



UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES  
COMMERCIALES.**

**Département SEGC LMD**

**Mémoire de fin d'études  
Pour l'obtention du diplôme de master en science économiques,  
De Gestion et science commerciales (SEGCLMD)**

**OPTION**

**Management économique des territoires et entrepreneuriat**

**Thème**

*La création des PME et le développement  
local : cas de la commune d'AKBOU-  
TAHARACHT*

Réalisé par :

M<sup>elle</sup> SLIMANI EL GHANIA  
M<sup>elle</sup> ADOUANE ROZA

sous la direction de :

M<sup>r</sup>:NaitChaâbane Abdelatif

Membres de jury :

-M<sup>me</sup> AMGHAR  
-M<sup>me</sup> N.ZOUAOU

**JUIN 2015**

## *Remerciement*

*En terminant notre mémoire de fin d'étude, il est agréable d'adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin à élaborer cet ouvrage*

*Nous remercions en particulier notre encadreur Nait Chaâbane Abdelatif*

*Ainsi que tous nos professeurs qui nous ont enseigné durant nos études à la faculté science économique, de gestion et commercial*

*A la fin nous tenons à remercier tous nos collègues d'études, particulièrement notre promotion*

*Je dédie de tout cœur ce modeste travail,  
d'abord à mes chers parents qui ont tout fait  
pour me voir réussir.*

*À mes frères et mes sœurs et à toute La  
famille ADOUANE.*

*A mon marié azerradj Billel et toute sa  
famille.*

*À tout mes amis*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail:*

*Aux deux êtres qui me sont les plus chers dans ma vie pour leur bonté, leur soutien, et leur patience face aux moments difficiles traversés au cours de ma vie : ma Mère et mon Père merci;*

*Mes sœurs : Lynda ; Salima ; Nassima et Liza*

*A mes deux frères : Anis et Abdelhak ;*

*A tous mes amie : liza, samia, soumia, lamia...*

*Qui m'ont toujours soutenu*

*A. M*

*Ghania*

## Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I) Concepts de base, Généralités sur les PME.....	4
Introduction.....	4
Section 1. Généralités sur les PME.....	4
Section 2. Les caractéristiques et le rôle des PME.....	11
Section 3. La PME dans le contexte Algérien.....	22
Conclusion.....	41
Chapitre II) Le développement local :	
Fondements, théories et stratégies.....	43
Introduction.....	43
Section 1. Généralités sur le développement local.....	43
Section 2. Les stratégies, théories et enjeux de développement local.....	54
Section 3. Le développement local dans le contexte Algérien.....	76
Conclusion.....	82
Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU.....	84
Introduction.....	84
Section 1. Présentation de la wilaya de BEJAIA, de la commune d'AKBOU et la ZAC TAHARACHT.....	85
Section 2. Présentation de l'enquête de terrain.....	95
Section 3. Analyse des informations et résultats de l'enquête.....	101
Conclusion.....	124
Conclusion générale.....	125
Bibliographie.....	127
Annexe.....	130
Liste des tableaux et figures	
Table des matières	

*La liste des  
abréviations*

## La table des abréviations

**ANGEM** : Agence Nationale de Gestion du Micro Cr dit.

**A.G.I** : Autorisations globales d'importations.

**ANDI** : L'Agence Nationale de D veloppement de l'Investissement.

**ANSEJ** : Agence National de Soutien   l'Emploi des Jeunes.

**C.A.P** : (Croissance-Autonomie-P rennit ).

**CGPME** : La conf d ration g n rale de patronat de petites et moyennes entreprises.

**CNAC** : La caisse nationale d'assurance ch mage.

**CNES** : Conseil Nationale Economique et Social.

**CNI** : Conseil National de l'Investissement.

**CPE** : Cr dit de plein emploi.

**CSVFP** : Comit  de s lection et validation et de financement des projets.

**DAS** : Direction action sociale.

**DEC** : Les d penses d' quipement collectif.

**DER** : Le d veloppement  conomique et rural.

**DL** : D veloppement local.

**DST** : La division sociale du travail.

**E.P.L** : Entreprises publique locales.

**FGA** : Fonds de garantie agricole.

**FMI** : Fond mon taire international.

**FMN** : Firme multi nationale.

**GREMI** : Groupe de recherche europ en sur les milieux innovateurs.

**L'INSEE** : Institut National de la statistique et des  tudes  conomique.

**OCDE** : Organisation de coop ration et de d veloppement  conomiques.

**P.I.C** : (P rennit -Ind pendance-Croissance).

**PNB** : Production national brute

**PCD** : Les plans communaux de d veloppement.

**PEL** : Les programmes d' quipement local.

**PIL** : Les programmes des industries locales.

**PME** : Petite et moyens entreprise.

**PMI** : Petite et moyenne industrie.

**PMU** : Les plans communaux de modernisation urbaine.

**PNR** : Prête non rémunéré.

**PS** : Les programmes spéciaux.

**RECLS** : Rénovation et d'équipement des collectivités locales sahariennes.

**SARL** : Société à responsabilité limitée.

**SPA** : Société par action.

**SPL** : Systèmes de production locaux.

**TPE** : Très petites entreprises.

**TVA** : La taxe sur la valeur ajoutée.

**V.A.P** : Validation des Acquis Professionnels.

**ZAC** : Zone d'activité concertée

**ZI** : Zone industrielle



# *Introduction générale*

## Introduction générale

---

Les PME constituent aujourd'hui un moteur important de croissance et de développement en raison de leur flexibilité et leur taille réduite qui les rend vulnérables mais en même temps facilement adaptables aux aléas de l'économie et du marché, elles représentent en général, plus de 90 % de l'ensemble des entreprises. Elles génèrent plus de 55 % du PIB et plus de 65 % du nombre total dans les pays développés (OCDE, 2002).

Les petites et moyennes entreprises (PME) occupent une place stratégique dans le processus de développement. Elles forment l'essentiel du tissu économique, fournissent une part appréciable des emplois et participent à la création de valeur ajoutée. De part leur dynamisme et la facilité d'adaptation que leur confère leur taille, les PME contribuent à améliorer la compétitivité et à accompagner les processus de restructuration des économies des pays de la région. Leur importance est d'autant plus accrue qu'elles sont souvent les principaux fournisseurs des grandes entreprises privées et publiques et qu'elles jouissent d'atouts non négligeables en termes de flexibilité, d'accès aux savoirs et aux marchés locaux.

Les PME sont considérées comme des acteurs centraux du développement durable. Dans la mesure où elles contribuent aux différentes dimensions constitutives de celui-ci. Ainsi, grâce à leur contribution à la création d'emplois, elles participent à la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités, ainsi qu'à une meilleure intégration des femmes dans le monde de l'entrepreneuriat et du travail (rémunéré). Grâce à leur flexibilité et à leurs capacités d'innovation, elles contribuent à la création de nouvelles richesses et à la compétitivité de leurs pays. Grâce, enfin, à leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques et aux défis environnementaux, elles peuvent contribuer utilement à faire de l'environnement non pas une simple contrainte mais aussi un atout et un vecteur de croissance. Les PME contribuent de manière non négligeable à la croissance économique, et au développement local. Leur contribution semble aller croissante avec le niveau de développement et de diversification économique des pays.

Pour l'Algérie, la recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voire une obligation (Abdou. A ; Bouyacoub. A ; Lallemand. M ; Madoui. M, 2007 ; Boucherf. K, 2011). Par contre, beaucoup d'indicateurs révèlent aujourd'hui la faiblesse du tissu des PME par rapport aux économies développées, avec un taux de couverture égale à 17 entreprises par 1000 habitants en 2010, contre une moyenne de 45 entreprises pour 1000 habitants dans les pays développés (Merzouk. F, 2010).

## Introduction générale

---

Au moment où on parle d'une véritable volonté politique de promotion des PME en Algérie traduite par la loi d'orientation et de promotion des PME de 2001 qui offre de nombreux avantages et facilités, soit à la création d'entreprise par le biais des dispositifs ANSEJ, CNAC et ANDI, soit à la création de nouveaux emplois, alors le secteur des PME évolue dans un environnement particulièrement turbulent, notamment à cause d'une transition encore inachevée et une intégration rapide dans l'économie mondiale (Accord d'association avec l'UE, ZALE). Dans cette situation socioéconomique dont évolue la PME algérienne, la problématique relative à l'absorption du chômage par ce type d'entreprises revient constamment et constitue un débat d'actualité. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. Ces dernières représentent plus de 99% du total des entreprises qui exercent en Algérie (ONS, 2012), assurent près de 90% de la valeur ajoutée générée par les principaux secteurs d'activité (Bulletin statistique de la PME, 2011).

Cet intérêt de la politique économique à la PME, nous poussent à réfléchir plus qu'une fois cette problématique notamment au niveau local. Dès lors, il serait intéressant de poser la question principale suivante :

### **Est-ce que les PME sont aujourd'hui les principales actrices dans le processus du développement local ?**

De cette question d'autres questions secondaires méritent d'être soulevées, à savoir :

- Est-ce que les PME algériennes jouent le rôle de catalyseur dans l'emploi ?
- Quel est l'impact des PME sur le développement de la commune ?
- Quelles sont les principales contraintes que rencontrent les PME algériennes ?

Pour répondre à cette question, une hypothèse sera avancée, à savoir: les PME algériennes jouent un rôle primordial dans le processus du développement local notamment par la création de l'emploi, et par suite de la richesse ; ainsi la PME aura un impact positif sur le territoire de son implantation.

A partir de là, notre étude a pour objet de mettre en lumière les constats et la réalité de contribution des PME au développement local dans la commune d'Akbou

## Introduction générale

---

Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse et apporter des éléments de réponses aux questions posées ci-dessus, nous procéderons en deux temps. En premier, une recherche bibliographique et une revue de littérature pour préciser les différents concepts et éléments théorique en rapport avec notre problématique, en deuxième ; une étude de cas, nous allons intéresser à l'étude de la contribution des PME au développement local au sein d'une localité en l'occurrence la commune d'Akbou, nous allons utiliser pour cela la méthode d'enquête par questionnaire pour collecter les données dont nous avons besoins.

Notre démarche est organisée en trois chapitres. Le premier vise à mettre en évidence les fondements théoriques liés aux PME, il s'agit de présenter ces caractéristiques et son rôle dans le développement, ainsi que son poids dans l'économie algérienne. Le deuxième est réservé à l'étude du développement local, nous allons faire un aperçu sur le développement local, ses stratégies, théories et enjeux ; essayer de voir le contexte du développement local en Algérie. le troisième chapitre est consacré à la partie pratique de notre mémoire, dans ce dernier on essaye de vérifier la validité de notre hypothèse, ce chapitre comptera une première section où sont présentés : la wilaya de Bejaia, la commune d'Akbou ainsi que la zone TAHARACHT, la deuxième section sera consacrée à la présentation de l'enquête de terrain et les caractéristiques de l'échantillon ayant servi à la collecte des informations ; enfin, la troisième section est réservé à l'analyse des résultats de l'enquête de terrain , la confrontation effective de notre hypothèse en vue de sa confirmation ou infirmation, il s'agit de faire une synthèse des résultats de notre recherche.

*Chapitre I) Concepts  
de base : Généralités  
sur les PME*

Pendant longtemps les petites et moyennes entreprises (PME) n'ont pas suscitées un grand intérêt dans les différentes recherches en sciences de gestion. Ce n'est qu'au début des années 70 que des chercheurs tels que Blau (1970) ; Mintzberg (1982) ont pris en considération l'importance de ce type d'entreprises dans la structure des économies. En effet, les entreprises de petite taille sont désormais au cœur des politiques de restructuration et de transition vers l'économie de marché (Torres. O, 1997 ; Penoul. M, 2000), pour ce qu'elles présentent comme caractéristiques par rapport aux grandes entreprises

### **Section 1. Quatre approches de la définition de la PME**

La construction de la place des PME varie selon les aires géographiques, en France elle regroupe les petites et moyennes entreprises, le monde anglophone ne retient que leur petite taille, les allemands focalisent sur leur position intermédiaire, et se réfèrent au *mittlestand* les organismes internationaux se rapprochent de la définition française en regroupant petites et moyennes entreprises sous l'expression « *small and medium sized enterprises* »

#### **1.1. Taille et indépendance du capital**

L'indépendance de l'entreprise, élément de nature juridique, est généralement reconnue comme l'un des traits caractéristiques de la PME, donc elle ne doit pas appartenir à un grand groupe, c'est donc sans surprise que la plupart des organisations internationales, et tout particulièrement l'OCDE placent les relations de la propriété et l'indépendance de l'entreprise au cœur de leur approche, la définition de la PME qui en résulte croise les catégories de la taille, bornées par le chiffre d'affaire et le nombre de salariés d'une part et l'autonomie juridique d'autre part<sup>(1)</sup>.

La définition la plus achevée et proposée par la commission européenne qui voit dans la production d'une définition commune un moyen d'améliorer la recherche des mesures prises en faveur de ces entreprises et de limiter les distorsions de concurrence, à la première recommandation sur ce point édictée en 1996 en a succédé une nouvelle, datée du 6 mai 2003, qui n'en modifie pas les critères mais a seulement procédé à l'actualisation des seuils financiers.

---

<sup>(1)</sup> Nadine LEVRATTO, « les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques », Préface de Marie-Florence Estimé, Editions De Boeck, Bruxelles, 2009 ; Page 21.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

**Tableau 1:** seuil de la définition européenne de la PME de mai 2003.

Type d'entreprises	Effectifs	Chiffres d'affaire	Total du bilan	Autonomie
Micro Entreprise	[1 ; 9]	< 2 millions €	< 2 millions €	Moins de 25 % du capital ou des droits de vote de tenue par une autre entreprise
Petite Entreprise	[10 ; 49]	< 10 millions €	< 10 millions €	
Moyenne entreprise	[50 ; 249]	< 50 millions €	< 43 millions €	
Grande Entreprise	250 et plus	> 50 millions €	> 43 millions €	

**Source :** Nadine LEVRATTO, « les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques », page 23.

### 1.2.Le primat du nombre de salariés

Pour l'INSEE, le système productif est composé d'un grand nombre d'unité de production de différentes tailles, de différents statuts, exerçant diverses activités <sup>(2)</sup>. Le système productif est donc constitué des quatre ensembles d'unités productives suivantes : les établissements, les entreprises, les groupes et les multinationales, or la fonction de production n'est pas exercée de manière identique par toutes les entreprises. C'est pourquoi, à coté des quatre formes d'unités de production, on a pris l'habitude de distinguer quatre Critères principaux de classification

- Le statut juridique lié au statut que l'entreprise s'est choisi ;
- La taille, ou l'effectif ;
- Le domaine d'activité, par branche, secteur ou filière

<sup>(2)</sup> Op.cit., .p.23.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

- Les indicateurs de gestion.

Les seuils quantitatifs, et tout particulièrement l'effectif salarié, dominant largement les moyens de différenciation des différents types d'entreprises depuis l'après-guerre, on a pris l'habitude de considérer comme PME les entreprises dont la taille minimale est comprise entre 10 et 20 personnes et qui emploient au maximum 250 ou 500 personnes, en dessous de ce seuil de 10 salariés l'administration française considère qu'il s'agit du monde de l'artisanat, la porosité des classes a été renforcée par l'apparition des TPE qui emploient entre 0 et 10 salariés, cette délimitation est très approximative et résulte en fait d'une simple convention. Les critères retenus varient selon l'organisme et sont la plupart du temps quantitatifs, ils sont rappelés dans le dictionnaire de gestion(1999) par Elie Cohen, qui en souligne les limites : le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, le total du bilan ou encore la capitalisation boursière sont éminemment sensibles à la taille de l'économie et à la nature du secteur, ce qui réduit leur portée. Sinon comment expliquer qu'une entreprise de moins de 200 personnes ou de moins de 7 millions € de chiffre d'affaire de la mécanique de précision sera, pour son secteur, une grande entreprise, alors que dans la construction automobile, elle sera considérée comme une petite entité ? Ce simple exemple souligne la difficulté de la définition de cet objet en termes quantitatifs, que nombre de spécialistes appellent à compléter avec des éléments de nature qualitative.

Les préoccupations causées par la définition de la PME sont anciennes, dès les premiers temps qui ont suivi sa création en 1944, la confédération générale de patronat des petites et moyennes entreprises(CG PME) a vu la PME comme l'entreprise ou le dirigeant possède la plus grande partie des parts. La propriété du capital et le contrôle que l'entrepreneur exerce sur la gestion de l'affaire vont alors revenir de manière régulière dans les discours sur la PME. L'encyclopédie de l'économie et de la gestion définit ainsi les petites et moyennes entreprises « comme des entreprises juridiquement et financièrement indépendantes dans lesquelles le dirigeant assume la responsabilité financière, technique et sociale sans que ces éléments soient dissociés »(Silem, 1991, p. 250). L'introduction d'une difficulté liée à la disponibilité des indicateurs permettant de procéder au dénombrement de cette forme d'entreprise

### 1.3. Le point de vue organisationnel

Afin de contourner les difficultés rencontrées pour définir les PME en fonction de leur taille et /ou de leur statut juridique, des travaux ont proposé de fonder les bases d'une théorie



## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

de la PME en partant de leur spécificité organisationnelles, dans cette perspective, les actifs immatériels et intellectuels ont donné lieu à une abondante littérature (Chetty et Campbell-Hunt, 2003 ;Andrieux, 2005) qui le représente comme des investissements qu'il importe de favoriser pour donner à la PME la forme la plus favorable à sa survie d'abord mais surtout à sa croissance (OCDE, 2005b, p.21 et ss), en plaçant les actifs intangibles, regroupement de divers actifs non matériels au cœur de la réussite de l'entreprise, ces analyses décentrent le regard habituellement porté sur la PME prise comme un tout<sup>(3)</sup>.

De point de vue des couples produit-marchés, on considère généralement que les stratégies de différenciation ou de spécialisation sur des niches sont théoriquement les plus adaptées aux établissements de très petite taille. Mais elles sont souvent difficiles à mettre en œuvre car il s'agit de faire valoir des caractéristiques distinctives (le service, la qualité, la personnalisation, « le professionnalisme ») que le client ne perçoit pas spontanément. Pour les rendre visibles, il est nécessaire de réaliser un effort d'information à travers des canaux de communication en rupture avec les habitudes culturelles de la PME et de la TPE.

Les petites unités sont également largement modelées par leur dirigeant à travers son statut, sa trajectoire sociale et professionnelle, ou les conduites entrepreneuriales, pour ces raisons, l'entreprise se confond souvent avec le parcours de son propriétaire, cette symbiose entre le chef d'entreprise et son affaire atteint parfois un point tel que des travaux ramènent la PME au monde » domestique ou les relations sont personnelles (Witterwulghé, 1998). La tradition et la hiérarchie qui y prévalent se fondent sur l'autorité des ascendants, dessinant un lien de subordination du personnel envers le patron.

En articulant le profil des dirigeants et le mode de développement des entreprises, on pourrait distinguer deux types de PME. Celles qui fonctionnent sur un modèle familial dans lesquelles l'histoire de l'entreprise se confond avec l'histoire de vie de l'entrepreneur et les unités franchisées, intégrées dans des groupes commerciaux ou financiers et gérées selon des principes managériaux. Entre les deux on peut imaginer toutes sortes de configurations entrepreneuriales intermédiaires dans lesquelles s'opèrent des ruptures avec les dépendances familiales initiales et une orientation vers une plus grande rationalisation. Cette opposition expliquerait en partie les tensions observées dans le développement des très petites entreprises, entre les activités artisanales, la quasi industrialisation et toutes les formes

---

<sup>(3)</sup> Nadine LEVRATTO, « les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques », Préface de Marie-Florence Estimé, Editions De Boeck, Bruxelles, 2009, Page 28.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

intermédiaires de passage d'un métier a un autre ou d'un segment de clientèle à un autre. Ce que font les entreprises, la manière dont elle s'organise, le processus de formation des projets productifs qui la caractérisent et les pratiques organisationnelles qu'elles mobilisent interviennent alors pour déterminer la forme qu'elle adopte. De cette multiplicité d'éléments d'écoule découlent un grand nombre de combinaisons possibles qui vont fonder la diversité des PME (Levratto, 2007). Parmi les diverses formes de PME identifiées, il en est une qui présente le mérite de reposer explicitement sur ces facteurs organisationnels et de considérer le secteur et la taille comme des variables illustratives, donc adventices.

Cette approche retient cinq grandes familles de facteurs explicatifs de la forme de la pme :

1. Les caractéristiques du processus de production qui s'incarnent dans les formes de la spécialisation des activités productives, l'échelle, le degré de standardisation, le point de la demande, dans l'orientation de la production, la continuité/séquencement du flux de production.
2. La dynamique technologique que l'on repère par l'intensité et la trajectoire technologique, la performance des processus innovants, les asymétries technologiques entre secteurs.
3. Les formes des relations inter-firmes appréciables au regard de la division du travail entre les firmes en liaison avec la spécialisation des activités, la sous-traitantes, les relations marchandes, contractuelles ou informelles, la coopération industrielle en matière de recherche et développement, conception, production, commercialisation et les relations d'intégrations.
4. Les formes des relations que la firme entretient avec son marché sont capturées par les formes mêmes du marché et la dynamique concurrentielle.
5. La forme des relations de financement qui s'illustrent dans le nombre de fournisseurs de ressources financières et les supports contractuels dans lesquels l'entreprise est engagée

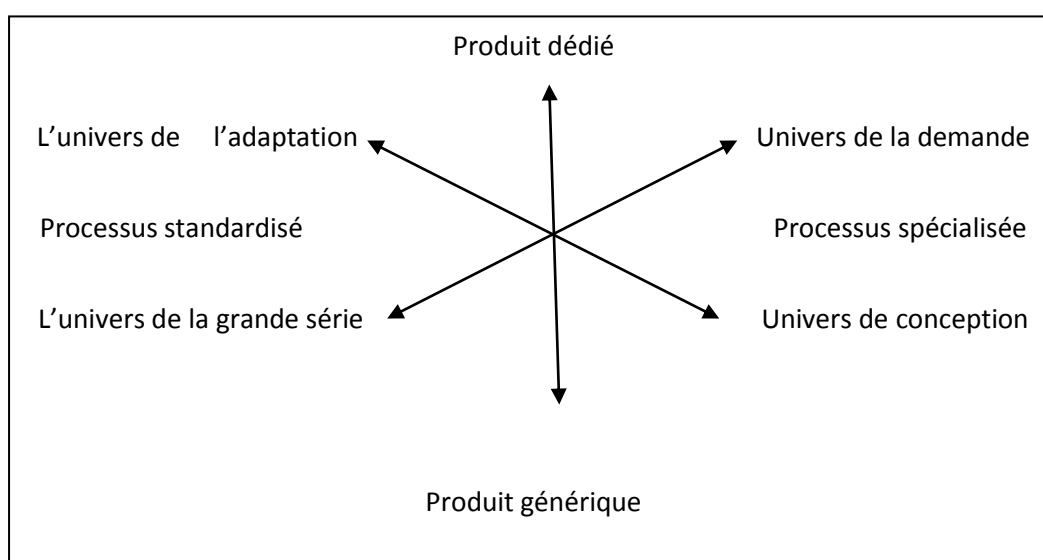
Ces Cinq éléments peuvent être ordonnés et recadrés selon la typologie générale établie par Salais et Storper (1993) et de celle de Pavitt (1984). En découpant quatre familles d'entreprises articulées autour de deux axes principaux. Le premier concerne la nature des produits, alors que la seconde dimension fait référence au processus de production.

## Chapitre I : concepts de base, généralités sur les PME

La combinaison des deux axes, processus de production standardisé/spécialisé pour l'un et produit générique/dédiés pour l'autre, est à l'origine de quatre modes de coordination possible : l'univers de l'adaptation, l'univers de la commande, l'univers de la grande série et l'univers de la conception (Levratto, 2008). Ces espaces marchands peuvent être perçus comme des lieux de cohérence entre la nature des produits, celle du marché et le mode de fonctionnement de l'entreprise.

Le graphique suivant offre une représentation de ces espaces de production

**Figure 1 : L'univers possibles de la PME**



**Source :** Nadine LEVRATTO, « les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques », page 35.

### 1.4. L'éclairage historique

L'émergence de la connaissance de la PME comme catégorie statistique ont beau être récentes, elles trouvent leur origine dans la « structuration de l'économie en plusieurs étages » pour répondre l'expression de Braudel. Particulièrement étudié par les historiens, cette dimension des économies lie indissociablement les petites entreprises au capitalisme<sup>(4)</sup>. Elle répété par Weber et Braudel dès la fin de moyen âge, alors que coexistent des formes concentrées et déconcentrées de l'organisation économique.

<sup>(4)</sup> OP, .Cit . P.35.

## Chapitre I : concepts de base, généralités sur les PME

---

Après la révolution française et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la vie économique se transforme rapidement au profit du développement de petites structures prenant le pas sur les ateliers assimilés à des survivances du système féodal. Comme le souligne Lucette Le Van-Lemesle (2004), les libéraux réunis autour de Jean-Baptiste Say sont en grande partie à l'origine de cette idée. Il ont en effet porté la thèse de l'entrepreneur individuel qui assure à la fois la production de richesse et une répartition plus juste par la récompense du travail et de l'efficacité sur laquelle elle repose.

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, « la grande entreprise moderne » occupe tout le champ économique et social et relègue la PME, alors naissante en tant que telle, à la périphérie du système. Les théoriciens de l'organisation industrielle ou bureaucratique comme Taylor et Fayol contribueront à entretenir l'opposition entre des grandes unités modernes et performantes et des petites entreprises routinières et peu rentables. A cette époque, l'histoire semble avoir définitivement tranché en faveur de Chandler et de la grande organisation. Il ne peut y avoir que des conséquences négatives à produire en dessous de la taille optimale (Chandler, 1992a, tome 1, p 59) ; c'est pourquoi la PME ne peut résister à l'ascension de la grande organisation intégrée.

Ainsi, au lieu d'envisager une complémentarité et un renforcement entre PME pérennes et croissante et les grandes structures dirigées par les dynasties industrielles, la technostructure va jouer sur l'opposition entre ces deux formes organisationnelles. Mais, si la grande entreprise domine cette époque, la PME se dissimule sous la diversité du tissu productif qui répond à l'organisation territoriale nationale. Nombre de travaux montrent que grandes structures et entreprises plus petites coexistent de manière durable et structurelle tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. A partir des années 1970, ce phénomène devient plus visible. Les PME « provinciales » se rapprochent des grandes entreprises les plus fordistes par le biais de la sous-traitance (Veltz, 1996), sortant des interstices et des franges des oligopoles ou les trente glorieuses les avaient cantonnées. La redécouverte de la PME se fait alors en même temps que la flexibilité est érigée en vertu. Aux économies d'échelle s'oppose une efficacité productive des interfaces (Veltz, 1996). Les PME paraissent alors aptes à créer et capter de la valeur pour des clients qui travaillent en combinant des ressources multi localisées et sans constituer de stock. Elles vont par conséquent servir la modernisation des grands groupes français.

En dépit du flou qui entoure la définition de l'entreprise dans la statistique officielle nationale, il est désormais admis que la forme particulière que constitue le développement à la

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

française n'aurait pu advenir sans un tissu de petites entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. De même que les grandes unités de production n'ont pas attendu le capitalisme pour se développer, les historiens de l'économie reconnaissent désormais que le monde de l'atelier préfigure la PME moderne.

### Section 2. Caractéristiques et rôle des PME

Dans cette section on va citer les caractéristiques essentielles des PME et leurs rôle dans le développement économique.

#### 2.1. Les caractéristiques des PME

Généralement, ce type d'entreprise présente certaines caractéristiques communes, à savoir :

-Une forte centralisation de la gestion qui entraîne une très grande dépendance envers le dirigeant. Le propriétaire- dirigeant, qui joue un rôle central, est en même temps entrepreneur (à l'origine de la naissance de l'entreprise), manager et organisateur. Ses propres aspirations influenceront énormément son style de commandement ainsi que les choix de ses objectifs<sup>(5)</sup>. Marchesnay distingue deux types d'entrepreneurs qui ont tendance à privilégier la flexibilité organisationnelle et opérationnelle de leur entreprise :

- l'entrepreneur P.I.C“ (pérennité – indépendance – croissance) vise la pérennité de son entreprise avec l'espoir et la possibilité de la transmettre à un repreneur ou à un membre de la famille ou de l'entreprise, et veut maintenir son indépendance patrimoniale, c'est-à-dire refusant tout associé. Généralement, il maîtrise un métier, peut suivre les turbulences technologiques et commerciales et tente de s'y adapter. Il investit avec des capitaux d'origine familiale et évite surtout l'endettement extérieur, comme il manifeste une relative méfiance à l'égard de l'exématisation d'activités et des investissements immatériels tels que la formation, l'innovation, la promotion et la commercialisation. Cet entrepreneur qui évite le risque s'intéresse surtout aux aspects internes, à savoir la production, le personnel qu'aux problèmes de marché. La croissance est assimilée à la volonté de puissance et au désir de pouvoir<sup>(6)</sup>.Le

---

<sup>(5)</sup> (C) Bussenault et (M).Pretet, « Organisation et gestion de l'entreprise », Editions Vuibert, 1991.

<sup>(6)</sup>(P) Julien et (A) Marchesnay ; « L'entreprenariat », Edition Economica, paris, 1996.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

processus de décision est adaptatifs. La stratégie se construit en réaction aux évolutions de l'environnement.<sup>(7)</sup>

- l'entrepreneur C.A.P<sup>«</sup> (croissance-autonomie-pérennité) va privilégier les activités à croissance forte de son marché et veut garder l'autonomie de direction et ne préoccupe pas de l'indépendance du capital, comme il est tourné vers les problèmes de débouchés et de marché. Cet entrepreneur se situe dans les activités turbulentes, évolutives en expansion, comme il a tendance à externaliser certaines activités et accorde une priorité aux investissements immatériels tels que la recherche-développement, la publicité, la formation...Il ne sera pas préoccupé par la pérennité du fait qu'il pourra facilement changer d'activité. Le processus de décision est opportuniste : le dirigeant cherche à exploiter les opportunités de croissance.
- Une polyvalence des membres du personnel qui peuvent prendre certaines initiatives mais manquent de compétences spécifiques (finances, marketing...);
- Du fait du nombre restreint des employés des PME, cela favorise la proximité entre le patron et ses employés, et la structure d'organisation est souvent plate, avec peu de niveaux ou pas de niveaux hiérarchique ;
- Un système d'information et de communication interne court et direct est à l'origine de la création d'une forte culture organisationnelle à laquelle tout le monde participe. Aussi le système d'information externe est simple basé essentiellement sur les contacts directs ;
- Un processus de décision du type : intuition /décision/action ;
- Un environnement très influent : le degré de vulnérabilité des PME va dépendre essentiellement soit d'abord du degré d'accessibilité des systèmes de production et de distribution (vitesse d'apprentissage et de technologie, faible coût d'entrée ...), soit ensuite du degré de complexité des technologies utilisées, soit enfin du degré de turbulence, c'est-à-dire la fréquence et l'ampleur des changements technologiques. La vulnérabilité de la PME sera de plus en plus grande si l'environnement direct devient de plus en plus complexe, et de plus en plus turbulent. C'est ainsi que la PME se dote d'une capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché.
- Des activités spécialisées : Il est indispensable à la PME d'opter pour une stratégie générique basée sur la "différenciation " ou la "spécialisation", tout en mettant

---

<sup>(7)</sup>(R) Calori, « Les PMI face à la planification stratégique », Revue française de gestion n°107-janvier/février, 1997.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

l'accent sur la fidélité de sa clientèle grâce aux services rendus autour de la vente. La variable déterminante ne sera plus le prix, mais la qualité. On peut citer entre autre, la qualité de la relation avec l'ensemble de ses clients et de ses fournisseurs ou encore, la qualité de prestation fournie aux clients<sup>(8)</sup>.

### 2.2. Rôle et la place des PME dans le développement économique

L'amélioration des niveaux de vie ainsi que le progrès technologique ont été à l'origine de la diversification de l'approvisionnement en biens et services. La caractéristique de l'élévation des niveaux de vie est l'accroissement des échanges et de consommation de biens autres que les biens répondant aux besoins physiologique ; ces biens manufacturés en exportant une partie de leurs productions agricoles en échange des articles industriels. Certains pays adoptent le contraire, comme c'est le cas du Japon ; qui, du fait de la faiblesse de la production agricole et afin de couvrir les besoins de sa population, il a du procéder à l'exportation de ses produits manufacturées afin de payer ses importations de produits agricoles et de minerais. On constate que même si, certains pays possèdent des ressources qui favoriseront la production agricole, il n'en est guère qui veulent rester des pays exclusivement agricoles. Ces pays sont obligés de favoriser et d'encourager le développement simultané de l'industrie et de l'agriculture, et le développement de chacun de ces secteurs contribuera au développement de l'autre. Le rôle que joue une PME dans le développement économique d'un pays est très grand, car :

-avant tout, la PME permet d'apporter une importante contribution à l'économie grâce à la production de biens et services ;

-elle permet aussi de faire des économies d'utilisation de capitaux en ce sens que les pays peu développés ne détiennent pas suffisamment de capitaux .Ces pays peuvent en tirer profit pendant les étapes de l'expansion économique en utilisant ces capitaux rationnellement dans , par exemple , le développement des transports et d'autre services publics, l'irrigation et autre travaux d'équipement agricole, et l'encouragement des industries de transformation dans les quels les avantages de la production en grand nombre sont les plus marqués (l'industrie chimique , la métallurgie, la construction mécanique, et l'industrie de matériaux de

---

<sup>(8)</sup> (M) Marchesnay ;« La petite entreprise », Edition Vuibert Gestion ,1988.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

construction) . Ces entreprises se prêtent alors aux politiques d'industrialisation qui favorisent le développement rural et la décentralisation ;

-elle peut être à l'origine de la création des capitaux qui n'auraient pas été créés sans cela. Le petit industriel, en voulant investir, est obligé de collecter de l'argent partout où il se trouve. Il arrive que les sommes récupérées, de ses parents et de ses amis, soient dès fois très impressionnantes. Ces capitaux n'avaient de chance de devenir productifs sauf dans une PME ;

-l'investissement nécessaire pour la création d'une PME va créer normalement plus de postes de travail, et ceci au moins à court terme. Avec le même montant pour l'investissement d'une grande entreprise, le nombre d'emplois créés va être légèrement inférieur à celui de la PME. Elle contribue donc à créer des emplois à un coût d'équipement relativement faible, surtout dans le secteur des services en pleine expansion. C'est une question très importante pour les pays sous-développés qui connaissent une main d'œuvre excédentaire et où il est difficile de trouver des emplois, à cause de la pénurie de capitaux ;

-dans une grande entreprise, il est exigé pour son fonctionnement un personnel assez nombreux de contremaîtres, de techniciens, de comptables ... Dans les pays sous-développés, en plus du capital qui se fait rare, il est constaté que la catégorie de ces ouvriers est aussi rare. La PME offre un moyen de former et en même temps permet d'acquérir l'expérience de l'entreprise et de l'industrie. Dans ce cas, la PME peut être considérée comme un terrain d'entraînement à l'éclosion d'un nombre de directeurs de ces entreprises qui seront capables à l'avenir d'exercer dans les grandes entreprises. La PME vient combler le déficit en matière de chefs d'entreprises, de gestionnaires et de travailleurs qualifiés, dont le manque peut constituer un obstacle au développement économique. Il arrive que certains de ces directeurs soient même tentés de créer plus tard, leur propre petite entreprise avec un minimum de fonds provenant de leurs économies et/ou des emprunts d'origine familiale ou bancaire. C'est ainsi que la PME peut être considérée comme un réservoir ou un vivier de travailleurs qualifiés qui constitueront le fondement de toute expansion industrielle à l'avenir :

-certaines personnes pensent qu'en encourageant la PME, on arrivera à maintenir un certain équilibre entre le développement économique des villes et celui des régions rurales. On sait que l'exode rural vers les grandes villes est un phénomène connu dans le monde .Au de-delà de certaine limite, cet exode va entraîner des dépenses très élevées à caractère social (



## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

logements, écoles, hôpitaux, amélioration des réseaux routiers, adduction d'eau ...).Ces investissements sociaux, donc à caractère non productif nécessitant beaucoup de capitaux, vont peser lourdement sur la demande de capitaux déjà très rares dans les pays sous-développés. Les PME implantées dans les régions rurales vont favoriser la résorption du chômage et le sous- emplois saisonnier de l'agriculture et occuper ainsi des ressources de main d'œuvre qui serait perdues sans cela ;

- elle joue un rôle dans l'amélioration des liaisons en amont ou en aval entre les acteurs d'activité qui sont différents du point du vue économique, social et géographique ;

- elle sert à accroître aussi bien les investissements locaux que l'épargne, tout en garantissant une utilisation rationnelle des maigres ressources en capitaux ;

-elle est à l'origine de la promotion des arrangements spéciaux de sous-traitance et sert d'auxiliaires aux grandes entreprises ;

-elle permet de contribuer à assurer un équilibre social d'un pays. Ce sont des entreprises qui perdent peu d'emplois, mais surtout, elles peuvent en créer. Dans leur ville ou village, ces entreprises sont à l'origine de la création des autres activités, qui engloberaient plus tard un certain nombre de salariés. Ces entreprises vont aussi servir de moyens pour réduire les écarts de revenu<sup>(9)</sup>.

Quant à la place de la PME dans une économie nationale quel que soit le pays, industrialisé ou sous développé, il est prouvé que leur place est très importante du fait qu'elle est considérée comme la locomotive du développement et de la croissance. Il est vrai que les pays industrialisés ont été les premiers à être conscients de l'importance des PME que les pays sous-développés qui adopté une politique nationale basée sur les monopoles d'Etat, et ont accordé la priorité aux grandes entreprises publiques, qui par la suite ont démontré leurs limites.

---

<sup>(9)</sup> Bureau International de travail ; « Promotion des petites et moyennes entreprises », conférence International de Travail 72° session, 1986.

# Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

## 2.2.1. Quelques exemples internationaux

Les exemples sont nombreux, et on peut citer quelques-uns :

En 2009, dans l'Union européenne (27 pays), le poids des PME est très conséquent du fait que ses PME génèrent 75 millions d'emplois et comptent 23 millions d'entreprises, soit 99,7% de l'ensemble des entreprises contre seulement 41,000 grandes entreprises européennes. Ces PME qui ont créent 80% de nouveaux emplois, se répartir-en :

-Auto entreprises (le patron et sans aucun salarié) :57% ;

-Micro -entreprises (de 1 à 9 salariés) :34% ;

-Petites entreprises (de 10 à 49 salariés) :7,7% ;

-Moyennes entreprises (de 50 à 250 salariés) : 1% ;

-Grandes entreprises (plus de 250 salariés) :0,3%.

Il est constaté que plus de la moitié (57%) des entreprises européennes sont occupées par auto-entreprises, créées en majorité, à la suite de licenciement du personnel des grandes entreprises ou à la suite de créations nouvelles par les nouveaux diplômés universitaires, notamment dans le secteur des services.

Dans la production de biens et services, les PME contribuent à concurrence de 58% des PME exportatrices en moyenne, dont 13% exportent en dehors de l'union européenne<sup>(10)</sup>.

Alors que lorsque l'union européenne regroupait 12 Etats, le nombre des entreprises ayant moins de 500 employés était de 13 millions, ce qui représentait près de 60% du PIB et plus de la moitié de la force du travail <sup>(11)</sup>

En 2007, la répartition de l'emploi dans l'Union Européenne par taille d'entreprises est la suivante<sup>(12)</sup>

---

<sup>(10)</sup> Rapport de la commission européenne, Direction Général Entreprises et Industrie dans « La politique européenne en faveur des PME » Bruxelles, juin 2011.

<sup>(11)</sup> (B) Pras et (A) Boutin ; « Les Euro-PMI », Edition Economica, paris, 1995.

<sup>(12)</sup> (G). Le Blanc ; « Un regard international sur la place des PME » dans la revue Jeune Dirigeant, Septembre 2011.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

**Tableau 2:** la répartition de l'emploi dans l'Union Européenne par taille d'entreprises.

<b>Emplois(%)</b>	<b>Micro-entreprise</b>	<b>Moyenne entreprise</b>	<b>Grande entreprise</b>
Union européenne(27)	29,5	37,6	32,9
Allemagne	19,1	41,2	39,6
Espagne	38,3	39,3	22,4
France	24,3	36,2	39,5
Italie	46,6	34,5	18,9
Pays Bas	29,3	38,9	31,7
Pologne	37,9	30,2	31,9
Suède	24,4	39,3	36,3
Royaume Uni	21,5	32,6	45,9
<b>La plus forte proportion</b>	<b>Grèce</b>	<b>Royaume Uni</b>	<b>Lituanie</b>
<b>La plus faible proportion</b>	<b>Slovaquie</b>	<b>Grèce</b>	<b>Grèce</b>

**Source :** Eurostat ; 2011.Base : Sociétés non financières

La répartition des entreprises françaises, par secteurs d'activité, au 01<sup>er</sup> janvier 2006<sup>(13)</sup> (en milliers) est la suivante :

<sup>(13)</sup> (R) Kerjosse ; « La démographie des PME : Evolution en 2006 », INSEE, 2006.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

**Tableau 3:** La répartition des entreprises françaises, par secteur d'activité, au 01<sup>er</sup> janvier 2006.

Secteurs d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 et +	Total
Industrie agro-alimentaire	20,49	36,66	5,75	0,63	0,47	0,28	64,38
Industrie hors Industrie agro-alim	82,10	64,48	26,46	3,88	2,68	1,70	181,30
Construction	174,85	161,93	24,87	1,37	0,62	0,29	363,93
Commerce	347,95	250,81	36,78	3,54	1,78	0,87	641,73
Transports	50,09	25,45	9,15	1,19	0,78	0,37	87,03
Activités immobilières	61,59	24,16	2,54	0,10	0,04	0,02	88,45
Services aux entreprises	306,72	127,60	24,09	2,45	1,52	1,00	463,38
Services aux particuliers	232,29	163,28	15,99	0,96	0,36	0,20	413,08
Education, santé action social	278,83	61,60	6,29	0,77	0,40	0,16	348,05
<b>TOTAL</b>	<b>1554,91</b>	<b>915,97</b>	<b>151,92</b>	<b>14,88</b>	<b>8,65</b>	<b>4,89</b>	<b>2.651,22</b>
<b>%</b>	<b>58,65</b>	<b>34,55</b>	<b>5,73</b>	<b>0,56</b>	<b>0,33</b>	<b>0,18</b>	<b>100</b>

**Source :**INSEE ;Répertoire des entreprises et des établissements.

A la lecture de ce tableau, on remarque qu'au premier janvier 2006, les entreprises françaises employant moins de 250 salariés représentent 99,82% de l'ensemble des entreprises, et où le secteur tertiaire est dominant avec notamment les activités de commerce, de services aux entreprises et de services aux particuliers qui représentent respectivement près du quart des entreprises(24,20%),(17,47%) et (15,58%) de ces entreprises. Comparativement à l'année écoulée (2005), on a dénombré 2.617.870 entreprises dont :

-93,20% de TPE réparties en :

58,65% d'auto-entreprises (0 salarié), soit 1.530.110 entreprises ;

34,55% de micro-entreprises (de 1à9 salariés), soit 908.180 entreprises.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

-6,62% de PME réparties en :

5,73% d'entreprises employant entre 10 à 49 salariés, soit 151.010 entreprises ;

0,56% d'entreprises occupant 50 à 99 salariés, soit 15.050 entreprises.

0,33% d'entreprises avec un effectif compris entre 100 et 249 salariés (8.600 entreprises).

-0,18% de grandes entreprises employant plus de 250 salariés, soit 4.910 entreprises

En 2005, la contribution des PME françaises a représenté 67% de l'emploi total, 43% de la valeur ajoutée nationale (27,2% dégagée par les entreprises de 0 à 9 salariés et 15,8 dégagée par les entreprises de 20 à 249 salariés), 52% des exportations, laissant le reste aux grandes entreprises<sup>(14)</sup>. Par ailleurs, en 2002, ces PME ont représenté 41% du total des investissements<sup>(15)</sup> et ont réalisé 30% des exportations, dont notamment 20% des exportations dans le secteur des transports, 17% dans les services et 11% dans le secteur de l'industrie agricole et alimentaire.<sup>(16)</sup>

En France, depuis l'après-guerre, était considérée comme PME "les entreprises comptant de 10 ou 20 (pour l'industrie) personnes à moins de 500 personnes".

Le seuil maximal des PME était limité de façon différente par les organismes officiels du pays ; le gouvernement français le fixait à 250 salariés et l'INSEE à 500 salariés. Ce n'est qu'en date du 3 avril 1996 que la recommandation européenne est venue pour fixer la limite des effectifs à 250 salariés.

Depuis les vingt dernières années, les créations d'entreprises, en France, touchent essentiellement les micro-entreprises ou les auto-entrepreneurs, en enregistrant en 2009, près

---

<sup>(14)</sup> Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales- France 2003.

<sup>(15)</sup> A. Kahn ; « Le monde économique », n° 18460 du 2 juin 2003.

<sup>(16)</sup> Centre de documentation Economie-Finances du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, France, 2010.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

de 580.200 nouvelles unités dont 320.000 créations d'auto- entrepreneurs. Le nombre de créations de PME a accru, entre 2008 et 2009, de plus de 75%. En parallèle, en 2009, les défaillances d'entreprises, essentiellement les PME de plus de 10 salariés, ont augmenté de 14% par rapport à 2008.

En Allemagne en 2004, les PME détiennent toujours une place importante dans l'économie du pays du fait qu'elles représentent plus de 99,6% de toutes les entreprises, forment 45% du chiffre d'affaires imposable, conduisent 43% de l'ensemble des investissements (0,7 million € ), réalisent 46% du PNB de toutes les entreprises, emploient 70% de tous les travailleurs(33 million), développent 75% de tous les brevets et forment presque 80% de tous les apprentis( 1,5 million)<sup>(17)</sup> En 2010, des 3,5 millions d'entreprises allemandes, 99,7% sont des PME et le quart de ces PME est exportateur. Les PME allemandes sont réputées par un investissement massif et une contribution large de l'innovation .La clé de succès ou de leur compétitivité, surtout dans l'industrie, est axée sur un système de valeur, reflet du modèle social allemand, et sur la continuité d'une culture innovante dont le principal ressort est la valeur accordée au facteur humain<sup>(18)</sup>.En 2008, les PME de services ont compté près de 4 .700 .000 salariés, et les PME industrielles ont occupé près de 3.400.000 salariés et réalisé un chiffre d'affaires de 452 milliards d'euros.

En Italie, en 2007, les PME sont considérées comme le poumon de l'économie et créent une force importante en occupant une place indéniable dans la sphère économique, et ceci de par le nombre d'entreprises, du nombre du salariés et chiffre d'affaires réalisés. A ce titre, il existe 500.000 PME dans l'industrie c'est -à- dire 10 fois plus qu'en Grande Bretagne. Quant au chiffre d'affaires, ces PME ont dégagé plus de 450 milliards d'euros, comme elles occupent près de 78% des salariés de l'industrie et représentent 61,8% de son chiffre d'affaires réalisant un record comparativement aux autres pays européens où les PME sont moins créatrices de richesses que les grandes entreprises. La même tendance est observée dans les services où l'on compte 1.500.000 PME, soit 76,4% des emplois et 66,8% du chiffre d'affaires du secteur.

Le type d'entreprise dominant dans ce pays est la très petite entreprise (moins de 10 salariés) et il existe seulement 11.000 PME de 20 à 49 salariés.

---

<sup>(17)</sup> (J.S).Rauwel ; « Les facteurs de succès des PME en Allemagne », Université Schuman, Strasbourg, 2006.

<sup>(18)</sup> Rapport PME 2010 de l'observatoire des PME, France, 2010.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

En Grande Bretagne, même si la sous-représentation de ses PME au niveau mondial est la conséquence de la désindustrialisation du pays depuis les années 70, les PME, en 2007, représentaient 98,2% des entreprises industrielles et concentrent 56,4% de l'emploi industriel, un taux comparable à celui de la France et de l'Allemagne. On a dénombré dans les services quelque 680.000 PME et ont employé 4.500.000 salariés devançant la France et l'Italie. Le nombre de PME de plus de 10 salariés est important (92,163) supérieur à celui de l'Italie et la France .Le chiffre d'affaires réalisé par les PME britanniques a atteint 435,4 milliards d'euros.<sup>(19)</sup>

Aux Etats Unis d'Amérique en 1982, il existait 4,1 millions d'entreprises dont 80% ont moins de 10 salariés. Les entreprises de moins de 20 salariés fournissent 25% d'emplois, et celles qui ont moins de 100 salariés fournissent 50% des emplois. En 2002, le nombre des PME dans ce pays a atteint 20 millions.<sup>(20)</sup>

Quant au Maroc, les PME, dont l'effectif ne doit pas dépasser 200 personnes et ayant réalisé soit un chiffre d'affaires hors taxes inférieur à 75 millions de Dirhams soit un total de bilan inférieur à 50 millions de Dirhams,<sup>(21)</sup> ont constitué en 2002, 95% du tissu économique et sont implantées dans 72% dans le commerce et les services. Comme elles ont aussi occupé plus de 50% de salariés du secteur privé et ont contribué à hauteur de 31% aux exportations marocaines.<sup>(22)</sup>

Ces quelques exemples nous illustrent l'importance des PME dans le développement économique et social des pays surtout développés.

### Section 3.La PME dans le contexte Algérien

---

<sup>(19)</sup> (C). Levy ; « Les PME : elles ont la côte en Allemagne et en Italie », Revu Mondialisation du 31 janvier 2008.

<sup>(20)</sup> (P). Louart ; « Les PME au cœur du renouveau industriel américain », Revue française de gestion, n°42,1983.

<sup>(21)</sup> La loi 53-00 du 23 juillet 2002 portant «charte de la PME », Maroc.

<sup>(22)</sup> Ministère de l'Economie et des Finances, « Les PME au Maroc : Eclairages et proposition », Mars 2003.

# Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

Dans cette section on va essayer de donner un aperçu sur les PME en Algérie

## 3.1. Genèse de développement des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance

### 3.1.1. La période 1962-1982

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des coloniaux. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier Code des Investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers.

Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et des produits intermédiaires.

Le nouveau Code des Investissements N° 66/284 qui a été promulgué le 15/09/1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981.

A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme « appoint » au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services. Une fiscalité lourde, une



## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieure, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée.

### 3.1.2. La période 1982-1988

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont l'exemple de ces réformes s'entamées en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement. (CNES, 2002).
- Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :
- Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement ;
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

### 3.1.3. A partir de 1988

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui la conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que le nouveau code d'Investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement(Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N°01/18 du 12/12/2001).L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et privé.

### 3.2. Définition légale de la PME

Selon la loi <sup>(23)</sup> algérienne la PME est classée comme suit :

- la moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et Dont le chiffres d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars ou dont le totale du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars.

### 3.3. Evolution du secteur des PME en Algérie

---

<sup>(23)</sup> Article 05, du journal officiel n°77 15/12/2001.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

La récession économique des années 80 due essentiellement à la chute des prix du pétrole et la montée de la contestation sociale, ont poussé les pouvoirs publics algériens à se lancer dans un long processus de réformes économiques, visant à libéraliser l'économie du pays, en se tournant davantage au secteur privé, jusque -là marginalisé au profit des grandes entreprises publiques. Des réformes amorcées en 1989 et qui ont donné à la PME et à l'initiative privée une place importante dans le développement et la modernisation économique. Une volonté qui s'est traduite par une augmentation importante du nombre des PME privées. Le tableau suivant permet de chiffrer l'évolution de cette entité, qui constitue la forme d'organisation d'entreprise la plus répandue au monde, aussi bien dans les économies développées, émergentes ou en voie de développement.

**Tableau 4 :évolution des PME (2008 – 2013)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	1 <sup>er</sup> semestre 2013
Nombre de PME privées	392 013	586 903	618 515	658 737	711 275	747 387
Nombre de PME publique	626	591	557	572	557	547
Total	392639	587 494	619 072	659 309	711 832	747 934

**Source :** réalisé par nous à partir des données du bulletin d'information statistique n° 17, 18, 19, 20, 21.

Depuis 1993 avec l'adoption d'un nouveau code d'investissement qui se voulait être la pierre angulaire d'une nouvelle politique économique d'ouverture et de promotion de l'investissement, le parc des entreprises privées connaît une croissance continue, pour atteindre en juin 2013 le nombre de 747 387 PME privées. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créés après ce nouveau code et que plus de 35% ont été créés durant les années 2000 à 2005.

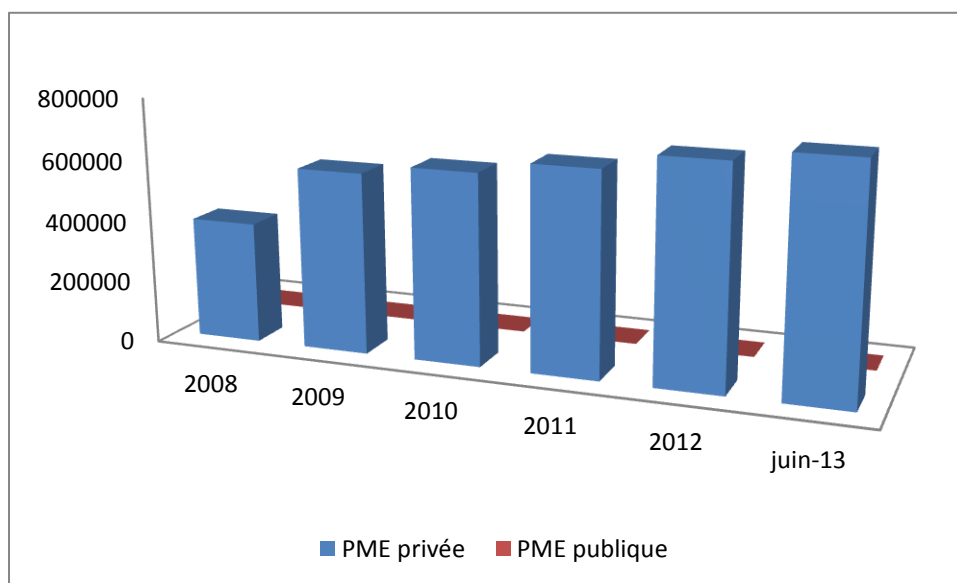
En 2001, les pouvoirs publics ont renforcé les dispositions relatives au développement des investissements productifs par une nouvelle loi d'orientation sur la PME, visant la promotion de l'entrepreneuriat (adoptée en mois de décembre).

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

Quant aux PME publiques, elles ne représentent qu'une petite tranche de la population des PME et des TPE, soit près de 2 % du total des entreprises. Durant cette dernière décennie leur nombre n'a pas cessé de reculer, pour passer de 626 PME en 2008 à quelques 557 en 2012, et à 547 à la fin de juin 2013, soit un taux de diminution de 1,76.

Le graphique suivant illustre bien l'évolution de la population des PME en Algérie :

**Figure 2** : évolution de la population des PME en Algérie entre (2008-2013).



**Source** :réalisé par nous à partir des données du tableau n° 4.

Le nombre de PME créée chaque année durant la période 2008 jusqu'au juin 2013, a connu une croissance continue, surtout la PME privée avec un nombre de créations le plus important en passant de 30541 créations en 2009 à 55 144 en 2012, soit une évolution de 80,56%. Environ 54% des PME ont été créés durant les années 2001-2008, soit 212 120 unités (MERZOUK. F, 2009). Des créations auxquelles il convient de rajouter les entreprises réactivées. Comme le montre bien le tableau suivant :

**Tableau 5** :mouvement des PME (2009-2010).

mouvement	2009	2010	2011	2012	juin 2013

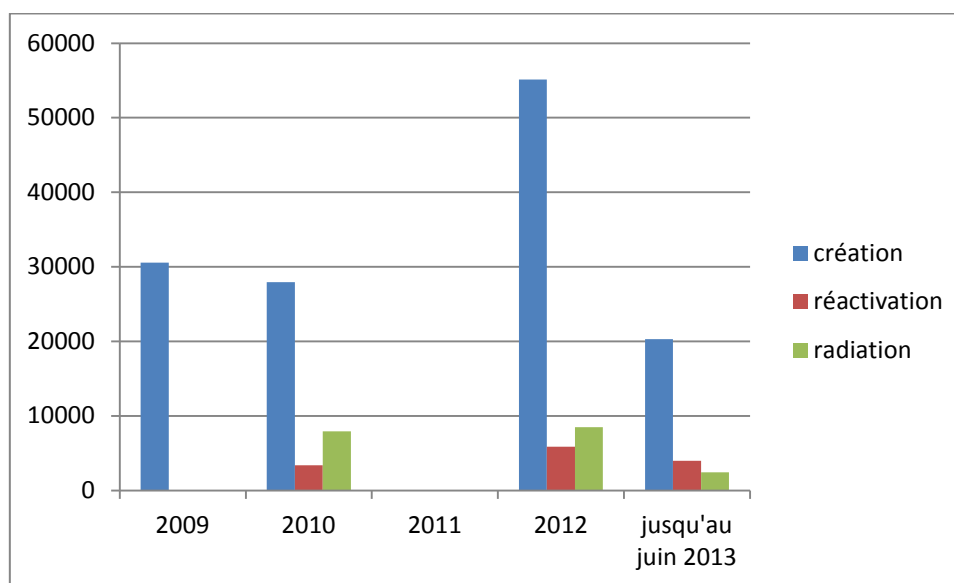
## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

Création	30541	27 943		55 144	20 308
réactivation		3389		5876	3962
radiation		7915		8482	2423

**Source :** réalisé à partir des données du bulletin d'information statistique n°18,19, 20, 22.

L'année 2012 avec ses 55 144 PME créées considérée comme l'année ayant enregistré le plus grand nombre de création d'entreprises. Durant ces 05 années. La dynamique des nouvelles naissances sur ces dernières 20 années est le résultat des politiques d'encouragement à la création d'entreprises privées.

**Figure 3 :** mouvement des PME (2009-2010).



**Source :** réalisé par nous à partir des données du tableau n°5.

### 3.3.1. Dispersion des PME par région géographique:

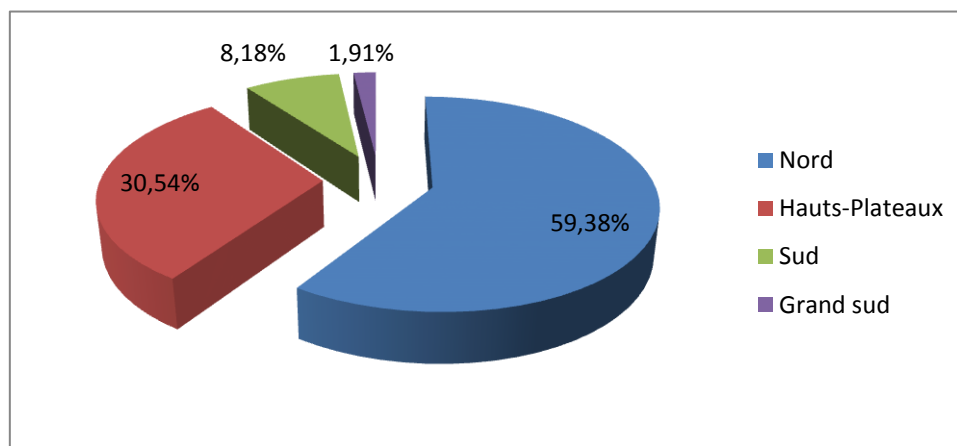
L'analyse de la répartition spatiale des entreprises en Algérie, a fait l'objet d'une multitude de recherches, dans le but de cerner la problématique relative aux facteurs de la localisation et de la création des entreprises dans une région (Bouyacoub, 2006, H. Taleb, 2011...etc.), en évoquant que le foncier, les services, le transport, l'histoire économique de la région et l'effet d'agglomération, sont considérés comme facteurs explicatifs de la dynamique de la création et de localisation d'entreprises en Algérie.

La figure ci-après, fait apparaître que l'activité économique, en 2013, est inégalement répartie dans les différentes régions du pays avec 59,38% de l'activité économique qui est concentrée dans le nord. Cette disparité est expliquée par la faible intensité démographique et

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

le manque d'infrastructures qui permettent le développement de l'activité économique dans ces régions les moins denses (Madoui. M & Guillet. A, 2005).

**Figure 4** :Disparités des PME privées par région (1<sup>er</sup> semestre 2013).

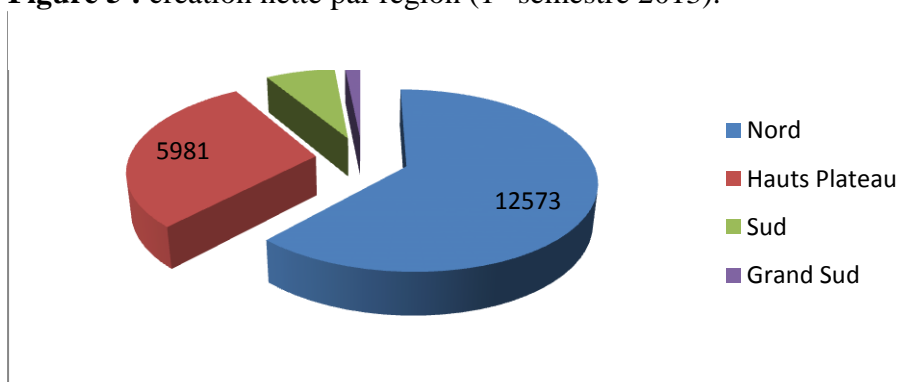


**Source** :réalisé à partir des données du bulletin d'information statistique de la PME (1<sup>er</sup> semestre 2013)

### 3.3.2. Création nette des PME par région :

Les créations nettes de PME sont prédominantes dans le Nord avec 12573 PME et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux 5981 PME, 1438 PME au sud et 316 PME au grand sud.

**Figure 5** : création nette par région (1<sup>er</sup> semestre 2013).



## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

**Source :** bulletin d'information statistique des PME n°23, novembre 2013.

### 3.3.3.Répartition des PME privées par secteurs d'activité dominants

Les PME privées sont présentes en force dans les Services qui en concentrent près de la moitié, suivis par le secteur du BTPH. En raison de leur vulnérabilité, les PME privées ont tendance à s'abriter dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude et où le contrôle du respect de la législation du travail est plus délicat leur offrant ainsi des marges de dérobade largement exploitées notamment dans les Services (le transport en particulier) et le BTPH (le bâtiment en particulier).

**Tableau 6 :** évolution des PME privées par secteurs d'activité (2008-juin 2013).

Secteur d'activité	2008	2009	2010	2011	2012	Juin 2013
agriculture		3806	3806	4006	4277	4458
Hydraulique, énergie, mines et services liés		1775	1870	1956	2052	2217
BTPH		122 238	129 762	135 752	142 222	147005
Industrie manufacturières		58 803	61 228	63 890	67 517	70840
services		159 444	172 653	186 157	204 049	217444

**Source :** réalisé par nous à partir des données des bulletins d'informations statistiques de la PME n° (17, 18, 21, 22, 23).

### 3.3.4. Mouvement des PME privées par tranche d'effectifs

Au 1er semestre 2013, on enregistre **21 847 nouvelles entités**. Elles sont constituées à 97,73 % d'entités très petites ne dépassant pas 9 salariés. La création de véritables moyennes entreprises dont l'effectif est supérieur à 50 salariés est assez faible, seules 49 entreprises relèvent en fait de cette catégorie dont 26 actives dans le secteur BTPH.

Au niveau du secteur industriel, il est enregistré la création de 3 349 entreprises dont 3 285 sont des TPE et 59 ont un effectif de plus de 10 salariés et seules 5 d'entre elles ont un effectif supérieur à 50 salariés.

**Tableau 7 :** Mouvements des PME privées par tranches d'effectif.

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

Secteur d'activité	Très petite entreprise privée [1 à 9 salariés]	Petite entreprise privée [10 à 49 salariés]	Moyenne entreprise privée [50 à 250salariés]	Nombre des PME
Services	13 216	161	18	13 395
En%	98,66	1,20	0,13	
BTPH	4534	223	26	4783
En%	94,79	4,66	0,54	
Industries	3285	59	5	3349
En %	98,09	1,76	0,15	
Agriculture et pêche	179	2	0	181
En%	98,90	1,10	0,00	
Service liés aux industries	137	2	0	139
En%	98,96	1,44	0,00	
Total	21 351	447	49	21 847
En%	97,73	2,05	0,22	

**Source :** bulletin d'information statistique de la PME n°23, novembre 2013.

**Services :** Transport et communication – Commerce - Hôtellerie et restauration - Services fournis aux entreprises -

Services fournis aux ménages - Etablissements financiers - Affaires immobilières - Services pour collectivités.

**Industries :** Mines et carrières – ISMME - Matériaux de construction - Chimie, plastique – Industrie Agro-alimentaire - Industrie du textile - Industrie du cuir - Industrie du bois et papier - Industries diverses.

**Services liés aux industries :** Services et travaux pétroliers - Eau et énergie – Hydrocarbures

### 3.3.5. Mortalité des PME privées par secteur d'activité

Les PME privées ayant été radiées au 1er semestre 2013 sont au nombre de 2 423. Le taux de mortalité par rapport à la population des PME s'élève à 0,13%, alors que pour le 1er semestre 2012 ce taux était de 0,49% [soit 436 disparitions de PME plus au 1er semestre 2013 par rapport au 1er semestre 2012].



## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

Le secteur de "Services" est le plus touché par la mortalité des PME et qui a enregistré 1 297 PME radiées au 1<sup>er</sup> semestre 2013, soit 53,53% du total des radiations.

**Tableau 8 :** Mortalité des PME privées par secteur d'activité.

Secteur d'activité	1 <sup>er</sup> semestre 2013
Agriculture et pêche	30
Hydrocarbure, énergie,	11
BTPH	806
Industrie manufacturières	279
Services	1297
Total général	2423

Source :bulletin d'information statistique de la PME n°23, novembre 2013.

### 3.4. Dispositifs d'aide à la création d'entreprise et régimes d'incitation à l'investissement

Les dispositifs d'aide de l'Etat à la création d'entreprise sont les suivants :

#### 3.4.1. Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit(ANGEM)

Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit, développe un dispositif (le micro crédit) visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité. Le Micro Crédit est un prêt permettant l'achat d'un petit équipement et des matières premières de démarrage pour exercer une activité ou un métier Ce dispositif est destiné à tout citoyen de plus de 18 ans sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers ainsi que les femmes au foyer. Il vise l'intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services.

##### 3.4.1.1. Le crédit « achat de matière première »

Le dispositif prévoit un financement à 100% (aucun apport du postulant au micro crédit) du montant d'achat de la matière première à travers un prêt non rémunéré (PNR), pour un coût global ne dépassant pas 100 000 DA.

##### 3.4.1.2. Le crédit « acquisition de petits matériels et équipements »

Le coût maximum de l'investissement est fixé à 1 million de dinars. Le montage financier proposé par le dispositif prévoit la formule suivante :

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

- Apport personnel : 1% du coût global du projet;
- ANGEM : 29% du coût global à travers prêt non rémunéré
- Banque : 70% du coût global (Intérêts bonifiés)

**Tableau 9** :ANGEM : Crédit octroyés par type de financement (cumuls au 30/06/2013).

Type de financement	nombre des crédits octroyés	emplois créés
Financement achat de matières premières	471030	706545
Financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur »	33932	50898
total	504962	757443

**Source** : bulletin statistique de la PME (1<sup>er</sup> semestre 2013)

D'après le tableau n°9 le nombre des crédits octroyés dans le cadre de l'ANGEM pour l'achat de matières premières est très important par rapport au financement triangulaire avec une différence de 437098 crédits. Ces deux types de financement ont créés l'emploi avec un total de 757443.

### 3.5.2. Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)

Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, institution publique créée en 1996 chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise

Le dispositif ANSEJ est réservé aux jeunes chômeurs (19-35ans) porteurs d'idée de projet de création d'entreprise.

Le processus d'accompagnement assuré par ce dispositif couvre les étapes de création de lancement et d'extension de l'entreprise. Il concerne des projets de création dont le coût global ne dépasse pas les 10 Millions de dinars. Il est construit principalement autour des mesures d'aide suivantes :

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

---

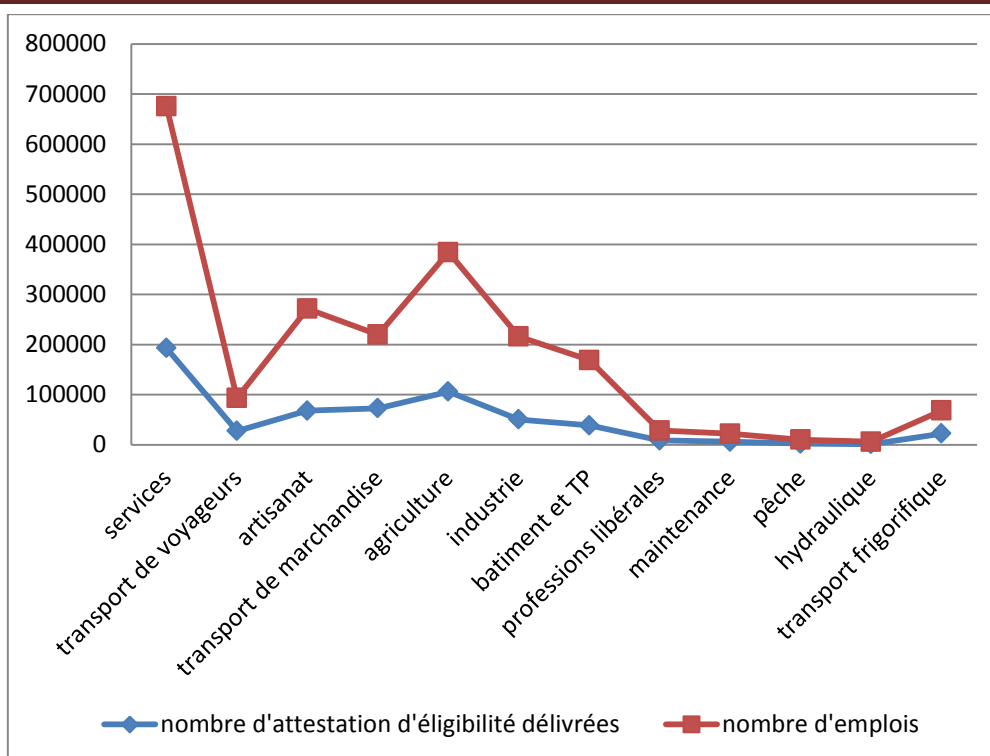
- Assistance et encadrement personnalisés du jeune promoteur en matière de maturation du projet et d'élaboration du Business Plan.
- Aides financières :
  - ✓ Prêt Non Rémunéré représentant 28 à 29% du coût global du projet;
  - ✓ Bonification des intérêts bancaires.
- Assistance à l'obtention du financement bancaire (70% du coût global du projet) à travers une procédure simplifiée par la mise en place du comité de sélection et validation et de financement des projets CSVFP et la garantie des crédits assurée par le fonds de caution mutuelle

Risques/crédits jeunes.

- Le dispositif propose deux formules de financement
  - ✓ Mixte : Apport personnel +Financement ANSEJ
  - ✓ Triangulaire : Apport personnel+ Financement ANSEJ+ Financement bancaire selon la formule suivante :
    - Apport personnel : 1 à 2% du coût global du projet;
    - ANSEJ : 28 à 29% du coût global du projet, Prêt non rémunéré (PNR);
    - Banque : 70% du coût global du projet.
- Avantages fiscaux (exonération de TVA et abattement sur les droits de douane en phase de réalisation et exonération d'impôts en phase d'exploitation);
- Coaching et formation à la gestion d'entreprise pendant le montage du projet et après la création de l'entreprise.

**Figure 6 :**Attestations d'éligibilité par secteur d'activité

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME



**Source :** par nous à partir des données du tableau n°10.

A partir de graphe n°6 et le tableau n°10, on constate que le nombre d'attestation d'éligibilité délivrées dans le cadre d'ANSEJ est très importante dans les secteurs services et l'agriculture. Et le nombre d'emplois crée par ces dernières très élevés par rapportaux autres secteurs. Donc cette dispositif réussite plus dans les secteurs de services, transports et marchandises et l'agriculture.

**Tableau 10 :** Attestations d'éligibilité par secteur d'activité (Cumul au 30/06/2013)

Secteur d'activité	Nombre d'attestation d'éligibilités délivrées (phase création	Nombre d'emplois correspondants	Nombre d'attestation de conformité (phase extension	Nombre d'emplois correspondants

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

Services	192 939	482 307	1 112	3 167
Transport de voyageurs	27 377	65 636	1 361	3 199
Artisanat	68 046	203 505	196	633
Transport de marchandises	72 779	146 787	559	1 090
Agriculture	106 075	278 036	159	485
industrie	50 500	165 426	373	1 786
Bâtiment et travaux publics	38 696	130 100	472 2	829
Professions Libérales	8 374	20 007	267	690
Maintenance	6 037	15 932	25	85
Pêche	2 013	8 048	3	13
Hydraulique	1 214	4 687	20	68
Transport frigorifique	22 289	45 851	134	312
<b>Total</b>	<b>596 339</b>	<b>1 566 322</b>	<b>4 681</b>	<b>140 357</b>

Source :bulletin statistique de la PME (1<sup>er</sup> semestre 2013).

### 3.4.3.La caisse nationale d'assurance chômage(CNAC).

La caisse nationale d'assurance chômage. Prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités réservé aux chômeurs promoteurs de 30 -50 ans, ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques et inscrits à l'ANEM depuis au moins 1 mois. Le coût maximum de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars. Les services assurés aux promoteurs par le dispositif intègre, à la fois,

- L'accompagnement personnalisé durant toutes les phases du projet et l'élaboration de Business Plan.
- Aides financières :
  - ✓ Prêt non rémunéré représentant 28 à 29% du coût global du projet

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

✓ Bonification des intérêts bancaires.

• Assistance à l'obtention du financement bancaire (70% du coût global du projet) à travers une procédure simplifiée par la mise en place du comité de sélection et validation et de financement des projets et la garantie des crédits par le fonds de caution mutuelle Risques/crédits investissements chômeurs promoteurs 30-50 ans. Les investissements à réaliser dans ce cadre reposent exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC à travers le montage suivant :

- ✓ Apport personnel : 1 à 2% du coût global du projet
- ✓ Financement CNAC : 28 à 29% du coût global du projet (Non rémunéré)
- ✓ Financement bancaire : 70% (intérêts bonifiés).

• Avantages fiscaux (exonération de TVA et abattement sur les droits de douane en phase de réalisation et exonération d'impôts en phase d'exploitation);

• Coaching et formation à la gestion d'entreprise pendant le montage du projet et après la création de l'entreprise;

• Validation des Acquis Professionnels (V.A.P). C'est une mesure mise en œuvre avec le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel, elle vise à évaluer et à valoriser l'expérience professionnelle des futurs promoteurs en situation d'absence de justificatif de qualification (certificat de qualification, diplôme ou certificat de travail). Cette opération est prise en charge financièrement par la CNAC.

**Tableau 11** : projets financés par secteur d'activité (cumul au 30/06/2013).

Secteur d'activité	Projet		Nombre		Montant		
	financés	en %	d'emplois	en %	de	financement	en %
					(DA)		

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

Agriculture	4 470	5,31	10 497	6,44	14 799 024 338,88	6,32
Artisanat	3 113	3,70	8 289	5,08	7 314 259 713,40	3,12
BTP	4 202	4,99	14 230	8,73	13 714 502 415,09	5,86
Hydraulique	169	0,20	598	0,37	1 006 581 463,26	0,43
Industrie	5 136	6,10	14 763	9,06	17 858 456 394,23	7,63
Maintenance	466	0,55	1 135	0,70	1 087 152 968,77	0,46
Pêche	122	0,14	299	0,18	607 172 455,47	0,26
Professions libérales	275	0,33	592	0,36	727 583 302,25	0,31
Services	16 260	19,32	34 947	21,44	55 240 464 955,81	23,60
Transport de marchandises	39 283	46,67	61 324	37,62	97 908 032 816,19	41,83
Transport de voyageurs	10 688	12,68	16 349	10,03	23 807 794 395,90	10,17
<b>Total</b>	<b>84 164</b>	<b>100%</b>	<b>163 023</b>	<b>100%</b>	<b>234 071 025 219,25</b>	<b>100%</b>

**Source :** bulletin statistique de la PME (1<sup>er</sup> semestre 2013).

D'après le tableau n°11, l'ACNAC encouragé réussite plus dans le secteur transport et marchandise par 39283 projet financé, services par 16260 projet et transport de voyageurs avec 10688 projet. Et les autres secteurs avec 100 jusqu'au 5100 projet.

### **3.4.4.L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement(L'ANDI)**

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement et de la création d'entreprise à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentiellement autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale.

Deux régimes d'avantages sont prévus : Le régime général s'applique aux investissements courants réalisés en dehors des zones à développer; Le régime dérogatoire s'applique aux investissements courants réalisés dans les zones à développer et à ceux présentant un intérêt particulier pour l'Etat.

L'ANDI est présente dans toutes les wilayas du pays à travers les « guichets uniques décentralisés » dont les coordonnées sont données en annexes. Le guichet unique décentralisé est une structure qui regroupe les représentants locaux de l'ANDI et les organisations et administrations concernées par l'acte d'investissement (Registre de commerce, impôts,

## Chapitre I : concepts de base, généralités sur les PME

---

douanes, foncier ...). Le guichet unique a pour vocation d'être l'interlocuteur unique du promoteur dans l'esprit d'alléger et de faciliter les formalités et procédures partenariats administratives relatives au projet d'investissement.

### **3.4.4.1. Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME**

Créé en 2004, sa principale mission est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales (taux plafonné à 80 % du crédit, pour des projets de 5 à 50 millions DA), afin de compléter le montage financier des projets d'investissements viables et orientés vers la création et/ou le développement d'entreprises.

### **3.4.4.2. L'Agence Nationale de Développement de la PME**

Créée à l'initiative des pouvoirs publics en 2005, elle est chargée de mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, de mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi, de promouvoir l'expertise et le conseil pour les dirigeants des PME ; de suivre la démographie des PME en termes de création, de cessation et de changement d'activité, de mener des études de filières et de diffuser l'information économique et financière.

### **3.4.4.3. La Caisse de Garantie des crédits à l'investissement des PME**

Créée en 2004, elle constitue un autre instrument de soutien à la création et au développement des PME, en leur facilitant l'accès au financement. Elle a pour rôle de couvrir les risques relatifs aux crédits d'investissements consentis aux PME. Autrement elle couvre les risques d'insolvabilité, encourus par les banques avec les petits et moyens entrepreneurs.

La plupart de ces institutions sont jeunes, leurs bilans et l'impact de leurs garanties restent modestes, mais elles présentent des perspectives d'essor intéressantes, quand on connaît les contraintes que rencontre la garantie financière pour s'introniser dans le paysage bancaire algérien, à condition d'assurer une coordination entre les différentes structures impliquées, une bonne diffusion de l'information économique, commerciale et financière, mais surtout d'instaurer des mécanismes de contrôle, afin de maximiser l'efficacité de leurs programmes d'appuis et d'éviter tout dépassement, que peuvent induire le clientélisme et la corruption.



## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

### 3.5. Importance et rôle des PME/PMI pour le développement économique algérien

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME/PMI dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique, par:

- La création d'emplois ;
- La création de la valeur ajoutée ;
- La participation à la distribution des revenus.

#### 3.5.1. La création d'emploi

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé et les artisans. Ainsi, les données des taux de chômage en Algérie ont connus un déclin durant les deux années successives 2005/2006 de 15.3% à 12.3%, par contre ce taux a enregistré une légère augmentation de 1.5% en 2007

Le dynamisme économique est dû principalement à des investissements dans le domaine de l'industrie, il se trouve devant plusieurs contraintes à savoir le manque de ressources financières, coûts élevés, centralisation de l'industrie, etc. Pour surmonter ces difficultés, il est judicieux de créer de petites filiales liées aux grandes entreprises, et faire appel à la sous-traitance, cette opération permettra de construire plusieurs unités pouvant répondre à la demande progressive de l'emploi, en créant des postes permanents à moindre coût. L'Algérie comme beaucoup d'autre pays, a pris conscience de l'importance des PME/PMI et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 12** : évolution des emplois déclarés par type de PME

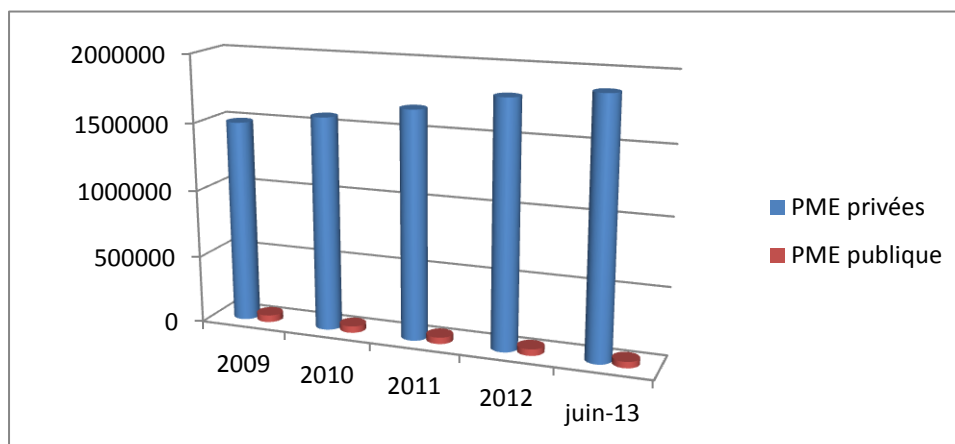
Secteur d'activité	2009	2010	2011	2012	Juin 2013
PME privées	1494949	1577030	1676111	1800742	1869363
PME publique	51635	48656	48086	47375	46132

**Source** : bulletins d'informations statistiques de la PME n° (17, 18, 21, 22, 23).

## Chapitre I :concepts de base, généralités sur les PME

L'effectif total des PME, à fin juin 2013, est de **1 915 4952**, dont seulement 46 132 relèvent de PME publiques. Il a progressé de 8,2% par rapport à 2012.

**Figure 7 :**Evolution des emplois déclarés par type de PME



**Source :** réalisé à partir des données du tableau n°12.

### 3.5.2.La création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se mesure par la différence des biens qu'elle vend et ce qu'elle a dû acheter pour produire ces ventes. En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars représentant 53.5 % du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 46.5 % du total national.

A partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 53.6 % et 1 019.8 milliards de dinars soit 46.4 % pour le secteur public. Par ailleurs, Il est à noter que plus de 65 % de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays développés provient des PME/PMI. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME/PMI est incontournable dès lors que l'on aspire au développement.

La valeur ajoutée créée par chaque PME/PMI recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts).

## Chapitre I : concepts de base, généralités sur les PME

---

- Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts.

Il est clair donc que l'entreprise quel que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles...

### Conclusion

Plusieurs courants d'étude de la PME ont été apparus, ce qui a empêché d'unifier la définition de la PME, alors une diversité de définitions ont été données à cette dernière, or pour la définir quatre approches ont été évoqué :

Malgré la variété des typologies de PME, ils existent des traits communs concernant ces caractéristiques et son rôle dans l'économie

La PME existait en Algérie, depuis l'indépendance, mais elle n'avait pas une grande importance comme elle en a aujourd'hui, et ce se manifeste par la volonté de l'Etat ces dernières années, notamment par la promulgation des lois favorisant la création et la promotion de ce secteur d'entreprise.

De manière générale, on peut considérer que les PME Algériennes ont contribué à réaliser certains objectifs de façon partielle : création d'emplois, répondre aux besoins des certains secteurs (*ex* : BTP), mais elles sont loin d'arriver aux objectifs dits stratégiques *ex* : maintenir un certain niveau de compétitivité face à la concurrence internationale, assurer des revenus aux balances de paiement hors hydrocarbures, ce qui nécessite plus d'efforts et de soutien à ce niveau



***Chapitre II) Le  
développement local :  
fondements, théories  
et stratégies***

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Dans le contexte actuel de la mondialisation, la situation de concurrence se ressent non seulement au niveau des entreprises, mais de plus en plus au niveau de régions entières. L'attractivité de ces sites sur l'échiquier économique dépend d'un grand nombre de facteurs tels le niveau de formation et de santé de la population, l'infrastructure ou la qualité de l'administration publique. Ces facteurs sont des conditions indispensables pour que les entreprises soient en mesure de fonctionner de manière productive, de proposer des biens et des services en phase avec le marché et de créer puis de maintenir des possibilités de revenus pour la population locale, l'économie privée et la société civile s'engagent dans une collaboration visant à élaborer puis à mettre en œuvre une stratégie de développement local, ainsi que réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population.

De manière générale, on s'accorde à dire que le développement local est l'expression d'une solidarité créatrice de nouvelles relations sociales et de la volonté des habitants d'un territoire de valoriser les richesses locales (au sens large) en faveur du développement économique, social, et culturel. Il vise le renforcement à long terme de la performance et de la compétitivité d'une région. Il est concrétisé par des programmes de soutien globaux et intégrés, qui tiennent compte des aspects économiques, écologiques, socioculturels et politico-institutionnels.

Dans ce présent chapitre nous allons essayer de comprendre comment le développement est devenu un concept phare des sociétés modernes, avec les différentes stratégies, théories et aussi ces enjeux, ainsi que le développement local dans le contexte Algérien.

### **Section 1. Le développement local**

Dans cette section, nous exposons le cadre conceptuel concernant le développement local afin de mieux comprendre cette notion

#### **1.1. Apparition du concept**

L'idée de développement local tire son origine de la « théorie de développement endogène » développée par JOHN FREIDMAN et WALTER STOHR vers la fin des années cinquante (50).

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Plus qu'un concept, le développement endogène est une approche volontariste, qui entend le développement comme une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Les partisans de cette approche insistent particulièrement sur la valorisation des ressources locales et la prise en compte des « besoins fondamentaux »<sup>(1)</sup> des citoyens.

En effet, le souci d'un développement interne de la région conduit à privilégier les filières issues des ressources naturelles locales. La référence aux besoins fondamentaux signifie que le développement doit être défini non pas en terme quantitatifs tel le revenu moyen (RM) mais en relation avec les besoins de première nécessité des citoyens tels que l'éducation, la santé, l'emploi, le logement et l'alimentation.

Dans cette ordre des idées PHILIPPE AYDALOT note que « le niveau de développement s'apprécie en fonction des besoins de la population et non plus en fonction d'une position de la division internationale de travail »<sup>(2)</sup>. Le développement endogène est aussi un développement intégré, autrement dit, à défaut de développer des spécialisations, il est recommandé un développement global dans une même logique (branche) des aspects sociaux, culturels, techniques, agricoles et industriels.

Mais c'est vers la moitié soixante-dix (70) et particulièrement local est apparu en réaction à la crise économique qui menaçait des régions entières de désertification économique et démographique induisant un vaste mouvement d'exode rural. Par ailleurs, les profondes mutations économiques intervenues dans les années soixante-dix (70) ; caractérisées par le renversement des modes de production et la montée en péril du chômage ; ont renforcé la légitimité du développement local et lui ont permis de s'imposer comme modèle de développement alternatif.

L'idée de développement local était portée au début par les mouvements associatifs et militants pour ensuite gagner les entrepreneurs et les administrations publiques.

Le développement local est devenu ensuite un sujet d'une attention particulière aux yeux des élus locaux, confrontés au défi du chômage et soucieux de développer leur territoire.

« Au développement venu d'en haut, on oppose le développement par le bas, aux logiques territoriales de l'économie capitaliste, intérêt local ; à une logique de profit qui apparaît destructrice, la volonté de satisfaire les besoins des consommateurs comme des producteurs,

---

<sup>(1)</sup> c'est François PERROUX qui est à l'origine de concept des besoins fondamentaux lorsqu'il parlait déjà dans les années soixante (60) des « cout de l'homme »

<sup>(2)</sup> (P) AYDALOT ; « économie régionale et urbaine » édition economica, paris, 1985, page 146.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

quitte pour cela à recourir à des formes de production alternative »<sup>(3)</sup>. C'est donc la prise de conscience des inégalités criardes entre les individus et les régions conséquence de l'économie capitaliste qui a amené à favoriser le niveau local par rapport au niveau national et international. K. KOLOSZY note enfin à ce propos que « le local s'approprie en quelque sorte le développement pour en faire un concept et une pratique global, une stratégie territoriale intégrée, solidaire et durable »<sup>(4)</sup>

### 1.2. Définition de développement local

Plusieurs définitions peuvent être retenues :

« Ledéveloppement local est une approche qui permet de coordonner la diversité des initiatives et la multiplicité des orientations des acteurs locaux dans leur spécificités économiques, sociales et culturelles »<sup>(5)</sup>

« Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »<sup>(6)</sup>

« Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »<sup>(7)</sup>

Le développement local (DL) se caractérise par la mise en œuvre le plus souvent mais pas exclusivement dans un cadre de coopération intercommunale, d'un projet globale associant les aspects économiques, sociaux, culturels du processus de développement. Généralement initié par des élus locaux un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »<sup>(8)</sup>

---

<sup>(3)</sup> (X) GREFFE ; « la décentralisation » ; édition, la découverte, Paris, 1992, page 26.

<sup>(4)</sup> (K) KOLOSZY ; « réflexion pour une définition théorique du concept (local) » in horizon local, 1998.

<sup>(5)</sup> (J) BOUCHET ; « dynamique spatiale des populations et des activités : crise et société (PH) AYDALOT » édition economica, 1984, page 184.

<sup>(6)</sup> (X) GREFFE ; « territoire en France, les enjeux économique de la décentralisation », édition, economica, 1984, page 184.

<sup>(7)</sup> (B) PEQUEUR ; « le développement local, mode ou modèle », édition, syros alternatives, paris 1998, page 16.

<sup>(8)</sup> Définition de la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale », cité par (X) GREFFE, in les territoires en France, op.cit page 148.



## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

« Le développement local n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique et social qui tend à augmenter le bien être de la société. Il doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire, il doit être global et multidimensionnel recomposant ainsi les logiques sectorielles »<sup>(9)</sup>

« Le développement local est une réponse à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et d'identité. Le développement local, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements constitue une sorte de réaction spontanée d'un tissu social. Il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et un mouvement d'ouverture sur le monde de l'avenir »<sup>(10)</sup>

« Dans un premier temps, le développement local sera essentiellement le développement par le bas contre le développement par le haut, la volonté d'enrayer les logiques dominantes qui conduisent à déstructurer les territoires et les solidarités d'où l'importance que vont prendre les thèmes alternatifs...dans un second temps, le développement local tourne à une apologie de la sortie de crise par la petite et moyenne entreprise, chaque chômeur ayant vocation à créer la sienne. »<sup>(11)</sup>

En Algérie en s'appuyant sur une étude réalisée pour le compte du (CENEAP)<sup>(12)</sup>, les acteurs locaux enquêtés (entreprises publiques et privées, chambres élues, syndicats, établissements publics à caractère administratif) conçoivent le développement local de la manière suivante :

Le développement local est la mise en valeur des ressources locales et la recherche d'une conformité du développement local aux ressources locales ;

Le développement local comme réponse aux problèmes socio-économiques ;

Le développement local vise la création des ressources, la qualité de vie et l'équipement en infrastructure ;

Le développement local est la décentralisation ;

Le développement local est le développement de l'agriculture et de la petite et moyenne industrie (PMI) ;

---

<sup>(9)</sup> Actes des états généraux des pays, Macon, juin 1982 ; in revue correspondance multiple, cité par (K) KOLOSZY.

<sup>(10)</sup> (JP) WORMS ; « la démocratisation et la territorialisation de la fonction entrepreneuriale, in revue correspondance multiple, N°276, mars 1987

<sup>(11)</sup> (X) GREFFE, « décentraliser pour l'emploi, les initiatives locales de développement », édition economica, Paris 1988, page 57.

<sup>(12)</sup> (A) BOUGHERMOUH ET (O) BOUTELDJIA. « Les entraves au développement local dans la wilaya de TiziOuzou », in revue du CENEAP, décembre 1992, page 7 et 8.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

Le développement local c'est promouvoir la décision locale ;

Le développement local vise l'équilibre intra régional ;

Le développement local c'est intégrer la région à l'économie nationale.

Globalement et d'après les éléments théoriques d'analyses mobilisées dans les paragraphes précédents, les éléments suivants méritent d'être retenus :

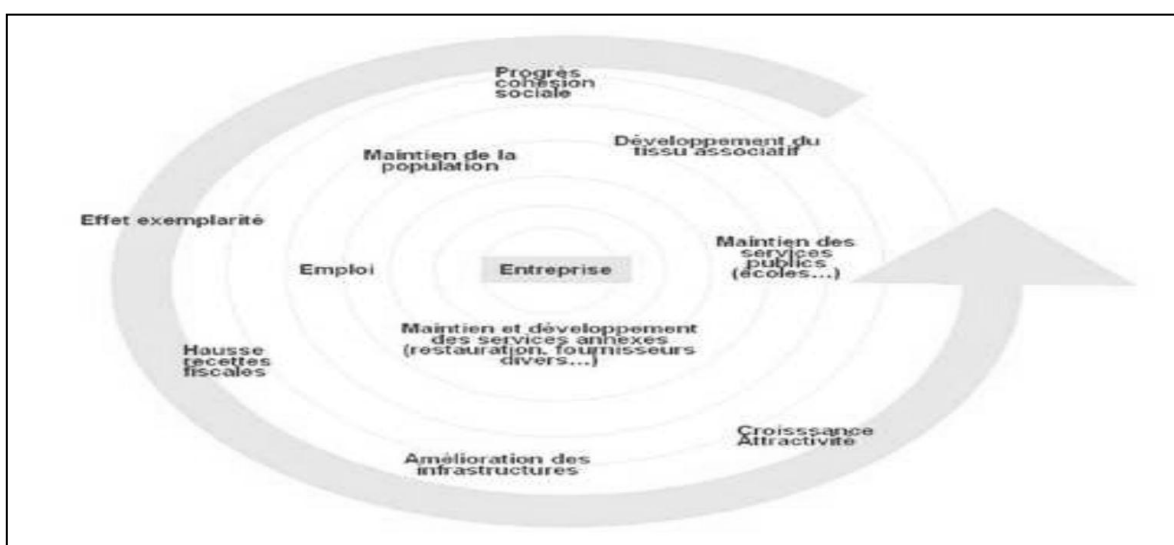
Le développement local apparait comme le sous-produit de la crise économique des années soixante-dix (70). Il est né en réaction à la crise du modèle classique de développement fondé sur la grande échelle, la rigidité de l'organisation des grandes firmes et le gaspillage des ressources naturelles ;

Le développement local n'est pas seulement économique, il est aussi social et culturel. Il repose sur des valeurs à l'instar de la solidarité, l'animation, la concertation et la formation ; Donc l'aspect économique de développement local, même s'il est prépondérant, s'intègre dans une approche globale incluant les composantes sociales et culturelles.

Le développement local implique nécessairement la participation des citoyens et de tous les partenaires concernés. Il s'appuie sur l'interaction entre les acteurs locaux afin de susciter leur initiative ;

Le développement local met l'accent sur le rôle des (PME-PMI). Ces dernières, en raison de leur grande souplesse d'adaptation et d'innovation, notamment en période de crise, jouent un rôle essentiel dans le processus de développement. Enfin le développement local implique l'absence de modèle.

**Figure 8 :** Cercle vertueux du développement local.



**La source :** ABILLE Synthèse de développement local.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 1.3. Les composantes et les outils de développement local

Les composantes et les outils de développement local sont divers et multiples, donc on va essayer de les citer.

#### 1.3.1. Les composantes du Développement Local

La démarche de développement local se base sur une volonté commune d'intervenir, une capacité collective de lancer et soutenir un processus, de valorisation des ressources humaines et matérielles et c'est pour cette raison qu'il s'articule avec les composantes suivantes :

##### 1.3.1.1. Le territoire

Selon LORTHIOIS « un territoire est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, historiques, économique, humains... tout projet de développement fait référence à un territoire... or le territoire un facteur vivant flexible... il n'existe pas un découpage territorial bon ou mauvais en soi : il est bon ou mauvais pour tel ou tel objectifs ou raison. »<sup>(13)</sup>

Dans cette citation on comprend que le territoire est un lieu du possible du projet de développement local.

##### 1.3.1.2. Les acteurs du Développement Local

Le DL implique des interactions entre trois catégories<sup>(14)</sup> qui sont :

###### a. Les acteurs institutionnels

Il rassemble des pouvoirs issue de la légitimité démocratique qu'elle que soit le niveau ; l'Etat et les structures décentralisées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi-publics, jouant le rôle de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de partenaire ou d'intervenant dans le DL.

###### b. La communauté

Elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné, elle constitue en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. Elle est hétérogène et constituée de groupes ou chaque membre constitue à son tour l'acteur et le sujet et en même temps objet et bénéficiaire du développement (à travers les divers projets).

---

<sup>(13)</sup> Atelier d'échange et de formation au développement local, Dakar, 26/04 au 01/05/1999, CONCEPT, Avril 1999.

<sup>(14)</sup> Lorthiois J, « le diagnostic local des ressources », ASDIC, édition W, 1996.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### c. Les acteurs économiques

Ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs qui, à travers les PME, participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois, ... il y a lieu d'inclure les banques et les bailleurs de fonds pour leur rôle dynamique dans le financement des investissements, donc de la réalisation des projets, il n'est pas important qui est le pilier qui prend l'initiative et qui pilote effectivement le développement (c'est la collectivité locale en générale), mais l'absence de l'un des autres est inévitablement un facteur d'échec, au moins à terme <sup>(15)</sup>

#### 1.3.1.3. Un croisement de logiques économiques, sociales et politique

Le projet territorial est aussi un outil de gestion de la complexité par une approche associant transversalité et complémentarité :

- ✓ Il associe les différents acteurs pour agir collectivement : association de compétences et synergies d'actions.
- ✓ Il prend en compte les interactions et le complément des différents paramètres exogènes (plan d'ajustement structurel, marché mondial, etc.) et endogènes qui influent sur le territoire et son développement (approche systémique du territoire).
- ✓ Il cherche, enfin, à favoriser la complémentarité entre les actions émanant du niveau national (politique nationale et développement, orientations sectorielles, etc.), régionale et local, et à mettre en cohérence les actions sectorialisées (santé, éducation, artisanat, développement agricole, etc.).

#### 1.3.1.4. Une articulation du local à son environnement

Un bon développement local sollicite une allure harmonieuse entre les différentes composantes du territoire et de la société, deux dynamiques complémentaires participent à cette cohérence d'ensemble :

##### a. Les relations internes à l'environnement local

Ils concernent les différentes cohésions internes entre le social et le territoire, pour nombreux acteurs du développement, le quartier constitue le lieu approprié pour porter un diagnostic dynamique pour mobiliser tous les réseaux familiaux capable de saisir

---

<sup>(15)</sup> (H) VARINE, « Economie solidaire et développement local », article N°368, Mai 1996, pages 9-17.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

les opportunités qui se présente. Les autres sphères territoriales permettent de développer une cohérence et une complémentarité entre les différentes échelles. C'est ce qu'on appelle avec un terme exact « le partenariat entre collectivités locales et les réseaux de compétences ».

### **b. Les relations externes à l'environnement local**

Elles concernent les relations de ces cellules (ou du territoire) avec d'autres corps sociaux (d'autres territoires) cause de sa place dans l'environnement global elles se manifestent sur deux concept :

- ✓ **La coopération décentralisée** : permet de développer un système d'échanges et de communication, elle mobilise les acteurs et promoteurs partageant les mêmes préoccupations et objectifs concernant la démocratie locale et le DL.
- ✓ **Lamondialisation** : à l'intérieur du système économique dominant, les acteurs de base peuvent bénéficier de marges de manœuvre pour développer leurs propres stratégie, ce qui conclut à dire que la mondialisation n'efface pas le DL mais elle le rappelle.

La réalisation du projet du développement local, exige une organisation minimal qui fera intégrer l'action de tous ces composantes en interaction, afin d'assuré une cohabitation harmonieuse avec les mouvements socio-administrative (l'échelle local).

### **1.3.2. Les principaux outils du Développement Local**

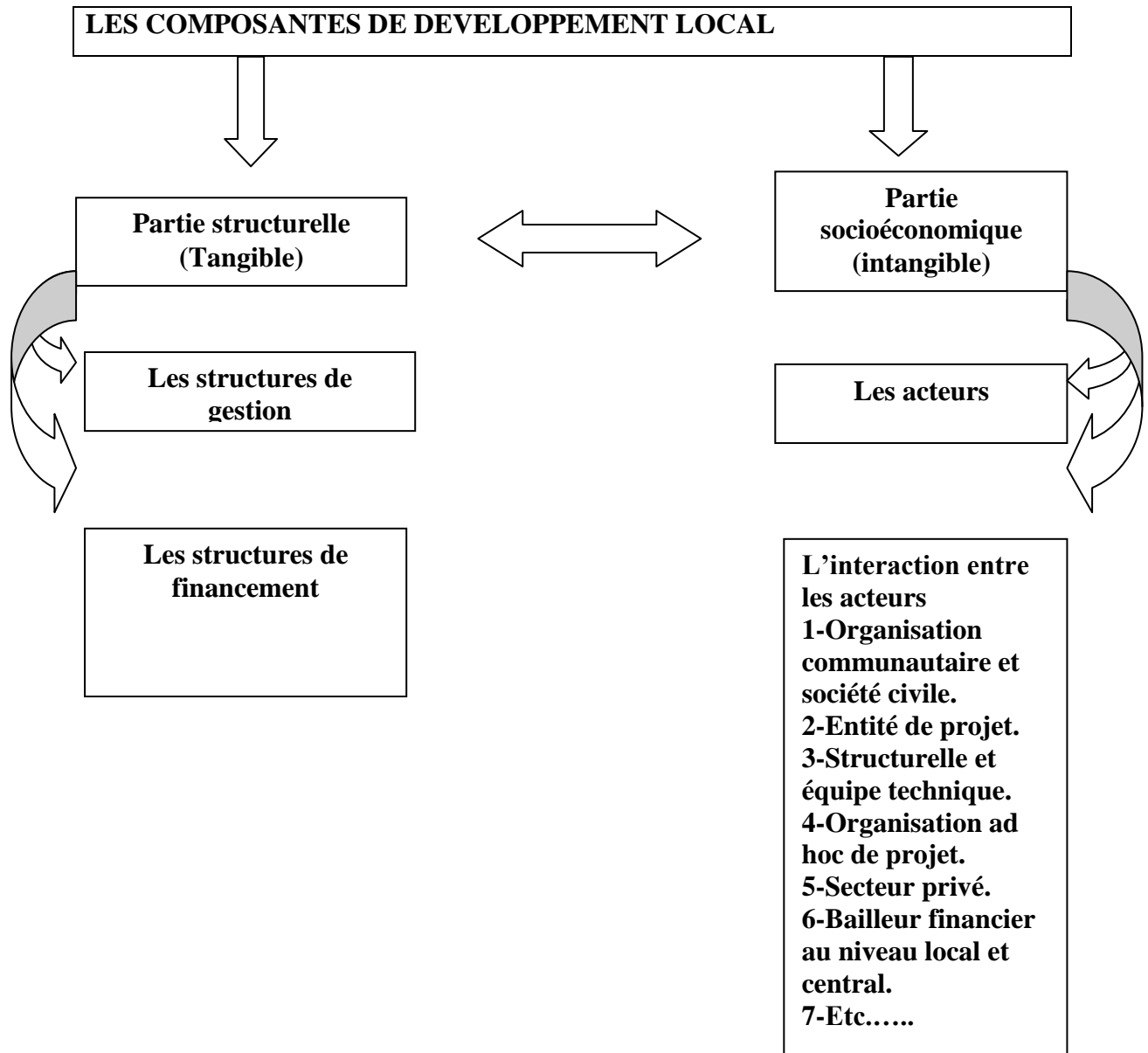
Les principaux outils du développement local sont :

- l'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones;
- une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État;
- la gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;
- la participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;
- le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

**Figure 9:** Cadre stratégique du développement local.



Source : ABILL Synthèse de développement local.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 1.3.3. Les conditions essentielles de développement local

Il faut garder en mémoire qu'il ne peut y avoir de projet de développement local sans la présence des conditions suivantes<sup>(16)</sup> :

- une prise de conscience très forte de la part des élus locaux, de la population et de ses leaders ;
- une volonté commune d'intervenir exprimée par des partenaires divers et nombreux ;
- une capacité collective de lancer et de soutenir un processus et des projets de développement ;
- une valorisation des ressources humaines et matérielles « territoriales » ;
- une reconnaissance et un appui des initiatives locales de développement par les représentants locaux, régionaux ou nationaux.

### 1.3.4. Les modes de développement local

On distingue différents types du processus du développement local qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire, elles consistent en : processus d'agglomération, spécialisation et spécification.

#### 1.3.4.1. Processus d'agglomération

Le processus d'agglomération se fonde sur une concentration d'activité économique cette notion est surtout liée aux économies d'échelles qui sont causées par l'accolement des activités et des personnes. Ce dernier ne favorise pas le domaine industriel, l'absence de coordination entre les membres de l'agglomération entraîne l'absence d'une logique industrielle déterminée et une dynamique productive systémique, «la particularité du processus d'agglomération est qu'il produit des effets externes qui ne répondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne dépendent pas d'un mode de coordination spécifique entre les différents agents. Les avantages naissants de la proximité géographique sont liés à la diversité des acteurs et sont généralement analysés comme des économies d'urbanisation »<sup>(17)</sup>.

---

<sup>(16)</sup> (B) VACHON et (F) COALLIER « le développement local : théorie et pratique », édition gaetanmorin, 1993, page 15.

<sup>(17)</sup> Sous la dir. Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximités », Ed Hermes Lavoisier, Paris, 2004. P 222.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Le processus d'agglomération peut se développer, se stabiliser ou même décliner en fonction de l'importance des bénéfices engendrés par la concentration en égard des inconvénients présents sur le territoire considéré.

L'avantage du processus d'agglomération est que les entreprises s'installent ou bien quittent le territoire comme ils veulent, il y a peu de barrières et sont peu importantes, ce qui peut correspondre à certaines stratégies entrepreneuriales fondées sur une mobilité très élevée, et généralement liées à des motifs de maîtrise ou de réduction des coûts (Gabriel Colletis et Frédéric Rychen, 2004).

### 1.3.4.2. Processus de spécialisation

Ce processus se fonde sur une structure organisationnelle forte de tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. D'une part le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle, et d'autre part la particularité du tissu a été établie en favorisant l'émergence d'agglomération d'activités qui sont liées soit par leur type d'activité soit par le produit qu'elles fabriquent.

Ce processus favorise la concentration d'entreprise appartenant au même secteur ou produisant le même produit et qui cherche à exploiter leur complémentarité en vue de s'engager dans des voies productives qu'elles n'auraient pu prendre toute seules.

« Ce type particulier de structuration de tissu économique local peut résulter à la fois d'une volonté privée mais aussi d'une volonté publique d'aménagement thématique (Rychen, 1999) »<sup>(18)</sup>.

L'avantage de ce processus, « réside précisément dans la force des effets de système dédiés ou concentrés sur une activité, sinon unique, du moins principale »<sup>(19)</sup>. L'intégration sectorielle caractérise les relations entre les entreprises et même être les entreprises et les institutions de recherche et de développement. Mais ce processus court un risque, celui de la dépendance à une activité dominante, qu'elle soit une activité traditionnelle ou de haute technologie.

---

<sup>(18)</sup> Sous la dir. Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximités », Ed Hermes Lavoisier, Paris, 2004, p 222.



## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 1.3.4.3. Processus de spécification

Ce processus est basé sur la capacité du territoire à se doter d'un mode de coordination entre les acteurs, et se caractérise de la combinaison de ses ressources et ses actifs, dispose de moyen de mettre en œuvre des stratégies qui inclinent les trajectoires hérité du passé.

« Le processus de spécification s'appuie ainsi sur la redéployabilité des actifs et sur la capacité de création de nouvelles institutions aptes à prendre en compte les nouvelles contraintes et opportunités économiques »<sup>(19)</sup>.

Ce processus semble être un mode de développement de statut supérieur aux autres, en raison de sa caractéristique deredéployabilitédes acteurs. C'est un mode plus fragile que celui de l'agglomération et de spécialisation, du fait que les relations de confiance entretenu à son niveau sont longues à instaurer et facile à remettre en cause.

Ces trois processus peuvent être attribués aux territoires en fonction de leur dynamique, et aussi la prise en compte de l'histoire de chaque territoire. Chacun possède ses avantages et ses limites, ce qui fait qu'i n'y a pas un mode idéal de développement. Le temps joue un rôle important dans la traduction des dynamiques territoriales de développement.

## Section 2. Les stratégies, théories et enjeux de développement local

Plusieurs auteurs ont tenté d'étudier le développement local selon des critères divers. Plusieurs théories ont été inspirées avec notamment les théories traditionnelles et les théories relativement récentes du développement local. Avant d'exposer ces dernières on va définir d'abord les stratégies de développement local par quelques exemples des pays, en terminera par quelques enjeux principaux du développement local.

### 2.1. Les stratégies de développement local et quelques exemples internationaux

Dans la présente partie on va citer quelques stratégies de développement local avec les quelques exemples internationaux

#### 2.1.1. Les stratégies de développement local

Les principales stratégies de développement local sont :

---

<sup>(19)</sup> Idem, p223.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

### 2.1.1.1. Approche participative de services d'appui aux entreprises : Business développement services (BDS)

Dans cette approche de cycles de BDS, des conseillers/facilitateurs de services d'appui aux entreprises procèdent à des entretiens avec des entreprises locales sélectionnées, pendant un mois. Ils identifient leurs problèmes majeurs et discutent des solutions. Ils élaborent un tableau d'analyse de situation et un plan d'actions de cinq mois.<sup>(20)</sup>

Plan d'actions sur 5 Mois			
Nom d'activité	Problèmes identifiés par le propriétaire lui-même	Propositions d'actions	
		Initiative propre de l'entrepreneur	Support complémentaire du conseiller et d'autres prestataires de services
Entreprise 1			
Entreprise 2			

Dans les cinq mois qui suivent, les conseillers/facilitateurs doivent mener des activités pour la résolution des problèmes identifiés, 80% de leur travail ne consiste pas à résoudre les problèmes par eux-mêmes, mais de faire des contacts et liens aux prestataires de services capables de contribuer à la résolution des problèmes :

Contacteur l'administration pour obtention de terrain, contacter les impôts en cas de problèmes d'impôts, mettre l'entrepreneur en contact avec un centre ou agence de promotion des exportations pour l'appui aux exportations et la participation aux foires, contacter un centre de formation technique en cas de problèmes de qualification du personnel de leur mise à niveau techniques, besoins en formation complémentaire etc.

Après cette durée on aura des résultats concrets et des rapports semestriels des

<sup>(20)</sup> Série politique, économique et développement « Développement local : Stratégie et benchmarking », Rapport n°1, Algérie, sep 2011.p.19.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

conseillers/facilitateurs. Après un premier cycle pilote, les activités pourraient être étendues avec plus de conseillers.

Approche expérimentée et évaluée au Mali, au Niger, au Sénégal et en Tunisie.

### 2.1.1.2.L'approche en réseau et partenariat

Au sein d'un territoire, l'approche en réseau se caractérise par le renforcement mutuel des stratégies d'acteurs sous la forme de partenariats locaux.<sup>(21)</sup>

Trois types de partenariats locaux peuvent exister:

- un partenariat créé à l'initiative des personnes, individuellement. Participation le plus souvent militante, généralement ancrée dans une identité très forte, tissant peu à peu les bases d'une citoyenneté renouvelée ;
- un partenariat créé à l'initiative d'entreprises ou plus généralement d'organismes professionnels qui revendiquent une place privilégiée dans les décisions économiques ;
- un partenariat public-communautaire contre la marginalisation sociale, ce type de partenariat s'établit entre des associations à caractère communautaire, des institutions de pouvoir local, des institutions gouvernementales et, dans certains cas, des entreprises.

Dans un partenariat public communautaire, les associations conçoivent et mettent en œuvre des programmes de développement social ainsi que des opérations spécifiques en vue d'améliorer les conditions de certains groupes sociaux ou de quartiers marginalisés.

En Europe, il existe des cas où des municipalités (communes) et des associations font la promotion de ce type de partenariat.

Certaines municipalités mettent en place des «maisons d'associations» afin de créer des réseaux communautaires et de faciliter la concertation avec les autorités locales.

### 2.1.1.3.Le programme leader

Apparu dans les années 1970-1980 et institutionnalisé à partir des années 1980-1990, un nouveau modèle de développement territorial, fondé sur une démarche ascendante, se diffuse dans l'ensemble des États membres de l'UE, sous l'effet de la mise en œuvre des politiques communautaires.<sup>(22)</sup>

---

<sup>(21)</sup> IBID, .p.20.

<sup>(22)</sup> IBID, .p.20.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

L'originalité de cette stratégie consiste à orienter les efforts de développement sur des projets conçus à l'échelle des communautés locales dans le but de renforcer la capacité des acteurs locaux selon une approche «bottom-up ».

Cette initiative politique, fondée sur l'hypothèse du développement endogène, est conçue sur un principe territorial et non une approche sectorielle. Son objectif est de développer de manière ciblée les besoins, les capacités et les attentes de la population locale ainsi que la valorisation des ressources locales de manière à maximiser le produit des activités et à en retenir les bénéfices.

L'initiative LEADER doit également permettre la participation des acteurs locaux à la conception de la stratégie de développement et à sa mise en œuvre, et la recherche d'une maîtrise des conditions et des effets du développement par les populations concernées (expérimentation d'une démocratie participative).

### **2.1.1.4.La démarche du budget participatif**

Cette démarche est née au Brésil, le budget participatif est une méthodologie d'élaboration, d'approbation et de suivi du budget municipal par l'ensemble de la population. Si l'idée est aussi ancienne que celle de démocratie participative, sa mise au point concrète et surtout sa mise en œuvre est au départ le fait d'une commune du Sud brésilien, la ville de Porto Alegre qui compte 1 300 000 habitants.

L'initiative a été prise il y a 12 ans lors de l'arrivée à l'exécutif municipal (au Brésil l'exécutif et le législatif municipaux font l'objet d'élections séparées) du Parti des Travailleurs (PT). La méthode a été améliorée.

Longtemps isolée, l'expérience de Porto Alegre est maintenant reconnue, au niveau mondial, comme un modèle. Elle a même tellement attiré l'attention de la communauté internationale que la Banque Mondiale a organisé en 1999 un vaste colloque à Porto Alegre qui lui a été consacré.

Ainsi, progressivement, l'idée du budget participatif est en train d'acquiescer le statut d'innovation majeure dans la gouvernance locale<sup>(23)</sup>.

---

<sup>(23)</sup> IBID, .P.21.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 2.1.1.5. La stratégie des bureaux du temps

L'idée de bureaux du temps est née en Italie il y a une dizaine d'années. Leur Objectif découle d'un constat : chaque personne a à gérer dans sa propre vie des temps contradictoires : le travail, la famille, la vie quotidienne, les loisirs<sup>(24)</sup>.

Dans la gestion de ces temps elle se confronte en permanence aux rythmes des autres, en particulier des services privés et publics : gardes d'enfants, bibliothèques, commerces, transports en commun, services administratifs, lieux de loisirs, etc.

Ces rythmes se trouvent déterminés par les décisions d'un ensemble d'acteurs privés (les familles, les commerces, les salles de spectacle, etc., et publics (transports en commun, services publics, établissements scolaires, etc., qui sont tous des acteurs autonomes dans leur décision.

Les services privés et publics ont en outre à articuler de leur côté les nécessités du service et les besoins et revendications du personnel qui assure ces services. En règle générale malgré l'extrême interdépendance de ces rythmes les uns par rapport aux autres, il n'y a pas d'espace formel de coordination entre eux.

Un bon exemple : si, dans une ville universitaire, l'ensemble des cours devait commencer à la même heure à l'Université, il en résulterait la nécessité de mobiliser à cette heure une flotte excédentaire d'autobus et de gérer les temps de conduite des chauffeurs en fonction de deux heures de pointe très limitées.

L'idée des bureaux du temps est toute simple : la collectivité locale offre un espace de dialogue, de concertation et d'élaboration possible de solutions plus satisfaisantes pour toutes les parties.

En Italie, cela prend la forme de « tables quadrangulaires » associant quatre acteurs : les habitants, les syndicats, les responsables des services publics, les responsables des services privés.

Cette idée, née localement, se diffuse progressivement, la ville de Brême en Allemagne a mis en place il y a quelques années un bureau du temps. L'idée est en train de se diffuser en France, notamment par le biais de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR).

---

<sup>(24)</sup> IBID, .P.21.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 2.1.1.6. Evaluation participative des avantages compétitifs (PACA)

PACA, une démarche développée par Mesopartner, partenariat de consultance spécialisé en développement territorial, promotion des grappes d'entreprises et développement des filières, pour démarrer ou réorienter des initiatives de développement économique local <sup>(25)</sup>.

Cette méthodologie a été appliquée avec succès dans de nombreux pays en développement ou en transformation.

Les principaux objectifs de cette démarche sont :

- La formation de praticiens dans le cadre du développement local ;
- Le développement d'instruments spécifiques, par exemple pour l'analyse des grappes, l'analyse des filières, et l'analyse des obstacles créés par le gouvernement aux entreprises,
- Le développement et la dissémination d'autres méthodologies et outils pour les initiatives de développement économique régional et local,
- Le développement de concepts et d'outils innovants pour former les praticiens en développement économique local et régional.

Mesopartner utilise d'autres démarches, entre autres :

La méthode RALIS (Evaluation Rapide des Systèmes Locaux d'Innovation). Tandis que la technologie et l'innovation continuent d'être les préoccupations majeures des acteurs locaux qui veulent créer un avantage localisé dans un monde globalisé, les auteurs de cette méthodologie, estiment qu'il existe une forte demande potentielle pour un outil tel que RALIS qui traite de l'obstacle le plus important pour influencer les systèmes locaux d'innovation : la fragmentation entre les entreprises locales, les agences et les organisations. Le Compas de la Compétitivité Locale, une approche de gestion de performance des initiatives de développement territorial basée sur la « fiche de score équilibrée ». GENESIS, une méthodologie pour l'élaboration rapide et participative d'interventions stratégiques pour une économie locale ou régionale.

---

<sup>(25)</sup> IBID, .P. 22.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 2.1.2. Données d'expériences internationales

Pour mieux appréhender le cadre général du développement local, sous un angle concret, nous avons passé en revue quelques expériences de différents pays du monde entre autres les pays développés, pays émergents et quelques pays arabe <sup>(26)</sup>.

#### 2.1.2.1. France

Depuis le milieu des années 1990, les États européens explorent de nouvelles politiques d'aménagement et de développement des territoires, mettant l'accent sur la mobilisation d'acteurs à l'échelon local pour élaborer des projets.

Le concept du développement local est apparu en France au milieu des années 1960 en réaction aux pratiques dirigistes de l'aménagement du territoire fondées sur des logiques sectorielles de filière.

Ainsi, la notion de développement local apparaît en France au moment où certains acteurs prennent conscience que leurs pays n'ont pas bénéficié des grands courants du développement économique de l'après-guerre. Pour eux, il s'agit alors de s'extraire de lois macro-économiques et d'orienter leur destin selon des décisions prises localement avec pour objectif de mobiliser les potentialités et les ressources de groupes sociaux et de communautés locales, afin d'en tirer un bénéfice social et économique. Dans ce sens, le développement local correspond à une critique du fonctionnement économique en faisant le constat que toutes les collectivités humaines, tous les territoires, ne pourront pas remplir les conditions d'une intégration à un fonctionnement économique national et international.

Actuellement en France, l'approche en termes de développement local a été utilisée par l'État dans le cadre d'actions menées au titre de l'aménagement du territoire. Le milieu rural bénéficie de plusieurs atouts y favorisant la localisation des activités économiques. Il bénéficie d'une part de transferts d'activités en provenance des zones urbaines. Il s'agit principalement d'activités industrielles qui n'ont plus aujourd'hui leur place en zones urbaines (manque d'espace, coût trop élevé du foncier, etc.) En outre, en France comme ailleurs dans plusieurs pays de l'UE, on utilise le programme Leader qui permet d'appuyer des projets de développement territorial émanant des acteurs locaux des zones rurales. Ce programme s'est concrétisé en 1970 par la mise en place du Plan d'Aménagement Rural (PAR) par le ministère

---

<sup>(26)</sup> IBID, .P. 24.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

de l'Agriculture. Son objectif était d'élaborer, dans un périmètre restreint, par la concertation entre les élus, les administrations et les responsables socioprofessionnels, des programmes de développement multisectoriels qui permettent de coordonner les diverses interventions publiques pour qu'elles concourent à un aménagement global.

### 2.1.2.2. Maroc

La prise de conscience de l'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion, notamment en milieu rural, a permis l'émergence, depuis le début des années 90, de nouvelles dynamiques de développement local dont témoignent<sup>(27)</sup> :

- l'ampleur des programmes à caractère sectoriel ou intégré, menés par des départements ministériels, en faveur de petites et moyennes localités ;
- l'adoption d'approches participatives impliquant les populations et les élus locaux dans l'identification des besoins et la mise en œuvre des projets à caractère local ;
- le développement de relations de coopération impliquant des administrations, des collectivités locales et des associations.

Le début des années 90 inaugure également l'apparition d'une nouvelle génération d'associations, qui s'est fixé comme choix stratégique d'agir au niveau local, contre l'exclusion et la pauvreté, et pour le développement de la citoyenneté et le respect des droits humains.

A travers leurs actions sur le terrain, elles ont pu démontrer leur capacité d'agir efficacement, de mobiliser la population et d'amener des acteurs locaux, nationaux et étrangers à contribuer à la satisfaction de ces besoins.

Dans le cadre de ces dynamiques, des progrès ont été réalisés, des innovations et des approches adaptées ont pu être mises en place. Il s'agit, en particulier, de réalisations en matière d'infrastructures et de services sociaux et éducatifs de base, du travail fait par des associations au moyen d'une approche participative.

Les exemples de partenariats entre les collectivités locales et les associations restent relativement limités. Le partenariat entre l'Etat et les associations, tel qu'il est régi par la circulaire du Premier Ministre de juin 2003, en est à ses débuts. Les communes, sensées jouer un rôle moteur dans ces dynamiques, sont souvent dépourvues de moyens, notamment en milieu rural.

---

<sup>(27)</sup> IBID, .p. 25.



## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

C'est de là qu'est née l'idée de la création de l'Institut Marocain de Développement Local (IMADEL), considéré comme un moyen pouvant participer, de manière active, à la formulation de conceptions et à la réflexion autour des voies susceptibles de transformer ses stratégies en des réalités concrètes, et ce, à partir de trois axes de travail:

- le développement local demande la mise à disposition de toutes les potentialités existantes dans le cadre d'un travail organisé et collectif dans lequel la collectivité locale est considérée comme planificateur de la complémentarité des rôles des partenaires locaux ;
- le développement local est une opération dynamique, interne, subjective et continue qui ne peut être réduite en un projet unique, limité dans le temps et l'espace. Elle entend mettre à jour des projets et des programmes intégrés à plusieurs niveaux, dans le cadre d'une vision commune, partagée par les acteurs locaux et confortée par les politiques nationales et régionales plus efficaces ;
- le renforcement des institutions locales élues est axe primordial pour la réalisation du développement local.

Le Maroc a mis en place des stratégies afin de renforcer des capacités des acteurs communaux notamment par :

- l'échange d'expérience entre les communes marocaines et les communes internationales par le billet:
  - Visites d'échange
  - Réseaux par Internet
- promotion et renforcement des capacités des agents de développement des communes partenaires ;
- formation des élus, et cadres communaux sur la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation.

### 2.1.2.3. Tunisie

Un pouvoir décisionnel politique et économique, trop centralisé, ayant engendré un déficit chronique de «bonne gouvernance» des affaires publiques nationales et locales. Le déficit incriminé est encore plus visible et perceptible au palier régional et local où l'autorité publique, nommée par l'Etat, agit sans être redevable de ses décisions, actes et résultats <sup>(28)</sup>

---

<sup>(28)</sup> IBID, .P.26.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Dans les localités tunisiennes, les pratiques autoritaires de management des ressources (économiques, humaines, civiles...) l'ont tout le temps emporté sur le comportement démocratique reposant sur la concertation et participation effective de l'ensemble des acteurs institutionnels locaux aussi bien étatiques que civils. Certes l'économie tunisienne est très performante, première économie africaine, elle est classée, selon le dernier rapport du Forum économique mondial 2011-2012, publié le mercredi 7 septembre 2011, en première position dans le TOP 10 des économies africaines les plus compétitives 2011-2012, et ça malgré la crise sociopolitique vécue par ce pays. Néanmoins, il en résulte un développement économique ayant peu bénéficié à l'ensemble des citoyens tunisiens et notamment dans des communautés rurales. Le projet de mise en place de la démarche «DDD» «Dignité, Développement & Démocratie», dans le cadre d'initiatives de coopération internationale décentralisée, Tunisie-Union européenne, consiste à soutenir les forces vives civiles locales dans leurs démarches de promotion d'un entrepreneuriat social et économique générateur d'emplois aux jeunes chômeurs, notamment les diplômés de l'université souffrant d'un chômage chronique, il a également comme but :

- participation effective et démocratique des acteurs locaux, sociaux, économiques et civils ainsi que les catégories sociales ciblées par l'action «DDD» (jeunes chômeurs, femmes...), au cycle de projet (identification, appréciation, financement et Suivi-Evaluation...) et à l'insertion sociale à entreprendre en régions-cibles;
- durabilité des impacts escomptés (emplois, projets...) de la mise en œuvre des projets productifs et autres actions de développement socioculturel à retenir pour financement «DDD»;
- appui au travail autonome (métiers, services de proximité...);
- valoriser le potentiel productif local (naturel, culturel, économique, humain...) en misant sur les niches prometteuses pour l'entrepreneuriat (tourisme vert et culturel, services de proximité, etc.);
- capitaliser les savoirs, savoir-faire et qualifications professionnelles locales dans des projets valorisant du statut des jeunes tunisiens, notamment en régions prioritaires;
- financer conjointement des projets à retenir en associant les sources de la coopération internationale décentralisée (régions et villes de l'UE, ONG nationales et internationales, etc.);

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

- capitaliser les bonnes pratiques d'insertion de porteurs de projets dans le circuit productif local ainsi que d'autonomisation des femmes (artisanes...) et de soutien aux professionnels de métiers de proximité communautaire (santé, services à l'enfance...) initiées et mises en œuvre par des institutions publiques de développement communautaire en milieux rural et périurbain et d'insertion;
- capitaliser les travaux d'études territoriales et thématiques réalisées en vue d'identifier des opportunités et créneaux d'affaires en région à entreprendre par les jeunes diplômés.

### 2.1.2.4. Inde

Les souhaits les plus chers des Indiens, d'après une étude intitulée «La société civile au nouveau millénaire» réalisée par la PRIA, (Centre international d'apprentissage et de promotion de la participation et de la gouvernance démocratique), sont dans l'ordre: la paix, l'éducation, la sécurité sociale et économique, la responsabilité dans la société et la participation à la gestion autonome communale<sup>(29)</sup>.

L'Inde est un pays d'une grande diversité, sa civilisation ancienne et riche a été modelée par un mélange de forces géopolitiques, sociales, démographiques et économiques, qui a produit une grande variété de traditions, de mouvements sociaux et d'institutions.

#### La PRIA, les panchayats et la société civile

Dans le contexte du développement local en Inde, la PRIA, soutient des initiatives axées sur le développement des gens, ce centre accroît la contribution de la population locale à la gouvernance démocratique au sein de la société indienne. Elle contribue également à faire du système de panchayat raj<sup>5</sup> et des organismes municipaux des institutions efficaces d'auto-gouvernance locale. Au cours des cinq dernières années, la PRIA, le Réseau d'organisations pour le soutien régional (Network of Collaborating Regional Support Organisations – NCRSO) et d'autres partenaires de la PRIA ont entrepris d'intervenir de manière stratégique pour renforcer les institutions du panchayatiraj dans les douze États indiens. Un vaste cadre d'action a été élaboré pour une intervention stratégique en Inde, ses principes sont décrits ci-dessous :

---

<sup>(29)</sup> IBID, .P. 27.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

1- Les institutions du panchayatiraj doivent être considérées comme des institutions d'auto-gouvernance locale. L'auto-gouvernance doit se fonder sur une planification du bas vers le haut basée sur une micro planification.

2- Il convient de mettre en relief la participation active des femmes (et autres groupes faibles) aux prises de décisions dans l'intention d'améliorer leur rôle et leur situation et de les aider à obtenir des positions-clés dans le domaine de l'auto-gouvernance locale.

3- Les interventions destinées à renforcer les institutions du panchayatiraj devraient se concentrer sur la formation, la promotion et l'autonomisation de nouveaux dirigeants parmi les femmes,

4- Les institutions du panchayatiraj devraient revendiquer leur accès aux ressources naturelles et humaines ainsi qu'aux autres ressources de développement disponibles auprès des gouvernements des États et du pays et en réclamer le contrôle.

5- Renforcer les institutions du panchayatiraj entraînera la mise au point de leur rôle, des systèmes de gouvernance, de la responsabilité, de la transparence et des liens existants.

La PRIA pense que seul un gouvernement local puissant, participatif, ouvert et responsable est capable de répondre aux aspirations et aux besoins des gens. Les institutions du panchayatiraj doivent être soutenues grâce à des actions bénévoles énergiques. Il faudrait aussi instaurer une saine coopération entre les organisations communautaires et les panchayat. Enfin, les politiques gouvernementales devraient viser à créer un environnement qui favoriserait l'action des institutions du panchayatiraj tant qu'institutions d'auto-gouvernance énergiques et vigoureuses.

### 2.1.2.5. États- Unis d'Amérique

Le développement économique local se base essentiellement sur deux formes de stratégies à savoir les incubateurs et le partenariat Entreprises-Elus locaux <sup>(30)</sup>

#### 2.1.2.5.1. Les Incubateurs

Les incubateurs existent depuis une trentaine d'années dans le monde entier sans recouvrir pour autant la même signification. Une chose est tout de même commune pour tous, leur objectif : contribuer à la réussite des porteurs de projet de création d'entreprise et en

---

<sup>(30)</sup> IBID, .P. 28.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

favoriser le développement. Aux Etats-Unis, le terme « incubator » désigne les pépinières, le concept d'incubateur étant parfois traduit par « innovation center ». Apparus dans les années 60, sous le nom de « BusinessIncubator », les incubateurs Américains désignent à la fois la structure d'appui avant et après la création de l'entreprise. L'ancienneté de l'incubation et l'environnement favorable à la création d'entreprise font des Etats-Unis un des pays le plus important et le plus innovant en matière d'accompagnement à la création et à l'innovation au niveau local et régional.

Aux Etats-Unis, les premiers incubateurs, issus d'initiatives locales avec des financements publics locaux ou de l'Etat, ont été créés dans un souci de développement économique local. Ce modèle est le plus pérenne à condition que celui-ci bénéficie de fonds publics et de donations privées constantes. Plusieurs tendances se dégagent au niveau des incubateurs de développement économique local :

- 1- Couverture du territoire, diversification
- 2- Sans but lucratif et soutenus par les collectivités
- 3- Intensification du rôle des universités dans le processus
- 4- Outils de sensibilisation et de développement de l'esprit d'entreprise

Ces deux derniers points nous amènent au modèle d'incubateurs dit « académiques et scientifiques ». Les incubateurs de cette catégorie sont au croisement de deux politiques convergentes : l'innovation et l'entrepreneuriat.

Nés dans les années 80, c'est-à-dire un peu après les incubateurs de développement économique, leur réussite a été progressive. Ils se concentrent dans les zones géographiques qui font converger à la fois le capital-risque, l'innovation, la recherche et les entrepreneurs.

Les autres catégories d'incubateurs s'apparentent plus aux pépinières, avec des prestations payantes.

### **2.1.2.5.2. Partenariat**

Un bon exemple américain de ce type de partenariat est celui de la ville de Philadelphie, où les 30 plus grandes entreprises se sont regroupées pour former la Greater Philadelphia First Corporation afin de contribuer au développement économique de l'agglomération. Dans ce cadre, elles ont formé avec les élus locaux la Greater Philadelphia Economie Développement Coalition qui, largement financée par l'entreprise privée, est devenue le principal lieu de coopération territoriale en matière de développement. La mission de cet organisme visait trois objectifs :

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

- 1) attirer des nouvelles entreprises;
- 2) créer un environnement favorable aux nouveaux entrepreneurs;
- 3) trouver des solutions aux graves problèmes sociaux qui affectent les couches sociales les plus démunies. L'expérience semble concluante: grâce à cet organisme, le centre-ville de Philadelphie a été restauré et de nouveaux sièges sociaux sont venus s'y installer, des secteurs industriels innovateurs ont été développés et la qualité de la vie des citoyens s'est vue améliorée.

### 2.1.2.6. Grande Bretagne

En Grande Bretagne on utilise aussi l'approche réseau où le partenariat entre le secteur privé et les institutions de pouvoir local joue un rôle majeur, les exemples les plus réussies sont ceux des trusts. Par exemple, dans la ville de St-Helens en Angleterre, la Société Pilkington Brothers a formé un trust où sont représentés la ville, la société, les représentants de la chambre de commerce, les syndicats et les PME <sup>(31)</sup>.

## 2.2. Les théories traditionnelles du développement local

Pour pallier à l'inconvénient des disparités de développement entre les différentes régions issues du schéma national de développement, plusieurs théories ont été inspirées avec notamment de la théorie des pôles de croissance et la théorie de la base économique <sup>(32)</sup>.

### 2.2.1. La théorie des pôles de croissance

La théorie des pôles de croissance est initiée principalement par (F).PERROUX. Ces premières formulations reviennent au début des années cinquante. Plus tard, cette théorie a été reprise et développée par plusieurs chercheurs : européens (BOUDEVILLE et PAELLINK) et américains (FRIEDMAN, HANSEN et ALONSO). La contribution principale de cette théorie est le fait qu'elle permet la transition de la description à l'action. Elle a inspiré de nombreuses politiques de développement régional en Europe, en Amérique et au Maghreb.

Concernant l'hégémonie de cette théorie, (PH) AYDALOT note, « il s'agit d'une approche des processus sociaux que de théorie au sens strict du terme. La théorie des pôles de

---

<sup>(31)</sup> IBID, .p.29.

<sup>(32)</sup> BOUMOULA, Samir. « Décentralisation et développement local : Contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publics locaux en Algérie :(Approche par l'analyse de l'économie publique locale » thèse, Université A.MIRA-BEJAIA, département sciences économiques, (juin 2011), p.79-80.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

croissance se présente à la fois comme théorie de la croissance sectorielle déséquilibrée et comme théorie de la croissance régionale déséquilibrée (...) elle est pour nous simultanément la théorie de la croissance des régions et la théorie rendant compte de la formation des inégalités dans l'espace. »

Si les théories traditionnelles de localisation considèrent comme homogène et support de l'activité économique, en revanche, la théorie des pôles de croissance quant à elle est basée essentiellement sur la notion de l'espace polarisé. L'espace polarisé étant défini par (F) PERROUX comme étant un espace hétérogène dont les diverses parties sont complémentaires et entretiennent entre elles et avec les pôles dominants plus d'échange qu'avec les régions voisines.

Pour (F) PERROUX, la théorie des pôles de croissance considère que :

« La croissance n'apparaît pas partout à la fois, elle se manifeste en des points ou des pôles de croissance, avec des intensités différentes, elles se répandent par divers canaux et avec des effets terminaux variable pour l'ensemble de l'économie » ;

La croissance est un processus qui se propage dans le déséquilibre. Par conséquent, elle se détache de la théorie néo-classique de la croissance linéaire et équilibrée ;

La croissance se propage grâce aux impulsions des unités motrices implantées dans les pôles de développement et non le fait d'agent isolés.

Il faut noter enfin, que des visions renouvelées de la théorie de la polarisation ont été développées avec le courant Anglo-saxon dirigé par (JC) PERRIN (1983) qui part de l'hypothèse selon laquelle le processus de développement est exogène à la région et le courant Européen dont le chef de file est (JR) BOUDEVILLE (1972) pour qui le développement est endogène.

### 2.2.2. La théorie de la base économique

La théorie de la base économique fonde l'analyse du développement régional sur les exportations et non sur les facteurs internes de la croissance telles que (croissance de la population, rythme du progrès technique, accumulation brute du capital...etc.). Dans les fondements de cette théorie, le niveau de la production et de l'emploi de la région dépend de ses aptitudes d'exportation qui dépendent elles-mêmes de la demande extérieure. Dans cet ordre d'idées le professeur (C) LACOUR note que ; « la croissance urbaine dépend de la création d'emplois qui génèrent des revenus et certaines activités privilégiées sont

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

génératrices d'exportations qui assurent les revenus de l'extérieur. Ces revenus permettent une meilleure satisfaction des besoins locaux et l'extension de la croissance ».

Pour les adeptes de cette thèse, « seuls les grands ensembles économiques de grande taille telles que les grandes nations sont maîtres de leur développement au point que celui-ci dépend des variables internes, de proportion qui leur sont propres. » L'essor des petites régions est au prorata du développement de leurs exportations en adéquation avec la demande extérieure, la recherche en effet de la croissance régionale suppose deux préalables :

Il faudra qu'il y'ait une impulsion extérieure qui accroîtra la demande et par-là la production, les revenus et la demande adressée à tous les secteurs ;

L'ouverture de la région : appliquer une stratégie d'autarcie par la région ne lui permettra qu'une reproduction à l'identique. En effet, les productions locales diffusent des revenus qui se propageront de secteurs. La production est fonction de la demande. Les revenus qui déterminent la demande sont également une fonction de la production. Le modèle est fermé et stationnaire et le produit régional demeure par conséquent constant.

La mise en pratique de la théorie de la base économique débouche sur des stratégies de développement et d'aménagement du territoire d'une part et ne conditionne d'autre part aucun découpage territorial.

### 2.2.3. La théorie du développement par le bas

L'aggravation des déséquilibres régionaux issus de l'application des modèles de développement régionaux au début des années 70 avait conduit les théoriciens du développement à pallier à cet inconvénient tout en proposant un modèle repose sur l'idée d'une économie organisée par et pour les membres de la communauté locale<sup>(33)</sup>. Ce courant de pensée utilise plusieurs concepts et considérations théoriques tous comme : développement autocentré, développement local, développement par le base, développement endogène...etc. A ce sujet PHILIPPE AYDALOT note que « les idées relatives au développement autocentré se présentent davantage comme une nébuleuse rassemblant des apports venant d'horizon très diverses que comme une théorie à contenu scientifique indiscutable ».

---

<sup>(33)</sup> Ibid, .P.81-82-87.



## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 2.2.4. Les théories relativement récentes du développement local

Pour les tenants de cette approche, le processus de structuration des territoires en termes développement local s'explique essentiellement par la proximité géographique, définie comme un « ensemble de relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs » <sup>(34)</sup>. On regroupe dans cette approche essentiellement, la théorie du district industriel et la théorie des milieux innovateurs.

Le district industriel désigne à l'origine une forme d'organisation industrielle envisagée par l'économiste anglais ALFRED MARSHALL, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Selon cet auteur, les rendements décroissants ne sont pas seulement dus aux économies d'échelle mais également aux économies d'agglomération. Au sens marshallien du terme, le district industriel repose sur la proximité géographique et la division sociale du travail (DST), Autrement dit, une division de la production non pas au sein d'une même entreprise mais entre les petites entreprises d'un même territoire. Chacune se spécialise dans un segment du processus productif.

L'efficacité des entreprises dans ce cas, passe par l'établissement de relations immatérielles et informelles entre elles, portant sur l'échange d'informations diverses (technologies, marchés.....). L'intensité de ces relations est d'autant plus élevée que les entreprises sont dans une situation de proximité géographique.

Ce mouvement relationnel présente un certain nombre d'avantages telles que les économies en coût de transaction du fait que les échanges sont informels et sous-tendus par la confiance entre les agents économiques, des externalités positives liées au partage des compétences induites par la fluidité du travail entre les différentes entreprises ; enfin l'atmosphère industrielle du district permet à chaque agent de se former au contact de l'autre.

Cette notion de district industriel a été reprise dans les années soixante-dix (1970) par des économistes italiens (G BECATINI 1970), dans leurs analyses des systèmes de production locaux (SPL). Leurs premières recherches ont porté sur l'Italie centrale (Toscane et Vénétie), qui constitue un exemple type de district industriel. Réinterprété par (G BECATINI), le district industriel désigne une entité socioculturelle caractérisée par :

---

<sup>(34)</sup> Ibid, .p.89-90.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Une atmosphère industrielle résultant de la formation et de l'accumulation des compétences ;

Une organisation industrielle fondée sur un mélange de concurrence-émulation-coopération ;

L'existence d'une gamme de (PME) spécialisées et organisées autour d'une industrie dominante.

L'idée de système productif localisé (SPL) développée en France par BERNARD PEQUEUR, s'inspire largement de la théorie du district industriel. Pour cet auteur, le phénomène du développement local se cristallise sous forme des (SPL), qui, selon lui, sont le résultat de la crise du fordisme. « La crise du fordisme s'est accompagnée d'une réapparition symptomatique des systèmes productifs locaux ». Ces (SPL) présentés comme de nouvelles formes d'industrialisation, sont caractérisées par :

Une spécialisation des productions autour d'un produit fondamental pour l'économie de la région en question ;

Les secteurs représentés, les technologies employées et les types de produit sont compatibles avec la petite dimension des unités de production ;

L'existence d'une multitude de (PME) et absence d'une entreprise leader (FMN) ;

Le système d'interdépendance entre les PME locales est très étroit et très complexe (division de travail poussée, services mutuels et une circulation très dense de l'information). Ces (SPL) constituent donc une forme significative d'une dynamique de développement s'appuyant sur les ressources locales et s'opposant au modèle de développement fordiste.

### **2.2.4.2. La théorie du milieu innovateur**

Initiée par les chercheurs du groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) dont le chef de file est PHILIPPE AYDALOT, cette approche considère le territoire lui-même comme « milieu innovateur », c'est-à-dire, doté de capacités d'innovation et d'adaptation et puisant son dynamisme des atouts et potentialités de son site historique<sup>(35)</sup>.

Les tenants de cette approche cherchent à déterminer les conditions extérieures nécessaires à la naissance de l'entreprise et à l'adoption de l'innovation. Car, pour eux, l'entreprise est secrétée par le milieu local.

---

<sup>(35)</sup> Ibid, .p.91.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Pour MAILLAT, le degré d'innovation d'un territoire passe par l'analyse de sa logique d'interaction et sa dynamique d'apprentissage.

La première porte sur l'intensité relationnelle des agents sur le plan de l'innovation. La seconde est liée à la capacité d'adaptation des acteurs aux diverses transformations et au degré d'appropriation des solutions nouvelles.

En effet, l'intensité des relations entre les agents sur le plan de l'innovation, où les relations informelles (réseaux familiaux, professionnels et amicaux) jouent un rôle capital dans l'échange de l'information entre les (PME), renforce l'unité de ces dernières, leur dynamisme d'apprentissage ainsi que leur capacité d'adaptation aux transformations induites par la globalisation.

Un territoire, pour qu'il soit donc innovateur, doit être bien pourvu aussi bien en matière de coopération technologique que de capacités d'adaptation des agents économiques.

Pour beaucoup d'auteurs et chercheurs indépendants, l'ARC Jurassien suisse, qui a su adapter son système productif horloger aux exigences de la concurrence internationale en réunissant son passage dans les années soixante-dix (70) de la montre mécanique à la montre électronique, constitue un exemple type édifiant d'un milieu innovateur.

### **2.3. Les enjeux du développement local**

L'enjeu principal du développement local est celui de la revitalisation. D'autres enjeux viennent s'y greffer, qui prendront une importance plus ou moins grande selon les initiatives mises de l'avant et les acteurs qui les portent. Il s'agit des enjeux de l'équité, de la démocratisation et du développement durable<sup>(36)</sup>

#### **2.3.1. La revitalisation**

Le développement local s'attaque à la grande question du sous-développement de quartiers urbains et des régions périphériques aux grands centres économiques d'une nation. Cet enjeu peut être abordé sous différents angles. Nous avons vu que le développement local couvre non seulement la notion de regain économique mais ceci dans l'optique de la valorisation des ressources locales d'une communauté pour l'amélioration des conditions de vie et d'emploi. Il implique une bonne connaissance des problèmes et des spécificités locales

---

<sup>(36)</sup> JEAN-MARC Fontan et LEVISQUE Andrée : « Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire », Institution de formation en développement économique communautaire (IFDEC), Montréal, 1992.p.34-35-36-37.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

afin de définir une stratégie adaptée à une communauté ou à un territoire. En ce sens, le développement local ne saurait représenter une recette applicable partout de la même façon. Chaque zone d'intervention doit faire ressortir la problématique de son propre sous-développement et, à partir d'une analyse des données du sous-développement et des besoins rencontrés, on doit non seulement définir un plan d'action mais aussi définir des outils d'intervention.

La revitalisation prendra donc des formes différentes. À Montréal, il s'agit principalement (1) de travailler à la création d'emplois et d'entreprises, et (2) de voir au développement de l'employabilité des sans-emploi. À Halifax, il s'agit principalement de travailler à l'insertion des sans-emploi sur le marché du travail. À Saint-Boniface (Manitoba), il s'agit de travailler au développement du logement "francophone". À Nanaimo (Colombie-Britannique), il s'agit de travailler à la création d'emplois et d'entreprises autochtones. À Dudley (Boston), il fallait s'assurer de pouvoir contrôler le type de développement qui allait se faire sur l'espace de ce quartier urbain bostonnais.

La revitalisation prendra donc des formes différentes. Ainsi, à Montréal, il s'agit tant de travailler à la création d'emplois pour les populations exclues des quartiers en déclin que de favoriser la synergie des intervenants à l'échelle locale ou d'assurer une coordination accrue des programmes gouvernementaux pour les rendre effectifs à l'échelle des quartiers, etc. Dans des régions mono industrielles en déclin il s'agira surtout de développer de nouveaux créneaux de production à partir des ressources en place et de créer ou recréer les conditions favorables à leur émergence. Ce 35 dernier aspect peut couvrir autant les ressources financières, les infrastructures qu'un changement d'attitude chez les groupes de population concernés.

Chaque quartier, chaque zone urbaine ou rurale établit un diagnostic qui identifie des problèmes, des besoins et qui trace les voies à suivre, les outils à développer et les mécanismes participatifs (validation et contrôle de l'orientation et du travail par la communauté) à implanter pour protéger et respecter les intérêts de la communauté.

L'équité à la capacité de produire une certaine richesse sociale, s'ajoute l'enjeu de l'équité. Ici, le développement se fait avec le souci de maximiser les retombées sur l'ensemble de la population en place ou d'intégrer des populations traditionnellement exclues pour assurer une répartition plus équitable de la richesse.

Là encore, c'est l'analyse des besoins de la population et des modèles existants qui détermine les priorités et les modalités d'action. Cet enjeu se manifeste sur plusieurs plans et il est

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

parfois difficile à réaliser. Il pourra s'agir de réserver une part pour du logement social sur un site à développer dans un quartier, de favoriser l'implantation d'entreprises ayant des retombées positives pour la communauté, de promouvoir l'embauche locale, de favoriser l'équité à l'emploi de groupes cibles, de développer l'entrepreneuriat au féminin ou ethnique par exemple.

### 2.3.2. La démocratisation

Pour la question de la démocratisation, nous rencontrons une situation un peu différente. Ici, il s'agira autant d'analyser et de répondre à des besoins que de former la population à une nouvelle réalité : le partage des responsabilités et l'investissement des lieux démocratiques.

Le partage des responsabilités, c'est la volonté de ne pas réduire son intervention à des tâches techniques mais de l'élargir pour y inclure "Information - Prise de décisions - Participation à la planification".

L'investissement des lieux démocratiques, c'est la volonté de participer au travail accompli sur des lieux décisionnels :

- participation active aux assemblées de quartier en milieu urbain (à un Comité conseil d'arrondissement de Montréal, par exemple), en soumettant des mémoires à des conseils municipaux, à des commissions d'enquête, etc. ;
- participation aux élections et à des conseils d'administration (caisse populaire, association de quartier pour protéger l'environnement, élection de commissaires scolaires, etc.).

Travailler au développement d'une plus grande équité sociale et à une démocratisation des institutions sociales demande aussi d'analyser une situation et de mettre sur pied des outils pour actualiser un plan d'action. L'exemple du Centre d'innovation et de développement local Grand- Plateau à Montréal est intéressant à cet égard. Le groupe a constaté l'absence de mode de financement pour des initiatives à caractère social pouvant être mises sur pied et utilisées par des populations marginalisées (garderies, coopératives de travail, micro-entreprises, etc.). D'où l'idée de créer un fonds d'investissement pour soutenir financièrement et techniquement des projets qui n'auraient pu voir le jour autrement.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

### 2.3.3. Le développement durable

Beaucoup plus marginalement, nous retrouvons l'enjeu du développement durable. Il s'agit de réaliser un développement qui tienne compte de l'équilibre environnemental afin que la satisfaction des besoins des générations actuelles n'entrave pas celle des générations futures.

Dans un sens large, ce type de développement inclut la recherche d'équité et de justice sociale (entre les individus, les groupes ou les nations). Un tel cadre de travail constitue en quelque sorte un code d'éthique du développement économique où l'on ne peut se permettre de sacrifier des ressources naturelles et humaines pour réaliser des profits à court terme. Le développement durable vise à intégrer, dans les processus décisionnels relatifs aux choix de développement, des préoccupations de prévention et de respect de l'environnement naturel (biosphère) de même que des préoccupations de justice sociale (répartition des ressources, équité à l'emploi, investissement social, etc.).

Dans la ligne du développement durable, le Programme économique de Pointe-Saint-Charles a refusé d'appuyer un projet pour la localisation d'une entreprise polluante sur son territoire. Ce projet aurait créé des emplois mais au prix d'une pollution locale qui aurait entraîné une détérioration du cadre de vie pour les résidents du quartier. Les promoteurs du projet ont été invités à trouver un nouveau site pour localiser leur entreprise.

### 2.3.4. Des enjeux mais aussi des compromis

Qui parle d'enjeux parle de perceptions différentes et parle aussi de compromis à réaliser. La société ne forme pas un bloc monolithique où les problèmes et leurs solutions sont perçus et analysés de la même façon. Une société est formée de groupes disparates qui ont des besoins, des intérêts, des ressources distinctes. Dès lors, la conception d'une solution locale à un problème local ne prendra pas la même forme si elle est initiée par des acteurs qui proviennent du milieu des affaires ou qui proviennent du milieu communautaire.

Traditionnellement, les acteurs du développement économique travaillaient séparément, chacun dans leur coin. Aujourd'hui, cette réalité laisse place à une nouvelle dynamique, celle de la concertation et du partenariat. Il n'est plus possible, ni souhaitable d'envisager une continuité du modèle centralisateur et autoritaire de prise de décisions qui touchent des questions collectives.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

L'entreprise, d'un côté, et l'économie, de l'autre, sont de moins en moins une affaire privée et deviennent de plus en plus une affaire non seulement publique (Sociétés d'État) mais aussi collective (Corporations de développement économique communautaire).

Le développement local repose sur la prémisses de la participation de tous les acteurs et, à ce titre, beaucoup d'énergie est investie dans des activités pour renforcer le dialogue entre les différents groupes. Ce dialogue favorise la production de compromis qui, tout en libérant des ressources (financières, humaines, techniques), visent à respecter un consensus autour des enjeux de la revitalisation, de l'équité, de la démocratisation et de la durabilité.

### **Section 3. Le développement local dans le contexte Algérienne**

Le développement local a passé par deux étapes en Algérie. L'étape a durée 23 ans (1966-1989), elle correspond à une planification centralisée. Dans cette première phase les collectivités locales notamment les communes participent activement dans le développement économique et social, et cela par l'élaboration des plans communaux de développement, la deuxième phase a commencé à partir des années 80. On a assisté dans cette deuxième phase à des réformes tant économique qu'institutionnelle.

#### **3.1. Le développement local dans le contexte de planification centralisée**

L'Algérie s'est engagée dès les premières années de l'indépendance dans un processus de développement, basée sur le principe de planification impérative et centralisée afin de lutter contre les problèmes de sous-développement.

##### **3.1.1. Les programmes spéciaux et le programme d'équipement local**

Le développement planifié et centralisé vise à doter le pays d'une base industrielle. Pour gérer les différents déséquilibres, l'Etat décide de mettre en œuvre des actions de vocation locale. A partir de l'année 1966 se sont les programmes spéciaux (PS) qui sont succédés, le programme d'équipement local des communes (PEL) en 1970, les plans communaux de développement (PCD) et les programmes des industries locales (PIL) en 1974.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Les programmes précédents sont nés pour réduire les disparités des régions en matière d'équipements, d'industrie.

### 3.1.1.1. Les programmes spéciaux (PS)

C'est en 1966 que les PS sont inaugurés, avec le programme spécial d'Ouargla. Ces programmes se sont élargis par la suite à d'autres wilayas du pays : les Aurès, Sétif, Tizi-Ouzou, Tlemcen..., plus de 300 communes désertées.

Ces programmes ont touchés plusieurs secteurs (agriculture, éducation, artisan,...) afin de réduire les inégalités existantes entre les différents secteurs et régions.

Ces programmes décidés centralement n'ont pas atteint les objectifs proclamés.

### 3.1.1.2. Les programmes d'équipement local

Les PEL ont été mis en œuvre par le premier plan quadriennal (1970-1973). Ils ont été mis sous la responsabilité de chaque wilaya, leurs objectifs sont :

- ✓ La création d'emplois et lutter contre le chômage.
- ✓ La création et le développement des infrastructures économiques et sociales.

Pour atteindre ces objectifs, cinq types de programmes d'équipement local ont été définis :

- Le crédit de rénovation et d'équipement des collectivités locales sahariennes et subsahariennes (RECLS).
- Les dépenses d'équipement collectif (DEC) afin d'améliorer les conditions de vie de la population (équipement, assainissement, administratif,...).
- Crédit de plein emploi (CPE) afin de créer l'emploi et diminuer le taux de chômage.
- Le développement économique et rural (DER). Son but est le soutien de secteur agricole traditionnel.

Les actions menées dans le cadre des PEL ne nécessitent pas un investissement lourd.

En 1974 L'Etat algérien a élaboré de nouveaux instruments jugés mieux adaptés aux réalités locales, à l'occasion de lancement de seconds plans quadriennaux. Ces instruments sont les plans communaux de développement (PCD) et les programmes des industries locales (PIL).



## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

A ce propos, le secrétaire d'Etat <sup>(37)</sup> aux plans a déclaré concernant ces plans « les PCD correspondent à une phase d'approfondissement de la cohérence du développement local planifié. Ils sont une tentative de franchissement des limites inhérentes à la nature des programmes spéciaux et sont présentés comme une réponse appropriées comme une réponse appropriée aux insuffisances des programmes d'équipement local des communes ».

### 3.1.2. Les plans communaux de développement et les programmes des industries locales

Les PCD et les PIL sont lancés dans le second plan quadriennal 1974-1977, ce sont les deux outils de planification dite décentralisée.

#### 3.1.2.1. Les plans communaux de développement (PCD)

Comme il se définit dans le rapport général de deuxième plan quadriennal, le plan communal est destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée locale proposées par la commune, réalisées et gérées par elle et financées sur ressources centrales.

Les PCD visent à assurer la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins de la population.

Les trois catégories des plans communaux de développement sont :

- Les plans communaux de modernisation urbaine (PMU). Ils sont applicables aux chefs lieu de la wilaya et de daïra (grandes agglomération urbaine) ;
- Les plans communaux semi urbains. Ils concernent les communes à dominance urbaine.
- Les plans communaux de révolution agraire.

Les secteurs d'investissement confiés aux communes sont : la santé, l'agriculture, hydraulique. Les autres secteurs sont pris en charge par les pouvoirs supérieurs de la planification dans le cadre des investissements sectoriels. Les communes ont un pouvoir pour planifier et participer au développement économique ou social dans leurs territoires.

---

<sup>(37)</sup>Secrétaire d'Etat au plans, circulaire n°c-1, décembre 1974, cité par MECREMENT, indépendance politique et libération économique Ed ENAP-OPU Alger, 1986, p 166.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

Le manque de moyens, et la rareté des ressources pour les communes ont influencés négativement sur le fonctionnement des collectivités locales, et leurs imposent la dépendance au pouvoir central.

### 3.1.2.2. Les programmes des industries locales (PIL)

Les PIL visent à impulser nouvelle forme d'industrialisation. Ils sont pour compléter les PCD.

Les PIL sont à l'origine d'une 2<sup>ème</sup> secteur public industriel décentralisé, dans le but de corriger les effets négatifs du processus d'industrialisation conduite par le centre. Ils sont fondé sur les attributions communales en matière de développement socio-économique reposaient sur les principes suivants :

- Dotation de chaque région d'un ensemble de PI en relation avec les ressources locales dont l'objectif est de lui assurer une relative autonomie.
- Le renforcement de la décentralisation administrative par l'élargissement des responsabilités locales sur le plan économique.

Des centaines d'entreprises publique locales (E.P.L) ont été créés dans la plus part des communes de territoire nationale. Elles sont été considérées comme un instrument essentiel du DL et de la décentralisation.

- La valorisation de la main d'œuvre par le recours à des technologies simples et au savoir-faire local.
- Le freinage de l'exode rural et la valorisation des revenus ruraux non agricoles.

Du point de vue de l'aménagement de territoire, nous pouvons dire que le PIL a aidé à réduire les inégalités entre les régions par la création d'un tissu industriel intense.

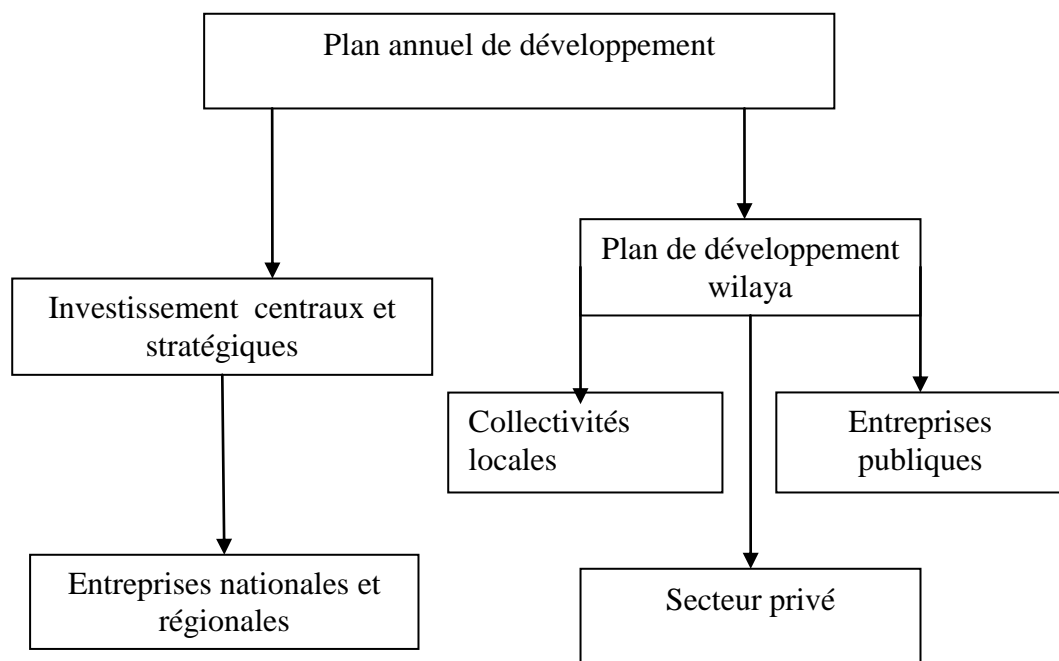
### 3.2. Le DL dans le contexte des reformes

Plusieurs réformes sont mises en œuvre avec d'importantes implications sur le développement local pour régler le dysfonctionnement du modèle du développement centralisé comme le déséquilibre intersectoriel, la marginalisation agriculture, ... .Sur le plan institutionnel, une série de mesures qui visent le renforcement des prérogatives des collectivités locales en matière de développement. Il s'agit de la loi n°88-02 du 12 /01/1988 relatives à la planification et 02 lois promulgué au mois d'avril 1990, relative à la commune, et à la wilaya respectivement.

### 3.2.1. Les réformes institutionnelles et le développement local

Ces réformes sont faites au début des années 1980. <sup>(38)</sup> Elles se basent sur la réforme de la planification économique, les grandes orientations de cette réforme peuvent être résumées comme suit :

**Figure 10 :** La nouvelle organisation de la planification économique.



**source :** BOUMOULA, Samir. « Décentralisation et développement local : Contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publics locaux en Algérie :(Approche par l'analyse de l'économie publique locale » thèse, Université A.MIRA-BEJAIA, (juin 2011), p85.

Concernant la nouvelle organisation de la planification économique M.DAHMANI la décrit comme suit :

---

<sup>(38)</sup> [www.CENEAP.com.dz](http://www.CENEAP.com.dz).

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

« L'Etat prendra en charge les investissements à caractère répétitif et d'importance moyenne et enfin le secteur privé économique national mobilisera l'épargne l'investissant dans les secteurs non stratégiques »<sup>(39)</sup>

Au niveau local d'immenses compétences sont dévolues aux instances décentralisées. Le processus de réforme continuera à partir de 1988, un approfondissement avec la promulgation d'une loi sur la planification 1988 et deux autres lois 1990, avec ses deux dernières lois qui sont relatives à la commune et à la wilaya, c'est toute une politique de décentralisation et de développement local qui se met en place.

En effet, le rôle de la commune en tant qu'instance décentralisée, est défini par l'article 88 de la loi 90.80 qui annonce que « la commune met en œuvre toute mesure de nature à encourager et favoriser l'intervention des opérateurs ». Aussi cette loi charge la commune de pas moins de 250 missions touchant à tous aspect du développement.

### **3.2.2. Les réformes économiques et le DL**

Plusieurs réformes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs d'activités, dont les implications sur le développement local sont réalisées.

#### **3.2.2.1. La restructuration organique des entreprises**

La restructuration des entreprises publiques, engagée en février 1981 repose sur deux principes :

- L'introduction de nouvelles normes de production dans le but d'accroître les capacités de production et la nouvelle politique de salaire pour améliorer la productivité du travail.
- La miniaturisation des grandes unités de production, mais elle est justifiée de mauvaises performances des entreprises publiques.

#### **3.2.2.2. La réforme du secteur de l'agriculture**

L'agriculture est au premier rang [1980-1984], une première touche alors le secteur de l'agriculture, elle est basée sur restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en DAS sont issus de la réforme de 1980, le but essentiel de cette réforme

---

<sup>(39)</sup> DAHMANI.M ; l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ; in cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986, p42.

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

est de « permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations ».

On remarque que la mise en place de nouveau système de gestion des terres agricoles s'est accompagnée de la décentralisation de certaines structures d'appui à l'agriculture et la création d'un fonds de garantie agricole (FGA), destiné à favoriser l'agriculture privée.

### **3.2.2.3. L'autonomie des entreprises publiques**

La promulgation de la loi n°88-01 de la 12/01/1988 porte sur la loi d'orientation sur les EPE, constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotée d'un capital social et de l'autonomie financière. Suite à la promulgation de cette loi, 350 sociétés national sur 450 existantes sont transformés en EPE aux quelles est reconnues l'autonomie de gestion.

### **3.2.2.4. Promotion de secteur privé national**

Le secteur privé algérien a longtemps été marginalisé par l'Etat. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

Les réformes sont économiques qu'institutionnelles, les entreprises durant cette phase semblent s'orienter vers un modèle de développement décentralisé.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, nous dirons que la différence qui existe entre les diverses stratégies et théories du développement local a enrichit ce concept. Il y a d'une part, ceux qui étudient le développement local sur la base stratégique de développement des gens (Maroc-Tunisie-Inde), sur les acteurs locaux (France) et incubateurs-partenariat (Etats unis d'Amérique-Grande Bretagne) ; d'autre part, ceux qui appréhendent le développement sous l'angle des théories traditionnelles du DL et les théories relativement récentes du DL. Ces diverses stratégies et théories ont donné un enrichissement au concept du développement local, qui est devenu une référence pour toutes les nations. Mai existe toujours des enjeux comme la revitalisation, démocratisation etc.....

En Algérie, la période 1962-1980 est marquée par un système de planification centralisé. La décision économique ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du plan

## Chapitre II : Le développement local : fondements, théories et stratégies

---

relevaient du ressort quasi-exclusif de l'Etat central. A partir des années 80, et suite notamment au contre choc pétrolier de 1986 qui a relevé au grand jour les dysfonctionnements de modèle de développement centralisé, la nécessité de la décentralisation de la décision économique est enfin reconnue.

***Chapitre III) Analyse les  
résultats de l'enquête portant  
sur la relation entre la  
création des PME et le  
développement locale au  
niveau de la commune  
d'AKBOU.***

# Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

## Introduction

Le développement de l'industrie est certainement un facteur majeur du développement économique et social d'un pays. Cependant, le secteur industriel constitue et reste le premier acteur qui affecte d'une manière conséquente l'économie d'un pays. Les zones industrielles et les zones d'activité implantées à travers le territoire national participent pleinement au développement économique par la création de richesse et d'emplois. Toutefois, leurs localisations ont été faites pour la plupart d'entre elles par l'émergence spontanée de nombreux et importants espaces industriels à la faveur des investissements massifs réalisés dans le cadre des différents plans de développement. La plupart des espaces industriels se trouvent localisés dans la région littorale. C'est la bande côtière qui a attiré le plus grand nombre d'investissements industriels. Les conditions d'économie externes (eau, énergie, infrastructures) et les avantages recherchés pour l'installation des unités privilégiant les sites faciles à aménager et le plus souvent de bonne qualité agricole, c'est les facteurs explicatifs de la concentration industrielle sur la frange littorale nationale.

Nous allons essayer, à travers la zone Taharacht AKBOU, de montrer une image sur le tissu industriel Algérien. Cette zone qui ne compte que des investisseurs privés, a permis la création d'une dynamique nouvelle par une assise industrielle plus développée. Elle occupe le devant de la scène économique nationale avec la renommée des entreprises implantées. Un espace de prédilection pour le développement à grande échelle de l'industrie. Cette zone s'étale sur un tissu industriel relativement important, diversifié et d'une densité forte, qui contribue largement au développement local par la création d'emploi, la fourniture des biens sur le marché et l'augmentation des recettes fiscales de la commune, et contribue aussi à la dégradation des écosystèmes par la pollution engendrée suite au non-respect de l'environnement.

Des lors, L'objet de ce mémoire est d'évaluer l'impact de la création des PME dans la zone industrielle de Taharacht sur l'économie locale

- Comment participe la zone industrielle TAHARACHT au développement de la commune d'AKBOU

Pour répondre à cette problématique nous avons réalisé une enquête par questionnaire



## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

### **Section 1. Présentation de la wilaya de BEJAIA, de la commune d'AKBOU et la ZAC TAHARACHT.**

Dans cette section on va essayer de faire une petite aperçus sur la PME dans la wilaya de Bejaia, puis en passe à la présentation de la commune d'AKBOU et enfin on terminera par la ZAC TAHARACHT c'est la zone de notre enquête de terrain.

#### **1.1.Présentation des PME dans la wilaya de Bejaia**

Vers les années quatre-vingt, le secteur industriel publique commence à s'affaiblir pour céder place au secteur privé. Par conséquent, les pouvoirs publics s'orientent vers une nouvelle politique qui privilégie la création d'entreprises privées. Pour cela, il était impératif de chercher des terrains en vue de les aménager pour accueillir les entreprises

Le secteur industriel dans la wilaya de Bejaia a connu une transformation significative depuis la seconde moitié des années 90. Le secteur public qui était très dominant jusque là, commençait à se rétrécir devant un secteur privé qui a pu prendre forme en une période de temps relativement courte. Le nombre des nouvelles créations croit d'une année à une autre. L'implantation à Bejaia de l'industrie publique depuis le lancement des premiers plans de Développement en Algérie n'a obéit presque à aucune autre logique que de localisation qu'à celle de la résorption du chômage endémique qui sévissait dans la région. Caractérisée par une main-d'œuvre très peu qualifiée, cette région a reçu des industries dont le fonctionnement ne nécessitait pas un minimum de qualification et une forte intensité de main d'œuvre. En effet, l'industrie de la wilaya de Bejaia connaît ces dernières années une ascension remarquable au niveau nationale, avec un tissu industriel diversifié et d'une densité forte. La wilaya de Bejaia arrive même à concurrencer les grandes métropoles (Alger, Oran, Annaba, ...) en matière d'attraction des investisseurs nationaux et étrangers. La densité industrielle de Bejaia est plutôt dominée par les industries agro-alimentaires avec un taux avoisinant 50 % du nombre de PME/PMI du total du secteur industriel.

Ces entreprises se répartissent inégalement sur le territoire de la wilaya. La plus grande part se localise dans les grands centres urbains. En outre, les plus importantes d'entre elles se trouvent dans les parcs d'activité, c'est-à-dire dans les zones industrielles et les zones d'activités spécialement aménagées. Actuellement, les trois zones industrielles (Bejaia, El-Kseur et Akbou) ainsi que certaines zones d'activité (Taharacht-Akbou, El-Kseur) regroupent presque la totalité des moyennes et grandes industries.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

Le tableau ci-dessous montre la répartition inégale des PME par commune dans la wilaya de Bejaia

**Tableau 13** : répartition des PME par commune dans la wilaya de Bejaïa.

Secteur d'activités	PME 3 <sup>eme</sup> trimestr e 2014	Mouvement 4 <sup>eme</sup> trimestre 2014				Total de PME 4 <sup>eme</sup> trimestr e 2014
		Créatio n	Radiatio n	Réactivati on	Eca rt	
01- BEJAIA	6118	111	01	18	128	6246
02-AMIZOUR	503	10	00	02	12	515
03-FERAOUN	196	06	00	00	6	202
04-TAOURIRT IGHIL	64	01	00	00	1	65
05-CHELLATA	64	04	00	00	4	68
06-TAMOKRA	19	02	00	00	2	21
07-TIMEZRIT	558	07	01	01	7	565
08-SOUK EL TENINE	423	06	00	00	6	429
09-M' CISNA	93	02	0	00	2	95
10-TINBDAR	55	01	01	01	1	56
11-TYCHI	356	07	00	00	7	363
12-SEMAOUN	284	03	00	00	3	287
13-KENDIRA	87	01	00	00	1	88
14-TIFRA	77	02	00	01	3	80
15-IGHRAM	121	06	00	00	6	127
16-AMALOU	160	01	00	00	1	161
17-IGHIL ALI	83	00	00	00	0	83
18-FENAIA ILMATEN	95	05	00	00	5	100
19-TOUDJA	106	01	00	03	4	110
20-DARGUINA	209	03	00	00	3	212
21-SIDI AYAD	56	02	00	00	2	58
22-AOKAS	398	10	00	00	10	408
23-BENI DJELLIL	172	03	00	01	4	176
24-ADEKAR	102	00	00	00	0	102
25-AKBOU	1700	30	00	06	36	1736
26-SEDOUK	381	07	00	01	8	389
27-TAZMALT	742	07	00	01	8	750
28-AIT R'ZINE	174	05	00	01	6	180
29-CHEMINI	180	01	00	00	1	181
30-SOUK OUFLA	149	02	0	00	2	151
31-TASKRIOUT	283	07	00	00	7	290
32-TIBANE	60	00	00	00	0	60
33-TALA HAMZA	226	05	00	02	7	233
34-BARBACHA	179	02	00	02	4	183
35-BENI KSILA	92	00	00	00	0	92
36-IFRI OUZLEGUEN	347	05	00	04	9	356
37- BOUHAMZA	119	02	00	00	2	121

Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur  
l'impact de la création des PME sur le développement local au  
niveau de la commune d'AKBOU

<b>38-BENI MELIKECHE</b>	<b>37</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>1</b>	<b>38</b>
<b>39-SIDI AICHE</b>	<b>515</b>	<b>08</b>	<b>03</b>	<b>03</b>	<b>8</b>	<b>523</b>
<b>40-EL KSEUR</b>	<b>709</b>	<b>21</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>23</b>	<b>732</b>
<b>41-MELBOU</b>	<b>178</b>	<b>04</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>6</b>	<b>184</b>
<b>42-AKFADOU</b>	<b>80</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>2</b>	<b>82</b>
<b>43-EL FLAY</b>	<b>101</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>3</b>	<b>104</b>
<b>44-KHERRATA</b>	<b>542</b>	<b>05</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>6</b>	<b>548</b>
<b>45-DRAA EL KAID</b>	<b>251</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>03</b>	<b>3</b>	<b>254</b>
<b>46-TAMRIDJET</b>	<b>103</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>2</b>	<b>105</b>
<b>47-AIT SMAIL</b>	<b>182</b>	<b>03</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>3</b>	<b>185</b>
<b>48-BOUKHLIFA</b>	<b>88</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>1</b>	<b>89</b>
<b>49-TIZI NBERBER</b>	<b>89</b>	<b>03</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>3</b>	<b>92</b>
<b>50-BENI MAUCHE</b>	<b>97</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>2</b>	<b>99</b>
<b>51-OUED GHIR</b>	<b>385</b>	<b>11</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>3</b>	<b>155</b>
<b>52-BOUDJELLIL</b>	<b>152</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>3</b>	<b>155</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 540</b>	<b>334</b>	<b>07</b>	<b>62</b>	<b>389</b>	<b>18 929</b>

Source : Direction des mines et d'industrie, Bureau d'industrie Wilaya de Bejaia 2015.

### 1.1.1. Mouvement des PME

Entre le 3<sup>eme</sup> semestre et le 4<sup>eme</sup> semestre 2014 le mouvement des PME a enregistré

- 334 créations

- 62 réactivations

- 07 radiations

### 1.1.2. Les secteurs d'activités dominants

Le tableau suivant représente la catégorie des PME par secteur d'activité.

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Tableau 14 :** Catégorie des PME par secteur d'activité dans la wilaya de Bejaia.

Secteur d'activités	PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre de PME
Services	11.016	332	50	11.398
En %	97 %	3%	0,44%	
BTPH	4 200	262	49	4 511
En %	93%	6%	1%	
Industries	2 426	146	38	2 610
En %	93%	6%	1%	
Agriculture et pêche	339	67	1	407
En %	83%	16%	0,25%	
Services liés aux industries	01	02	00	03
En %	33%	67%	00%	
Total	17 982	809	138	18 929
En %	95%	4%	1%	

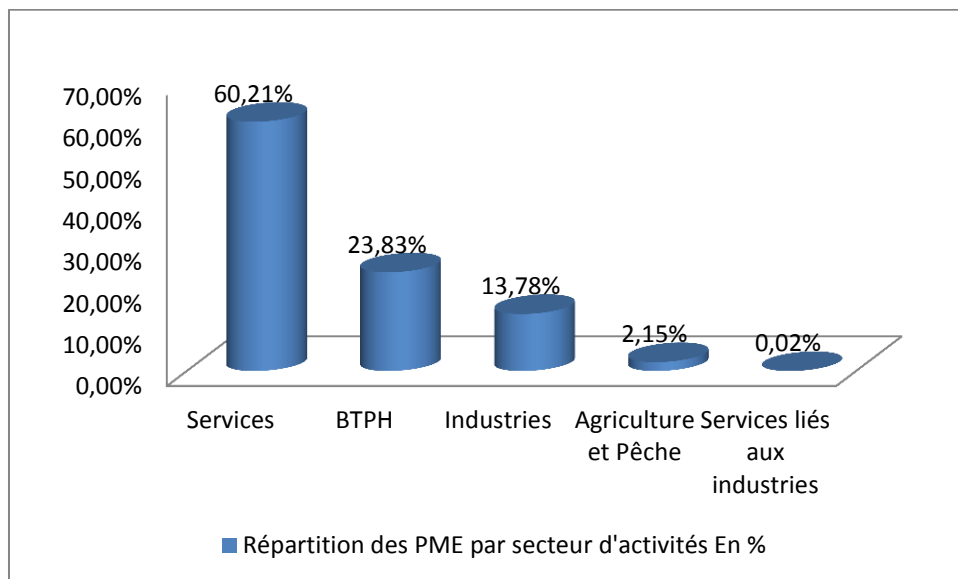
**Source :** Direction des mines et d'industrie, Bureau d'industrie Wilaya de Bejaia 2015.

Le tableau ci-dessus montre les secteurs d'activités dominant comme suit :

- le service avec un total de 11398 (60.21%)
- le BTPH avec un total de 4511 (23.83%)
- l'industrie avec un total de 2610 (13.79%).

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

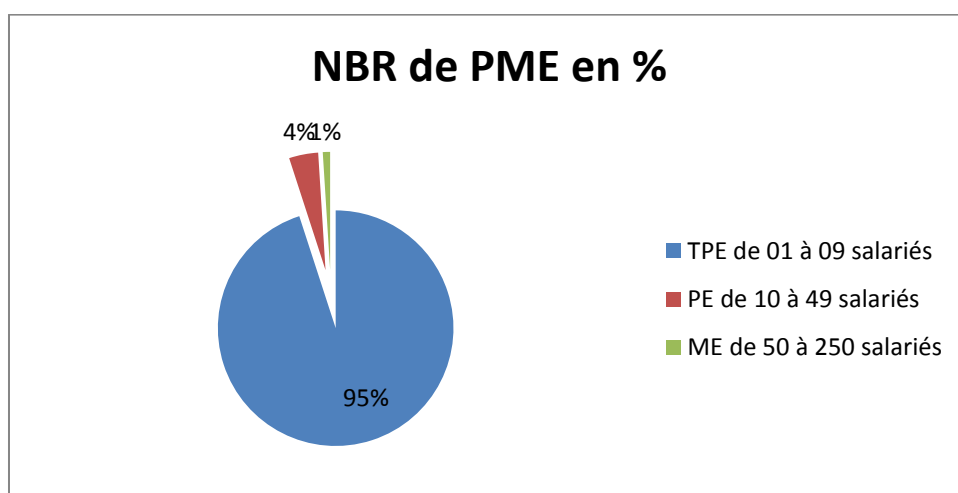
**Figure 11 :** Présentation des PME par secteur d'activités dominant.



**Source :** Etablit par nous à partir des données du tableau n°14.

D'après cette figure on remarque que le secteur des services est dominant avec 60.21%, suit par le BTPH avec 23.83%, les autres secteurs ne représentent qu'une infimité de la part des PME.

**Figure 12 :** Présentation des PME privées par catégories.



**Source :** Etablit par nous à partir des données du tableau n°14.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

A partir du graphe n°12, on remarque que les TPE (1 à 9 salariés) sont prédominantes dans la wilaya de Bejaia avec un pourcentage de 95% au détriment des autres PME qui ne représentent que 4% pour les PE (10 à 49 salariés) et 1% pour les ME (50 à 250 salariés).

### 1.1.3. Evolution de la population des PME/PMI et l'emploi dans la wilaya de Bejaia durant la période de 31/12/2013 jusqu'au 31/12/2015.

**Tableau 15** : évolution du nombre PME et de l'emploi.

	31/12/2013	31/12/2014
NBR de PME Publique	41	41
<b>En %</b>	<b>0,24 %</b>	<b>0,22 %</b>
Emplois PME publique	2 464	2 464
<b>En %</b>	<b>4,63 %</b>	<b>4,43 %</b>
NBR de PME Privé	17 164	18 929
<b>En %</b>	<b>99,76 %</b>	<b>99,78 %</b>
Emplois PME privé	50 718	53 151
<b>En %</b>	<b>95,37</b>	<b>95,57</b>

**Source** : Direction des mines et d'industrie, Bureau d'industrie Wilaya de Bejaia 2015.

Au 31/12/2014 la population des PME a enregistré :

- 41 PME publiques pour un effectif de 2464 emplois
- 18929 PME privé pour un effectif de 53151 emplois

### 1.2. Présentation de la commune d'AKBOU

La commune d'Akbou se situe dans la vallée de la Soummam sur les flancs de la chaîne montagnarde de Djurdjura à une altitude moyenne de 280 m. elle est aussi le chef-lieu de la Daïra qui se compose de quatre communes ; Ighram, Chellata, Tamokra et Akbou. Cette dernière se localise à 70km de la wilaya de Bejaia et à 200 km à l'Est de la capitale Alger. Elle s'étale sur une superficie de 52,18 km<sup>2</sup> et se divise en deux régions distinctes: la première constitue le périmètre urbain et représentée par le plateau d'Akbou qui se compose de Tifrit, Riquet, Azib, le plateau d'Arafou et la plaine d'Azaghar, et la seconde est représentée par le reste de l'espace communal qui constitue la zone semi-urbaine. Elle est délimitée au nord de

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

la commune de Chellata, au sud par les communes d'Ait Arzine et Amalou, à l'est par la commune d'Ouzellaguen et à l'ouest par les communes d'Ighram et Tazmalt.

La commune d'Akbou dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N°26 qui la relie avec l'espace wilayal, régional et national (relie le nord et l'est d'Algérie). Elle a d'autres accès routiers qui assurent sa liaison avec les autres communes en plus du passage de la voie ferrée (Bejaia-Alger) dans le territoire communal. Elle se caractérise par une forte densité de la population au Km<sup>2</sup>, sa forte agglomération et sa forte urbanisation.

Cette situation permet de classer la commune d'Akbou au rang de deuxième agglomération importante de la wilaya et révèle sa forte attractivité qui est issue de la diversification des activités commerciales et à la disponibilité des services publique (elle a toujours été un pôle commercial de la région).

La commune d'AKBOU est dotée d'une zone industrielle et d'une zone d'activité (TAHARACHT). Ces zones accueillent des unités industrielles opérantes dans des secteurs divers. La zone industrielle est la plus ancienne, et a connue l'implantation de grandes unités durant les années 70 grâce auxquelles une partie importante de la population a obtenu de l'emploi. Il s'agit de l'algérienne des cotonnades et velours (ALCOVEL), de manufacture, chaussure Soummam (MAC Soummam), Blanky industry trading company (BIT COMPANY) et de SONARIC.

### **Présentation de la ZAC TAHARACHT**

La ZAC TAHARACHT est créée en 1993 suite à la délibération N°185 du 04/09/1986 de l'APC d'Akbou, approuvée le 13/10/1986 par monsieur le chef de Daïra d'Akbou. Elle est identifiée par l'acte administratif n°269 du 17/10/1993, publié à la conservation foncière d'Akbou le 26/10/1993, volume 4 N°22. Elle est située au Sud Est du chef-lieu de la commune d'Akbou à proximité de la route nationale N°26 et à proximité de la voie ferrée. Elle est d'une superficie totale de 24ha 85 Ares 21Ca (248521,00 m<sup>2</sup>) répartie en 50 lots, tout attribués.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

Vue une demande de plus en plus importante au niveau de la commune d'Akbou sur les terrains à usage industriel, la zone de TAHARACHT a connu une extension en 1998<sup>1</sup> sur une surface de 22ha 48 ares 95 ca (224895.00 m<sup>2</sup>) répartie en 45 lots dont 03 lots disponibles (non attribués). Ainsi, la zone de TAHARACHT est constituée de deux sous-zones : la zone I (initiale) et la zone II (extension sur la partie communale et une extension sur la partie domaniale (09 ha 77 ares 05 ca). Sa superficie totale est de 57 ha 11 ares 21 ca<sup>2</sup>.

En terme d'activité, la zone TAHARACHT contient 63 unité de production, le tableau ci-après nous donne plus de détaille sur ces unités :

**Tableau 16** : les entreprises de la ZAC TAHARACHT.

N°	Investisseurs	Nature de projet	Surface	NBR d'emploi	Observations
01	CHIKHOUNE Hakim	Semoulerie	10 000 M2	380	Installé
02	BATOUCHE Mohand	Produit à longue conservation	59 400 M2	200	//
03	BENSEBA Khelaf et Mourad	Savonnerie	6000 M2	30	//
04	SARL IBRAHIM et Mourad	Fabrication de casier et Films en PVC, fabrication de bouteille en verre et capsules métalliques	50 000 M2	60	//
05	ABDELOUHAB Madjid	Fabrication de filtre pour presse à huile et conditionnement de produits agricoles et alimentaires	5000 M2	30	Installé l'ancienne ZAC
06	MEKREZ Salim	Fabrication de ballons d'eau chaude et cuves à pression et citernes pour eau potable et citernes à roues	3000 M2	30	Retenu par le C.A
07	KHERBOUCHE AEK	Entreprise de froid	3000 M2	20	//
08	ARBOUCHE Malek	Unité industriel de fabrication de treillis soudés et fil d'attache	5000 M2	86	//
09	SNC AKOUCHE	Savonnerie et conditionnement de l'huile de table	5850 M2	60	//

<sup>1</sup> Délibération n°148 du 28/10/1998 de l'APC d'AKBOU, approuvée par l'arrêté n°450/2000 de monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia, du 30/04/200

<sup>2</sup> Agence foncière de la Wilaya de Bejaia, antenne d'Akbou fiche technique de la zone d'activité TAHARACHT Akbou



**Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur  
l'impact de la création des PME sur le développement local au  
niveau de la commune d'AKBOU**

10	HAMITOUCHE Laaziz	Unité de production de crèmes glacées et esquimaux	3000 M2	105	//
11	SARL BGS Soummam Ait kheddache	Production de boissons Gazeuses	2500 à 3000 M2	30	//
12	AIT YAHIA Ali	Emballage	5000 M2	75	//
13	AMRA Salim	Fabrication produit détergeant, blanchissement et connexes	1500 M2	30	//
14	MOUZAI Oumar	Meunerie industrielle	2000 M2	18	//
15	SNC KHRIB	Production et conditionnement de textiles	5000 M2	20	//
16	SNC SAIGH et Frères	Fabrication d'accessoires Auto	1500 M2	32	//
17	Etablissement Hamri	Transformation de plastic et dérivés	14 000 M2	25	//
18	SARL MEDOIL	Usine de lubrifiants et graisses fabrication et conditionnement	19 000 M2	135	//
19	BOUCHENNA Mohand Said	Complexe discontinu pour le raffinage d'huile d'olive «capacité 15 T/J »	3000 M2	20	//
20	SARL VALLEE VIANDE	Abattoir avicole	15 000 M2	20	//
21	FEZZOUA Kamel	Production des pâtes alimentaires	1000 M2	25	En instance
22	BECHROUNE Boubkeur	Ebénisterie industrielle	4800 M2	50	//
23	BECHROUNE Djamel	Production films plastic	10 000 M2	80	//
24	AIT BRAHAM Mohand	Chaine de production de jus de fruits conserverie et conditionnement de jus	30 000 M2	150	//
25	SNC ALILATENE Mouhand Ouali	Unité de production de glace	2 120,00 M2	50	//
26	BENGHANEM el Hadi	Unité de menuiserie plastique	2400 M2	60	//
27	SEBHI et ZIDI	Biscuiterie	1200 M2	10	//
28	BOUKIR Maamar	Biscuiterie	3000 M2	70	//
29	DANONE	Réalisation d'une station d'épuration	4000 à 7000 M2	/	//
30	SARL MORANCE SOUDURE	Fabrication de film plastique	10 000 M2	/	//
31	SNC BARCOU et BRINIS	Fabrication d'équipement et	2000 M2	30	//

**Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur  
l'impact de la création des PME sur le développement local au  
niveau de la commune d'AKBOU**

		accessoires automobiles			
32	ZEGGAGH Azziz et Frères	Fabrication de tuiles décoratives	1200 M2	20	//
33	ISKOUNANE RIAD	Génie électrique	20 000 M2	08	//
34	BENKADI ALI REZZAGUI RABAH	Boulonnerie visserie et écroûteriez	2000 M2	28	//
35	SARL CHEBBAH et FILS	Unité de production de treillis soudés	6000 M2	60	//
36	DAABOUZ Abdelkrim et Frères	-Unité de construction de charpentes. -récupération et transformation de plastique.	5000 M2 10 000 M2	50 25	// //
37	MELAB Ahmed	Fabrication et conditionnement de produits alimentaires	1000 M2	20	//
38	SARL ALMAG BOUKIR Abdelkrim	Production matière grasse margarine	3000 M2	70	//
39	FERKAL Rachida	Production de savon Marseille	900 M2	15	//
40	SARL Agro cereals HADDAD Kamel	Production pâtes langue (semoule farine et dérivés)	3000	97	//
41	MEZOUARI Achour	Fabrication de l'hypochlorite de sodium	1800 M2	60	//
42	LOUCHICHE Farid	Transformation de plastique	1000 M2	15	//
43	BOUHITEM Samir	Fabrication d'emballage plastique	1000 M2	15	//
44	FELLA Mokhtar	Fromagerie	30 000 M2	70	//
45	SARL MOLINO GRANI	Extension	30 000 à 40 000 M2	/	//
46	SNC MOUZAI et Frères	Fabrication d'aliment de Bétail et de volaille	3000 M2	18	//
47	SARL BATIMALOC	Société de production de matériaux de construction, d'étude, de réalisation et de promotion	9000	71	// //
48	SNC BOUKARI et Cie	Fabrication de machines électriques	1000	20	
49	EURL COMET BELMAHDI	Fabrication et construction métallique	2000	40	
50	BOUZIT Zine Eddine	Centre d'emplissage en Gaz butane	4000 à 6000	32	
51	OUHADA Aissa	Maroquinerie générale	1200	16	

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

52	TOUAZI Md Oulhaj	Fabrication de chaussures	10000	210	
53	TOUAZI Md Tahar	Construction d'une usine de fabrication d'emballage papier, polypropylène et plastic	5000	60	
54	SNC AIT YAHIA	Fabrication de plastic	2500	40	
55	KHELIFA Atmane	Fabrication métallique	2800,00	/	
56	SARL LAALA	Fabrication de l'aliment de bétail et de volaille	3000	33	
57	SARL Savonnerie SOUMAM	Savonnerie et corps gras	2000	24	
58	HAROUN Mahmoud	Production des pâtes alimentaires	4240	110	
59	BOUKHELLAT	Biscuiterie	2000	25	
60	MALOU Amara	Unité de fabrication d'outils de coupe de précision standard et spéciale	15000	20	
61	AMRI Seddik	Confiserie	250000	25	
62	Sarl Semoulerie Soummam Grani	Production de patte	6000	100	
63	BENSEBA Karim	/	/	/	En compensation d'un terrain affecté pour la réalisation d'une station d'épuration
total			484380	3308	

**Source :** Agence foncier d'AKBOU 2015.

### Section 2. Présentation de l'enquête de terrain

Dans la présente section, nous aurons à présenter l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des entreprises de la zone TAHARACHT. Nous exposerons d'abord les objectifs de cette enquête et la nécessité de mener un tel travail. Ensuite, nous traiterons de la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs visés. Il s'agit de présenter l'échantillon et de justifier les différentes rubriques du questionnaire d'enquête

#### 2.1. Objectifs et déroulement de l'enquête

Afin de consolider notre travail théorique et pour répondre clairement à la problématique posée, nous avons donc opté pour une démarche de prospection. Celle-ci va

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

nous permettre de réunir des informations nécessaires pour clarifier l'impact de la création des PME sur le développement local

D'abord on va représenter la forme et le contenu de notre questionnaire. Ce dernier est élaboré afin de rassembler les informations nécessaires pour confirmer ou infirmer notre hypothèse, et bien entendu pour répondre à la problématique posée

### 2.2. Le contenu du questionnaire

Notre questionnaire est composé de trois (03) axes :

- Le premier est consacré à l'identification de l'entrepreneur (Genre, Situation matrimoniale, Niveau d'instruction, Age de création de son entreprise,...Etc.) et de son entreprise (Année de création leur entreprise, leur secteur d'activité, Statut juridique, ...Etc.) cette axe nous permet d'avoir une idée sur la nature des entrepreneurs de la ZAC TAHARACHT

- Le second axe concerne le profil des employés, il porte essentiellement sur l'origine géographique, niveau d'instruction, le choix des employés par les entreprises, cet axe est visé à clarifier la structure de l'emploi dans la ZAC

- Le troisième axe est relatif à la notion de développement local, sa perception par les entrepreneurs, le rôle de la ZAC TAHARACHT dans le développement local et les problèmes rencontrés dans ce sens.

#### 2.2.1. La structure du questionnaire

Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

- Des questions ouvertes : qui donne la liberté d'expression à l'enquêté dans des questions qui nécessitent généralement une réflexion personnelle et auxquelles on ne peut envisager une réponse préalable. A titre d'exemple : Pourquoi avez-vous choisi de travailler dans votre secteur actuel ?
- Des questions fermées : celles-ci donnent au répondeur la possibilité de choisir parmi une série de choix formulées à l'avance, celles qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

- *Les questions fermées dichotomiques* : ce type de question donne au répondant le choix entre deux réponses possibles qui sont mutuellement exclusives, une seule alternative est proposée

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

au répondant (Oui ou Non). Dans notre questionnaire ce type de questions est suivi par d'autres questions exploratrices en vue de mieux cerner la question.

Par exemple :

Etes-Vous en partenariat avec une ou plusieurs firmes ?

Oui

Non

- *Les questions fermées à choix multiples* : dans ce cas les réponses sont établis à l'avance et le répondant n'a qu'à choisir une ou plusieurs. Ce type de question facilite le recueil et le dépouillement de l'information. Et pour éviter de suggérer des réponses possibles aux enquêtés qu'ils n'ont peut-être pas envisagées, nous rajoutons un choix ouvert de réponses à la question comme le montre l'exemple suivant :

Quels sont les facteurs de choix de vos employés ?

-Main d'œuvre qualifiée

-Savoir faire

-Main d'œuvre bon marché

Autres (citez)

.....  
.....

Ainsi, ce questionnaire va répondre à la problématique de départ par ses différents axes comme suit :

- ❖ La fiche signalétique : elle va nous permettre d'identifier l'entreprise ou l'institution et de définir son rôle dans le processus de développement et son poids dans la ZAC en recueillant des informations d'ordre général sur celles-ci.
- ❖ Logique d'agglomération d'entreprises : cette partie du questionnaire vise à déterminer les motivations de l'entrepreneur pour créer son entreprise et pour choisir son secteur d'activité ainsi que de connaître le contexte de lancement en

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

---

matière d'étude, de financement et des avantages dont le créateur a bénéficié. Ce qui va nous permettre d'établir une relation entre l'entreprise et son milieu d'implantation. Elle vise aussi à apprécier d'une manière profonde les relations de l'entreprise avec son milieu géographique ; en abordant le lien de l'entrepreneur avec le milieu de localisation de son entreprise (origine géographique du propriétaire), les déterminants de localisation en terme de proximité (de marché, du domicile...), de stimulants à la localisation et de disponibilité foncière, ainsi que le niveau d'importance du tissu local d'entreprises (clients, fournisseurs,...) pour la localisation spatiale de l'entreprises dans cette zone d'activité, et aussi l'origine géographique de la clientèle, des approvisionnements, de moyens de production et de main d'œuvre.

En somme, cette partie du questionnaire vise à déterminer les raisons de localisation des entreprises dans cette ZAC (le bon aménagement et les incitations financières à la localisation ou bien le fruit d'une logique privé, c'est-à-dire essaimage).

- ❖ Acteurs et développement local : cet axe vise à mettre la lumière sur le rôle de la ZAC TAHARACHT dans le développement de son site d'implantation, ainsi qu'à déterminer les difficultés rencontrées dans la réalisation d'un projet dans ce sens.

L'ensemble des réponses aux questions que contient chaque axe vont nous permettre de répondre à notre problématique de recherche.

### 2.2.2. Conditions de réalisation de l'enquête

L'enquête a été lancée après une série de prise de rendez-vous avec certaines entreprises faisant partie de notre échantillon. Il est vrai que la mission d'enquêter auprès des entreprises en Algérie n'a pas été commode et la tâche ne nous a pas été facilitée non plus, suite aux nombreuses difficultés rencontrées auprès de beaucoup d'entreprises. Cela est dû :

- essentiellement au manque de coopération des entreprises : il est question soit d'entreprises qui semblent redouter toute sorte de questionnaire, soit de celles qui ne se sentent pas obligées de dégager un minimum de leur temps (40 minutes en moyenne) pour répondre à un questionnaire qui ne leur apporte rien !
- et probablement au fait que la période où nous avons mené cette enquête coïncidait avec

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

---

La « période des bilans », comme on disait à chaque fois que nous présentions dans ces entreprises. Nous avons constamment essayé et insisté de nous entretenir avec les cadres dirigeants les mieux placés pour nous répondre, s'il y a possibilité. Dans les autres cas, nous étions obligés de laisser le questionnaire au niveau de l'entreprise pour le récupérer qu'après un certain temps (quelques jours /semaines/mois et parfois sans le récupérer).

Nous avons pu distribuer trente-deux (32) questionnaires auprès des entreprises de la zone dont nous avons récupéré que 18 questionnaires, donc nous avons un taux de réponse qui égale à 56,25%

### **3.3. La taille et structure de l'échantillon étudié**

Le tableau n°17 présente les entreprises de notre échantillon ciblé

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Tableau 17** : Présentation de l'échantillon initial.

La liste des entreprises	Accepter	Refuser
1)- Gueldamane.		✓
2)- Polystyrène Industrie	✓	
3)-Construction et maintenance industrielle (C.M.M.I).	✓	
4)- SARL Agro Céréales.		✓
5)- Ramdy		✓
6)- GMF : (Agro-alimentaire)	✓	
7)- Betonex	✓	
8)- Javel d'oz	✓	
9)- SNC Taharacht Granito fabricant carrelage granito.	✓	
10)-EURL C.M.F.C.I	✓	
11)-Général plastique (Production de préformes et capsules).		✓
12)- Grand Moulin de la Vallée GMV.	✓	
13)- Moulinou	✓	
14)-Elafruits : Transformation des fruits	✓	
15)- SNC Belhoul et frères		✓
16)- Dépositaire Distributeur en Gaz industriels et dérivés.	✓	
17)- FRULACT Algérie		✓
18)-SNC TAHARACHT GRANITO, fabricant carreaux Granito	✓	
19)-BATELEC.		✓
20)-ALMAG.		✓
21)- (SARL PETRO SERVICE), Ets : Amghar Abdelkrim.		✓
22)- SARL SEMMOULERI SOUMMAM GRANI.	✓	
23)- EURL T.M.F transport de marchandises et frigorifique.		✓
24)- SARL VERY-NET, Fabrication de produits d'entretien	✓	
25)- SARL TECHNO AKBOU, Ets : HAMITOUCHE	✓	
26)-SARL LYNX, Ets : YAHIAOUI ABDELAZIZ		✓
27)-PRIMA viande		✓
28)- NAFTAL : Dépôt relai AKBOU.	✓	
29)-Condi volaille		✓
30) - SNC COKTEL PLASTS Extrusion Tube PVC.	✓	
31)- MAZI Plast.	✓	
32)- Ets : ABDELOUHAB Madjid		✓

**Source** : notre enquête de terrain 2015.

Ainsi, nous remarquons que sur 32 entreprises sollicitées nous avons en 18 acceptations. Nous avons donc un taux de réponse de 18 entreprises sur 32 qui est égale à 56,25 %.



## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Tableau 18** : Présentation de l'échantillon final.

Secteur d'activité	Entreprises	Statut juridique	Date de création	Effectif employé
<b>Industrie agro-alimentaire</b>	GOLDEN DRINK	SNC	2005	140
	TECHNO AKBOU	SARL	2014	10
	Conserverie de Viande DANIS	SNC	2009	07
	GMF	SARL	2010	80
	Pasta World	SARL	2009	97
	Elafruit	SPA	1999	70
	GMV	SARL	1998	30
<b>Industrie des matériaux de construction, Céramique et verre</b>	Semoulerie soummam Grani (SSG)	SARL	1999	191
	BETONEX	SARL	1998	110
<b>Industrie chimique et caoutchouc</b>	Industrie polystyrène	EURL	2008	20
	Very-Net	SARL	2006	90
	Mazi plast	SARL	2012	16
	All Plast	SARL	1995	12
<b>Industrie mécanique, métallique et métallurgique</b>	GMFCI	EURL	1996	48
	G.M.M.I.	PERSONNE PHYSIQUE	1996	22
<b>Gaz industriel</b>	DEP.Dist.GAZ industriels.	ETABLISSEMENT	1996	08
	NAFTAL	SPA	1987	55
<b>Bâtiment et travaux publics</b>	TAHARACHT GRANITO	SNC	1976	15

**Source** : notre enquête de terrain 2015.

On remarque que la majorité des entreprises de notre échantillon final sont du secteur d'activité agroalimentaire. Ces dernières représentent 08 entreprises sur 18.

### **Section 3 : Analyse des informations et résultats de l'enquête**

Après avoir présenté l'enquête de terrain, nous arrivons enfin à l'analyse de l'information recueillie, qui va, bien entendu, nous permettre de dégager nos principaux résultats

#### **3.1. Identification de l'entrepreneur et de son entreprise**

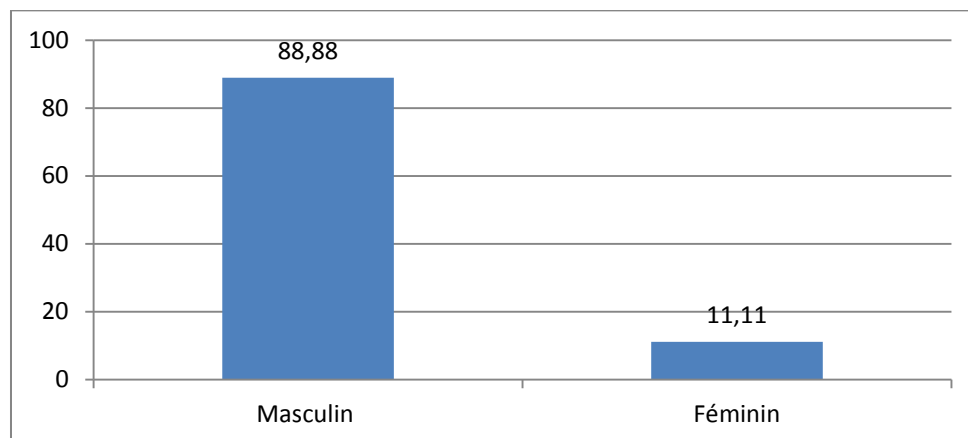
On va entamer notre analyse par la présentation des entrepreneurs de notre échantillon ainsi que leurs entreprises.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

### 3.1.1. Données générales relatives aux entrepreneurs du ZAC

Nous présenterons dans ce qui suit les caractéristiques relatives aux 18 entrepreneurs enquêtés.

**Figure13:** Genre des entrepreneurs en %.



**Source :** réaliser par nous à partir des données de l'enquête 2015.

Le nombre de femmes entrepreneures en Algérie reste relativement faible (9439 femmes, soit 3% du tissu économique algérien selon la Banque Mondiale en 2007)

Ce que nous affirme la figure N°01, 88,88% des entrepreneurs enquêtés sont des hommes, et seulement 11,11% sont des femmes. Ce chiffre est à relativiser car il semble difficile d'avoir des statistiques fiables sur les femmes chefs d'entreprise car la majorité sont des prête-noms utilisés par leurs proches de l'autre sexe pour l'obtention du registre de commerce Cette inégalité se justifié par les difficultés que soulève les femmes entrepreneurs en Algérie qui sont. D'abord, la lenteur et la lourdeur des procédures administratives ; ensuite, les difficultés d'accès au marché ; enfin, les difficultés à attirer/trouver du personnel compétent.

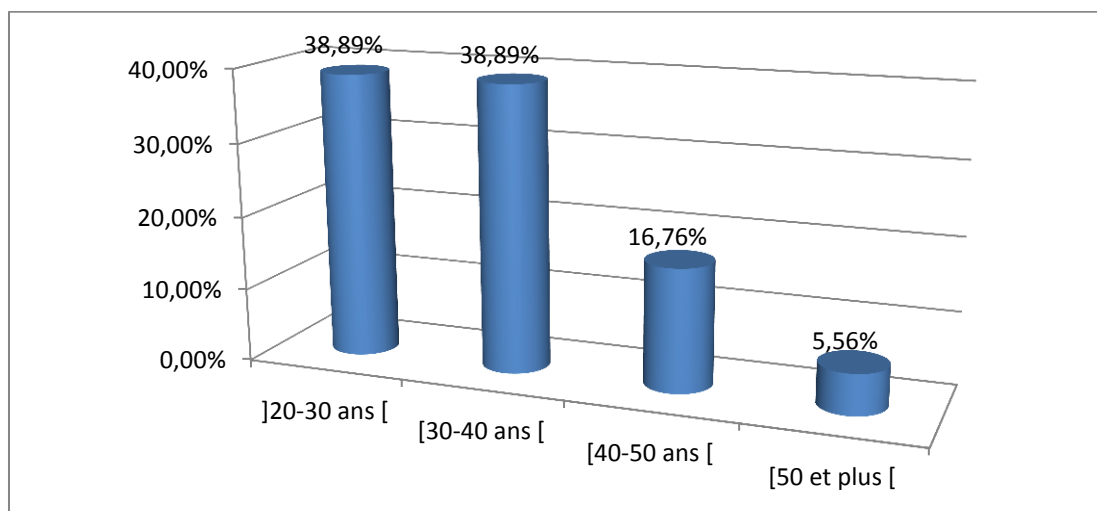
**Tableau 19 :** Age des entrepreneurs à la création de leurs entreprises en fonction de leur situation matrimoniales.

Entrepreneur	] 20-30ans [	[30-40ans [	[40-50ans [	[60et plus [
<b>Mariés</b>	06	07	03	01
<b>Célibataires</b>	01	00	00	00
<b>TOTAL</b>	07	07	03	01
<b>%</b>	38,89	38,89	16,76	5,56

**Source :** réaliser par nous à partir des données de l'enquête 2015.

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

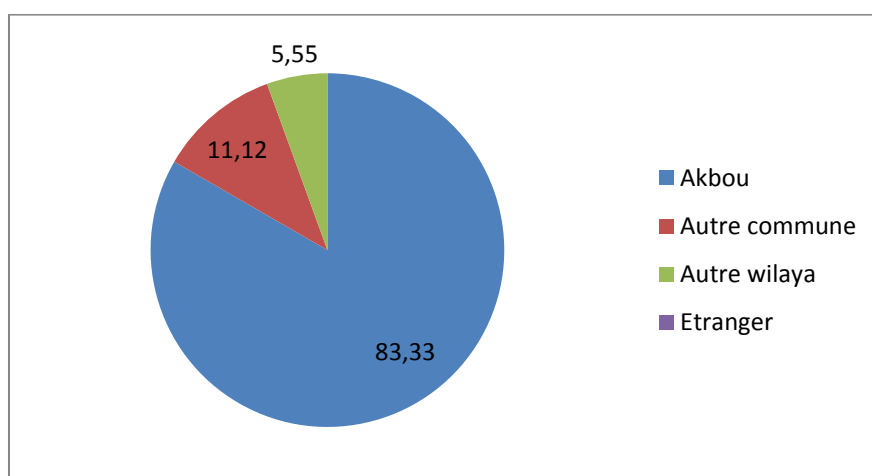
**Figure 14 :** Age des entrepreneurs à la création de leurs entreprises en %.



**Source :** réaliser par nous à partir des données de l'enquête 2015.

En ce qui concerne la catégorie d'âge d'entrepreneur, on constate que les plus dominantes c'est les deux tranches d'âge 20 à 30ans et 30 à 40 ans avec un pourcentage de 38,89%. Ces deux tranches sont généralement des porteurs de projets ayant bénéficiés des aides de l'Etat .Cela est expliqué aussi par le rôle de la stabilité et l'équilibre de la situation familiale dans la stimulation à l'engagement dans la création d'entreprise, du fait que ceci est un élément essentiel dans le lancement de son affaire et le tableau ci-dessus illustre bien la situation.

**Figure 15 :** Origine géographique des entrepreneurs en %.



**Source :** réaliser par nous à partir des données de l'enquête 2015.

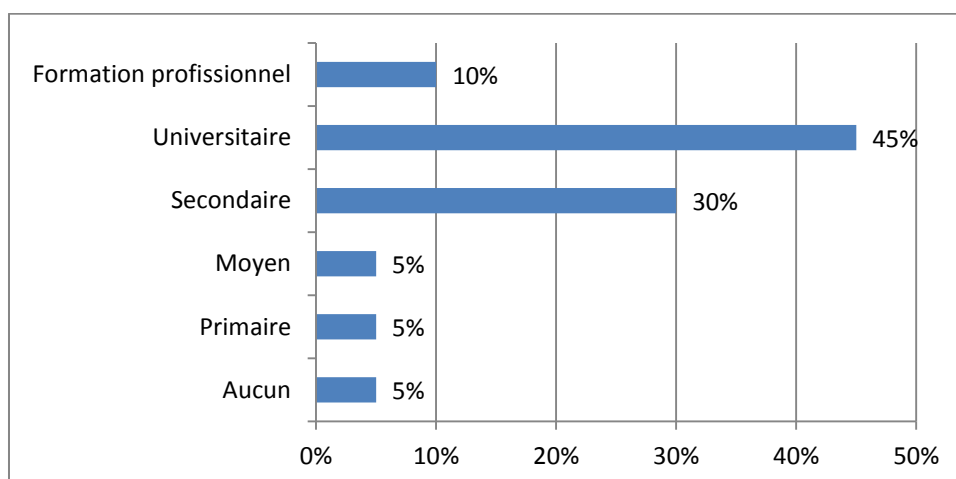
### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

Les résultats de représentation graphique (figure 15) nous montrent que 83,33% des entrepreneurs sont originaire de la commune d'AKBOU autrement dit les entrepreneurs préfèrent s'implanter essentiellement dans leur territoire d'origine. Ce choix de localisation peut être aussi expliqué par :

- L'utilisation des lieux familiaux comme lieu d'implantation de leurs entreprises ;
- Participation des entrepreneurs au développement de leurs régions.

On remarque aussi que 11,12% sont d'autres communes, alors que seulement 5,55% viennent d'autres wilayas. Donc la zone ZAC TAHARACHT est un territoire attractif aux investisseurs.

**Figure 16 :** Niveau d'instruction des entrepreneurs enquêtés en %

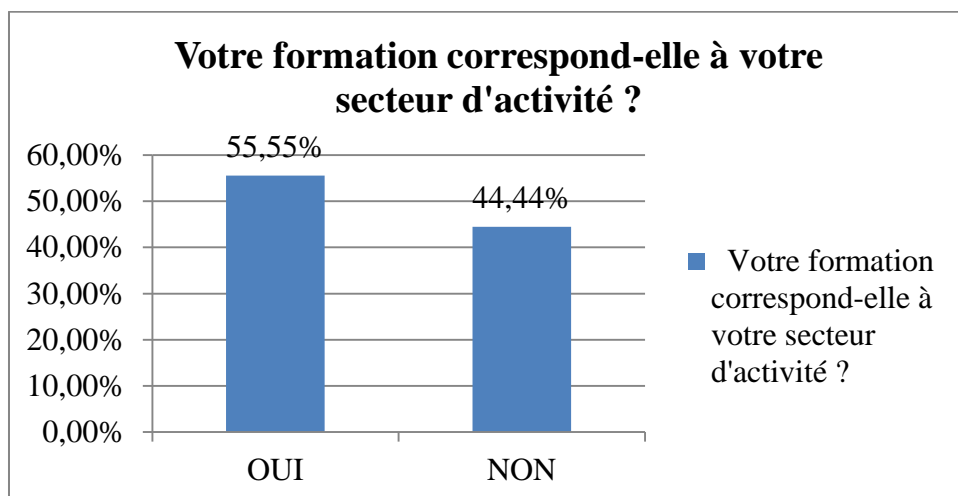


**Source :** réaliser par nous à partir des données de l'enquête 2015.

Le niveau d'instruction peut être d'un apport important dans la création et le développement de l'entreprise dans le sens où l'individu dispose des compétences et des connaissances dans un domaine précis lui permettant de mieux gérer son affaire. La Figure n°16 fait apparaître que 45% des entrepreneurs enquêtés ont un niveau universitaire et que 30% ont un niveau secondaire, alors qu'il n'y a pas d'écarts significatifs entre les autres niveaux et 5% d'entre eux n'ont reçu aucune instruction.

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Figure 17 :** Adéquation de la formation de l'entrepreneur avec le secteur d'activité investi.



**Source :** réaliser par nous à partir des données de l'enquête 2015.

D'après notre investigation on remarque que plus de la moitié (55,55%) des entrepreneurs de l'échantillon étudié exercent une activité dont le domaine correspond à leur formation, et 44,44% d'entre eux ont répondu par la négation ces gens peut être ont choisi les domaines les plus rentables ou les plus demandés.

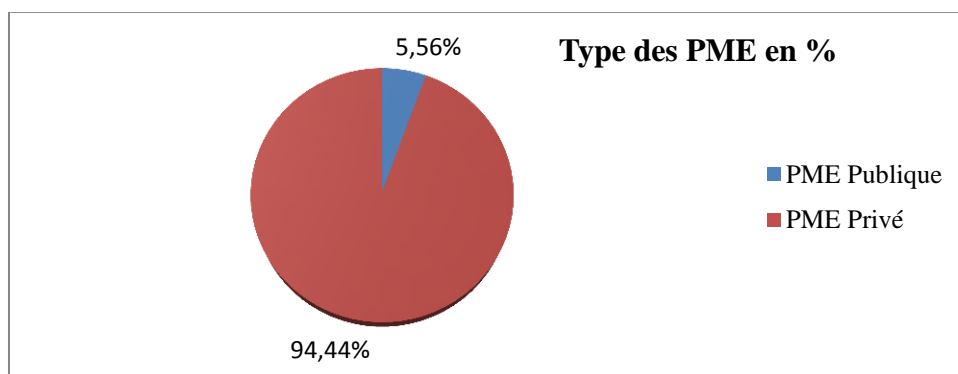
#### 3.2. Caractéristiques des PME enquêtées

Dans cette partie on va identifier les entreprises de la ZAC et ces caractéristiques

##### 3.2.1. Données générales relatives aux entreprises de la ZAC

La figure suivante représente les types de PME existantes dans ZAC TAHARACHT.

**Figure 18 :** La population globale des PME enquêtées.

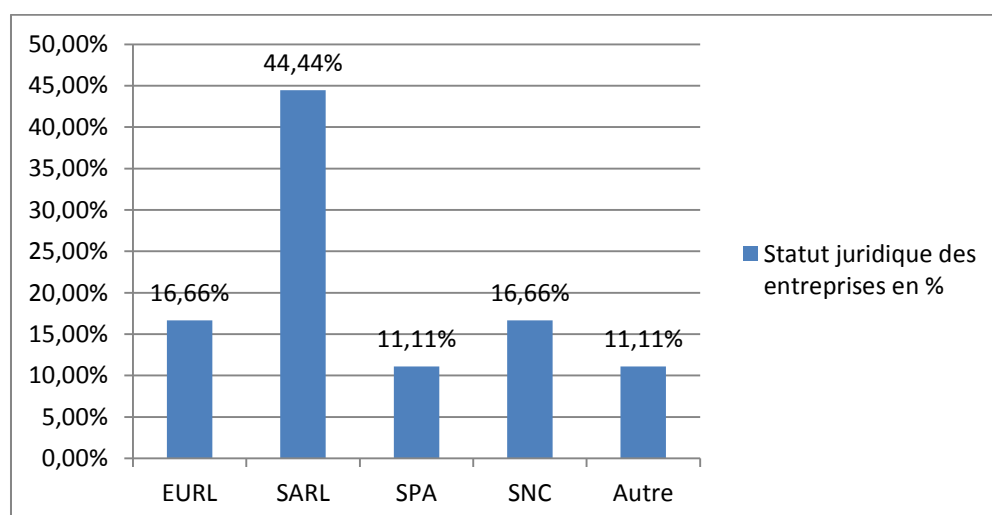


**Source :** réalise par nous à partir des données de l'enquête 2015.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

Il ressort de toute évidence qu'après avoir adopté les réformes économiques, qui ont pour but de mettre en place une économie de marché en Algérie, le secteur privé a subi un grand changement dans sa configuration. En effet, ces réformes économiques ont permis, d'une part, la montée du secteur privé. D'autre part, elles n'ont pas réussi à faire de même pour les entreprises publiques. Les données de l'enquête montrent très bien la réalité de cette situation. Par conséquent, nous pouvons dire que la transformation la plus importante opérée depuis plus d'une décennie est la régression et l'enregistrement des contre-performances du secteur public (5.56%) par opposition à la progression et l'émergence du secteur privé (94,44%)

**Figure 19 :** La population des PME par catégorie juridique en %.



**Source :** réalisé par notre enquête de terrain 2015.

D'après cette figure, nous constatons que 44,44% des entreprises de notre échantillon sont des Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL). La prédilection des PME pour cette forme d'entreprise s'explique par les avantages qu'offre la SARL aux PME à savoir <sup>3</sup>:

-Dans le cas où, à la construction de l'entreprise, se pose le problème de moyens de financement qui sont limités, la SARL se présente comme étant la forme juridique la plus adaptée, vu que « le minimum du capital social de constitution » exigé est des plus réduits ;

<sup>3</sup> - Voir : SELLAMI.A.S : « Les différents statuts pour créer légalement son entreprise », In le mensuel des entrepreneurs, managers et porteurs de projet, diplômés, chômeurs : où trouver de l'argent pour créer son entreprise, Revue PME magazine, N°2, 2002.

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

---

-Avec la limitation du nombre d'associés à au plus 20 personnes et au moins 01 personne, la SARL représente la forme juridique la mieux adaptée aux entrepreneurs désirant créer une PME dont la participation au capital soit limitée à leur personne et aux membres de famille ;

-Dans le cadre de la SARL, tous les associés auront le droit à un poste de travail au sein de l'entreprise, si non en tant que gérant, du moins en tant qu'exécutant, c'est pourquoi elle constitue un modèle adapté aux PME familiales où une partie si ce n'est pas la totalité des fonctions de gestion et d'exécution sont prises en charge par les membres de la famille du propriétaire(s) ;

-La SARL est la forme juridique qui s'impose aux PME familiales dont les propriétaires sont attachés à la perpétuation de la propriété au sein de la famille, dans la mesure où les lois régissant son fonctionnement permettent la transmission des droits de propriété aux membres de la famille par une simple procédure légale d'agrément ;

-La SARL est la forme juridique, qui convient le mieux à une PME individuelle ou familiale dont les propriétaires ont la volonté et les moyens de réaliser la création et (ou) le développement de l'entreprise par les moyens de l'autofinancement.

-Quant aux autres formes, nous recensons en deuxième place EURL et SNC avec 16,66%, et enfin la SPA et les autres avec seulement 11,11%.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Tableau 20** : répartition des PME par secteur d'activité en fonction d'effectif

Secteurs d'activités	1-9 salariés		10-49 salariés		50-250 salariés		NBR global des PME	%	Effectif global	%
	NBR	effectif	NBR	Effectif	NBR	effectif				
Industrie Agro-alimentaire	1	7	2	40	5	578	8	44,44	625	61,27
Industrie des matériaux de construction			1	15	1	110	2	11,11	125	12,24
Industrie mécanique. Métallique et métallurgique			2	70			2	11,11	70	6,86
Commercialisation du Gaz industriel	1	8			1	55	2	11,11	63	6,17
Industrie chimique et plastique			3	48	1	90	4	22,22	138	13,52
total	2	15	8	173	8	833	18	100%	1021	100%

**Source** : notre enquête de terrain 2015.

Ce tableau fait ressortir trois remarques qui sont liées à la taille, l'effectif et au secteur d'activité des entreprises de notre échantillon.

D'abord on constate que l'échantillon ne contient que deux TPE (un effectif inférieur à 10), le reste sont des PE (petite entreprise) et des ME (moyenne entreprise) avec un pourcentage de 44.44% pour chaque une.

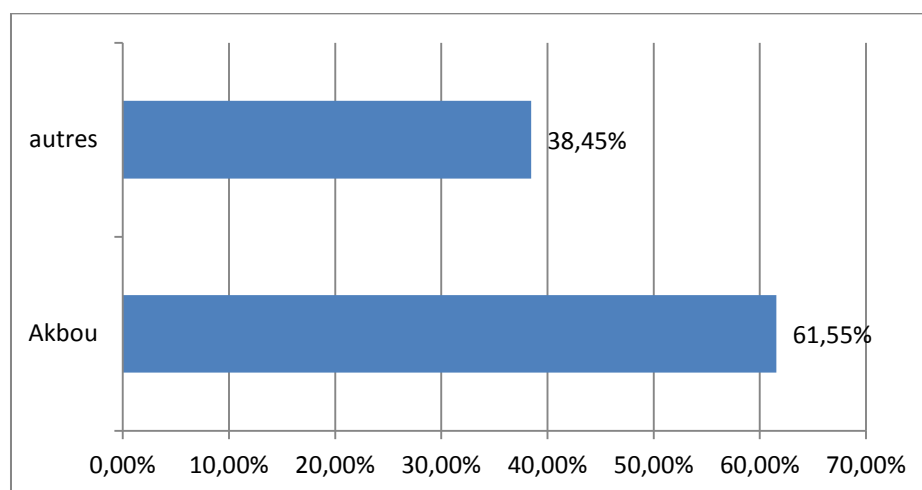
Le second constat est l'effectif, on observe que l'effectif le plus élevés est enregistré auprès des entreprises agroalimentaires avec 61.27%, suit par le secteur de l'industrie chimique ou caoutchouc avec 13,52%, Industrie des matériaux de construction 12,24%, Industrie mécanique. Métallique et métallurgique 6,86% et Gaz industriel 6,17%.



### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

Enfin, la dernière remarque qu'on peut tirer de ce tableau est la dominance des entreprises appartenant au secteur agroalimentaire, et cela s'explique par le fait que la région d'akbou est choisie par le gouvernement comme pôle de l'industrie agroalimentaire dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie industrielle. Elle est aujourd'hui, un véritable nid à usines spécialisées dans l'agroalimentaire (57,40%) dont plus de 51% seulement dans la zone de TAHARACHT <sup>(4)</sup> la zone compte plus de 44% entreprises agroalimentaire, en deuxième position en terme de nombre d'entreprises localisées vient chimie et plastique avec un taux de 22,22% , le échantillon étudié ne compte que 2 entreprises en matériaux de construction, industrie mécanique, métallique et métallurgique, commercialisation de gaz industriel.

**Figure 20** : L'origine géographique des employés



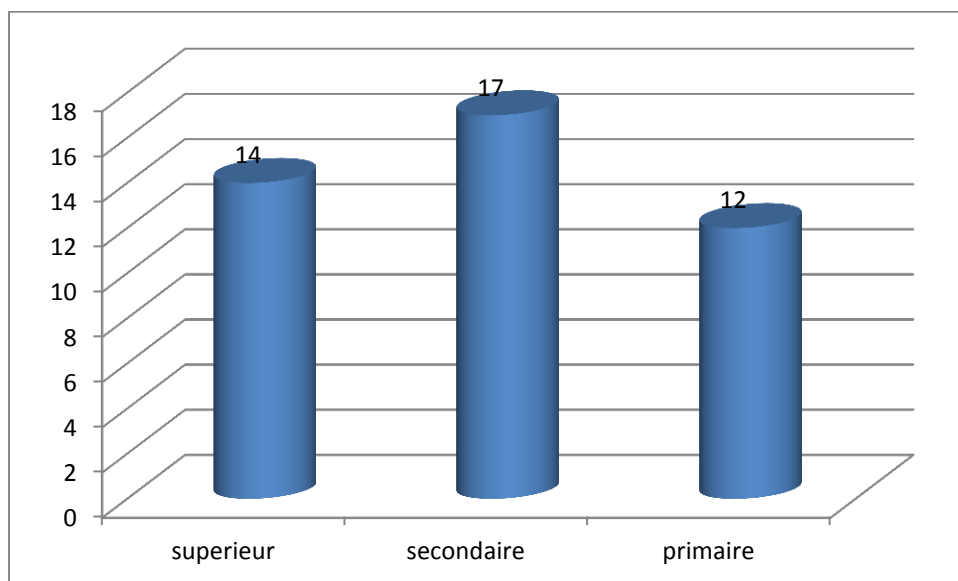
**Source** : établi par nous- même à partir des données de l'enquête

Cette figure montre que plus de 60% des employées de notre échantillon sont d'origine d'AKBOU et seulement 38% sont d'autre commune.

<sup>(4)</sup> OUYAHIA.M. : « Analyse dynamique des industries agro-alimentaire : cas du service privé de la wilaya de Bejaïa », mémoire magister en espace développement et mondialisation, Université Abderrahmane Bejaïa.2006.

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

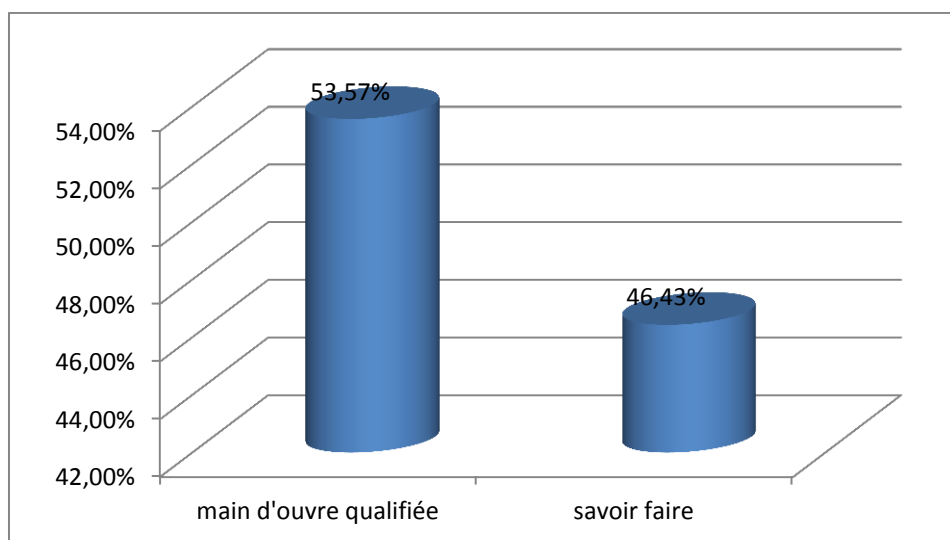
**Figure 21 :** Niveau d'instruction des employés



**Source :** établi par nous- mêmes à partir des données de l'enquête

Le niveau supérieur n'est pas le facteur clé pour être recruté ce que confirme cette figure, la majorité des employeurs des entreprises enquêtées ont un niveau secondaire.

**Figure 22 :** Critères de choix des employés.

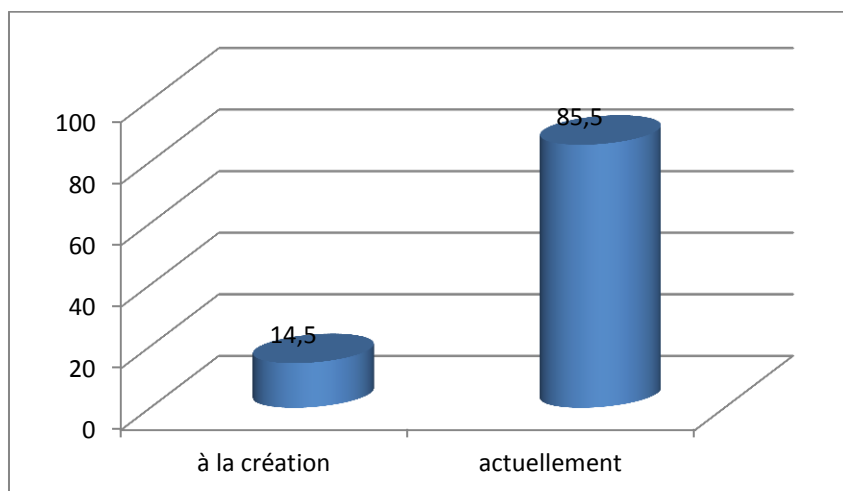


**Source :** établi par nous- mêmes à partir des données de l'enquête

Cette figure nous révèle que la main d'œuvre qualifiée est le critère le plus demandé par les entrepreneurs lors de recrutement ensuite le savoir faire

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Figure 13 :** Evolution de l'emploi dans ZAC TAHARACHT

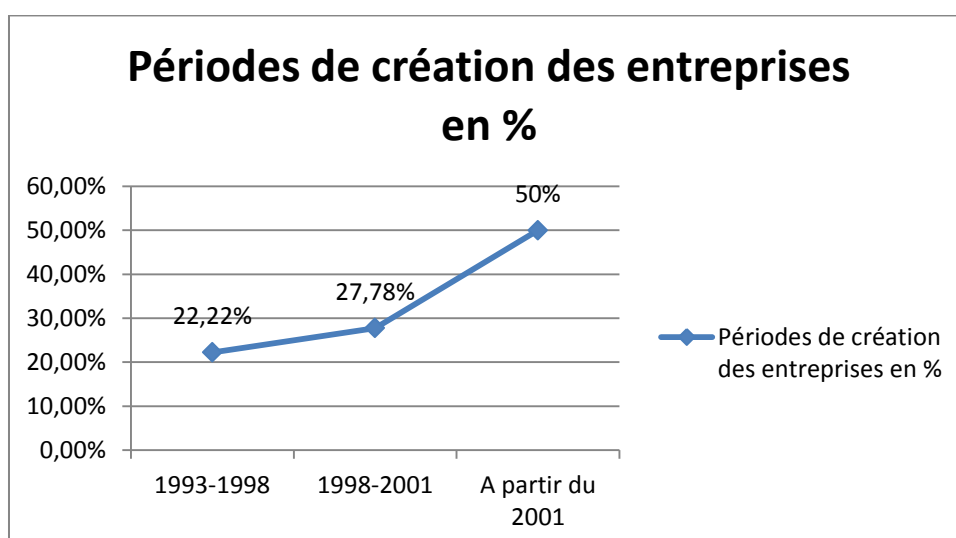


**Source :** notre enquête de terrain

La reconfiguration de l'économie nationale depuis le début des années 90 vers une économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME. Depuis, ces entreprises assurent un nombre relativement important d'emploi.

La figure ci-dessus montre que la tendance de la part des PME enquêtées dans l'emploi est en croissance cette part est passée plus de 14% à la création de celles-ci à plus de 85% actuellement soit une évolution de 71%

**Figure 24 :** Période de création des entreprises en %.

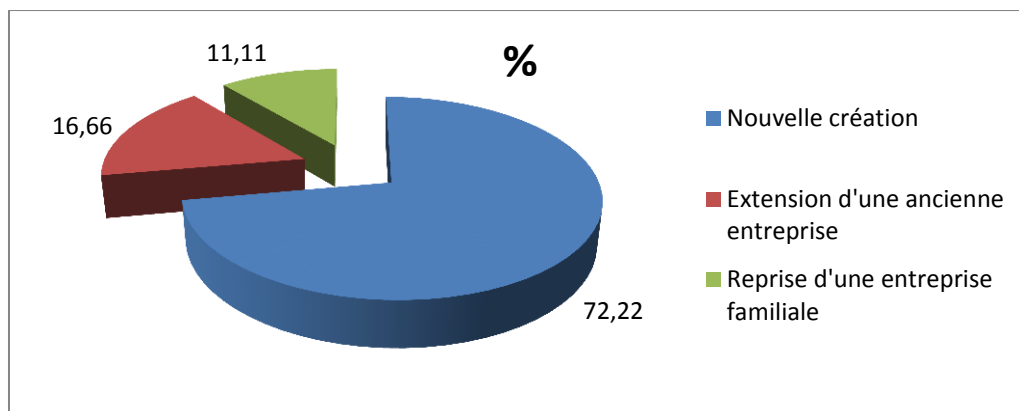


**Source :** notre enquête de terrain.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

Les dates de création des entreprises témoignent du caractère récent des entreprises privées. La majorité d'elles ont été créées à partir de 2001. Une période qui vient juste après l'application du plan d'ajustement structurel

**Figure 25 :** Situation de l'entreprise à la création.



**Source :** notre enquête de terrain.

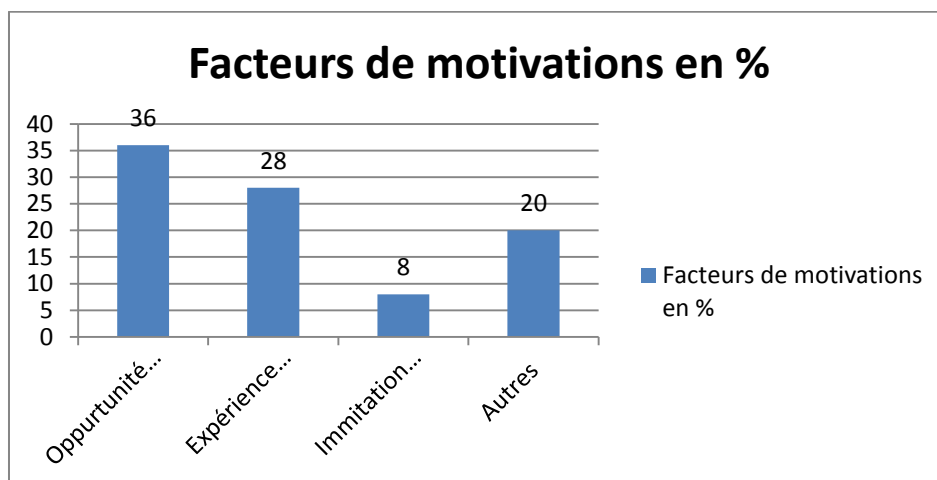
Cette figure montre bien que 72,22 des PME enquêtées sont des nouvelles créations, contre 16,66% qui sont des extensions d'une ancienne entreprise et 11,11% reprise d'une entreprise familiale, ceci peut être expliqué par les efforts de l'Etat qui encourage la création des entreprises. Cette effervescence autour des pratiques de l'entrepreneuriat résulte d'abord d'une amélioration des conditions sécuritaires et politiques dans le pays et d'une prise de conscience du gouvernement quant à l'importance de la création d'entreprise pour la relance économique.

### 3.2.2. Les facteurs liés à la création et à la localisation des PME

Dans la figure suivante on va citer quelques facteurs encouragés à la création d'une entreprise dans la zone.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Figure 26 :** Facteurs de motivation à la création de l'entreprise.

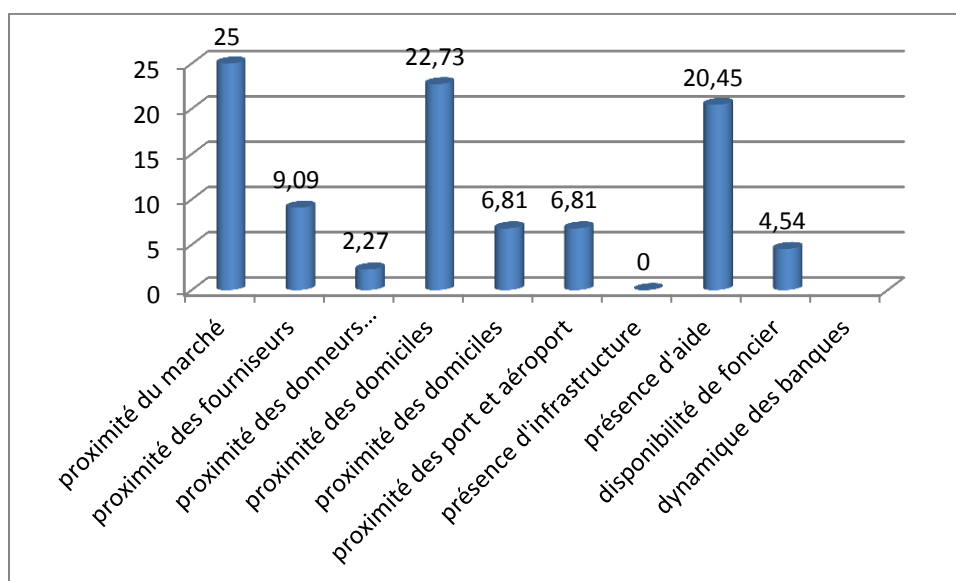


**Source :** notre enquête de terrain 2015

L'opportunité d'affaire est considérée comme l'un des principaux facteurs qui ont motivé les entrepreneurs à créer leur propre entreprise avec 36% et 28% leur motivation est l'expérience professionnelle, Contre 8% qui ont imité une réussite familiale et 20% qui ont cité des facteurs différents.

### 3.2.3. Les raisons de localisation dans la zone TAHARACHTE

**Figure 27:** Raison de localisation à TAHARACHT



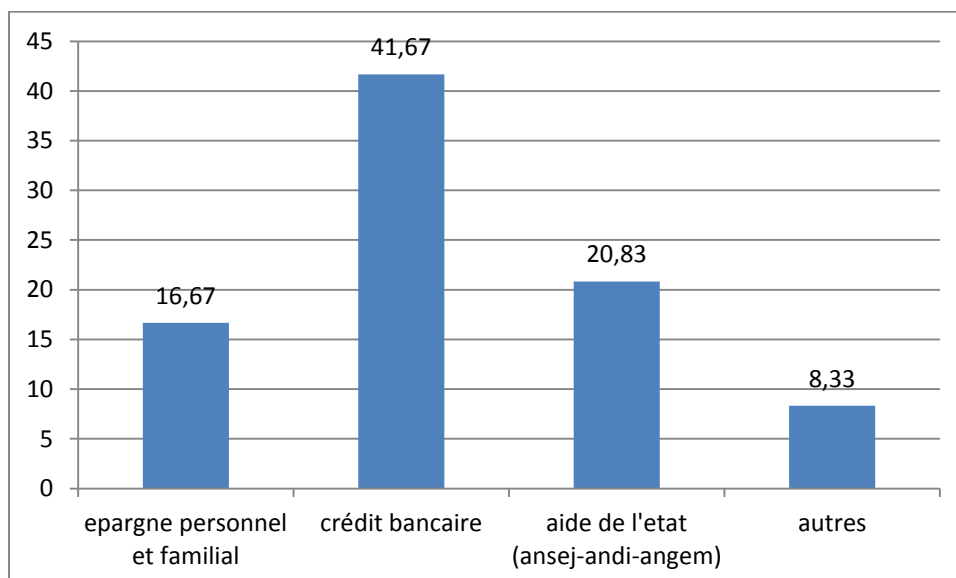
**Source :** notre enquête de terrain 2015.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

L'accès au marché, en amont et en aval, constitue l'un des principaux objectifs de l'entrepreneur lors du lancement de son projet. C'est pour cette raison que 25% des entrepreneurs enquêtés ont choisi la zone TAHARACHT comme localisation pour sa proximité du marché et le fait que plus 83% des entrepreneurs sont d'origine d'Akbou explique que 22,73% ont choisi la zone pour sa proximité à leur domicile familial, la disponibilité de foncier est encore un facteur important pour les porteurs de projet et 20,45% l'on choisit comme raison de localisation, les autres facteurs sont moins importants pour les entrepreneurs de la zone TAHARACHT, c'est pour ça que leur taux est faible dans notre enquête.

### 3.2.4. Le financement initial du projet et l'aide auprès des dispositifs publics

**Figure 28 :** Le financement initial de création des entreprises



**Source :** notre enquête de terrain 2015.

La plupart des chefs d'entreprises interrogés relèvent que l'accès au financement et notamment de l'investissement initial connaît des handicaps. Plus précisément, ils considèrent que le financement de la phase de création est le maillon le plus vulnérable. En effet, « le taux d'échec dans le financement de la création d'entreprise est de l'ordre de 30 à 40% »<sup>(5)</sup> selon

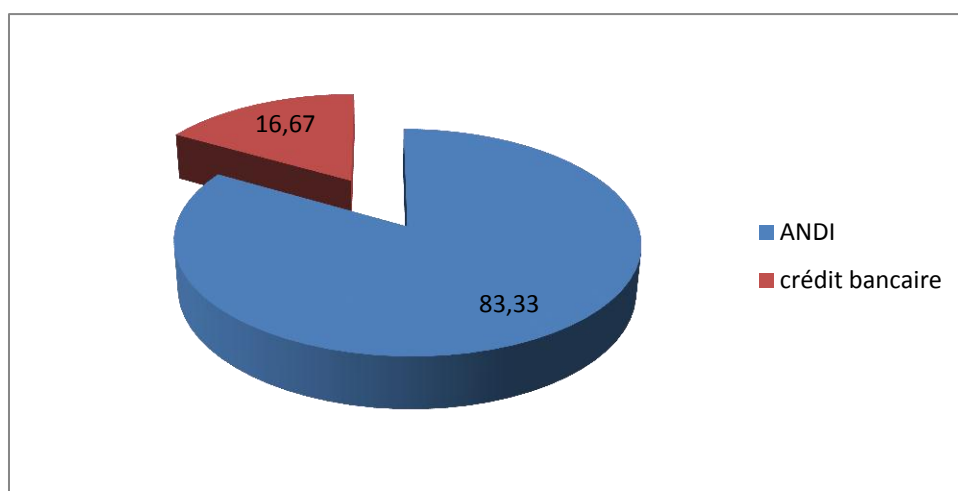
<sup>5</sup> La Tribune du 15 juillet 2006 opt. citée

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

les chiffres révélés par les institutions financières. D'ailleurs, comme le souligne F. Prakke : les diverses formes de financement sont comme « les maillons d'une chaîne »<sup>(6)</sup>

En Algérie, les financements des entreprises se font de manière prépondérante auprès des banques qu'ils s'agissent de crédits d'investissement ou d'exploitation. Ce que confirme cette figure qui montre que plus de 41% des entrepreneurs interrogés font appel aux banques lors de leur financement initial, 20,83% d'entre eux par les dispositifs d'aides de l'Etat, 16,47 par l'épargne familiale et personnelle.

**Figure 29 :** Aides auprès des dispositifs de l'Etat



**Source :** notre enquête de terrain 2015.

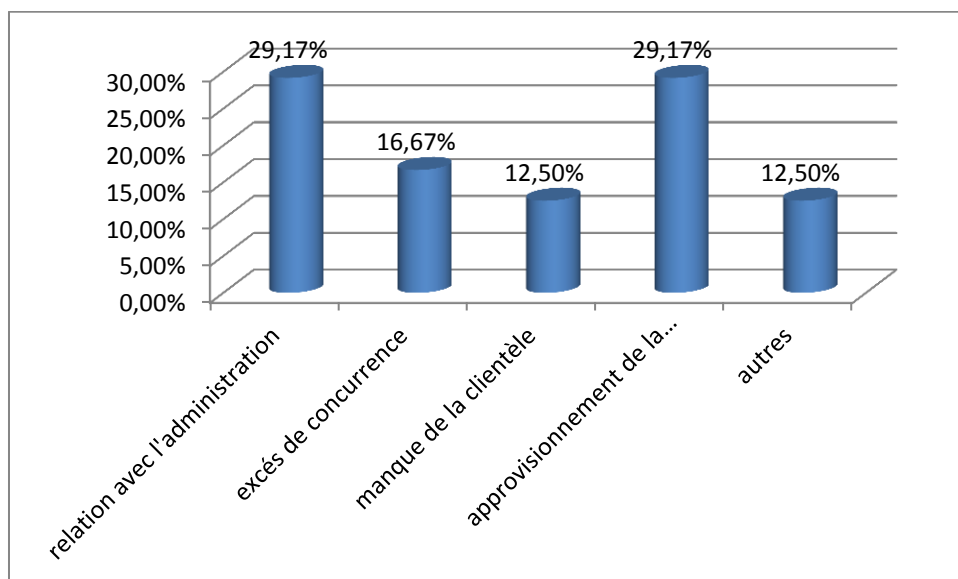
Les mesures d'aides financières de l'Etat se concrétisent à travers les dispositifs (ANSEJ, ANDI, CNAC, ANGEM...). Leur éventail s'élargit suite à la loi du 12/12/2001. Elles constituent des solutions d'accompagnement à de nombreux projets, cela explique que 83,33% des entreprises de notre échantillon ont bénéficié de l'aide de l'Etat et particulièrement celui d'ANDI contre 16,67% qui préfèrent les crédits bancaires.

### 3.2.5. Les obstacles pour la création d'une PME

<sup>6</sup> Cité par Lachmann : « Le capital-risque au cœur du financement de l'innovation des P.M.E. », Revue Problèmes économiques, n°2 658, 2000, p.2

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Figure 30** : Les obstacles pour la création d'une PME.



**Source** : notre enquête de terrain 2015.

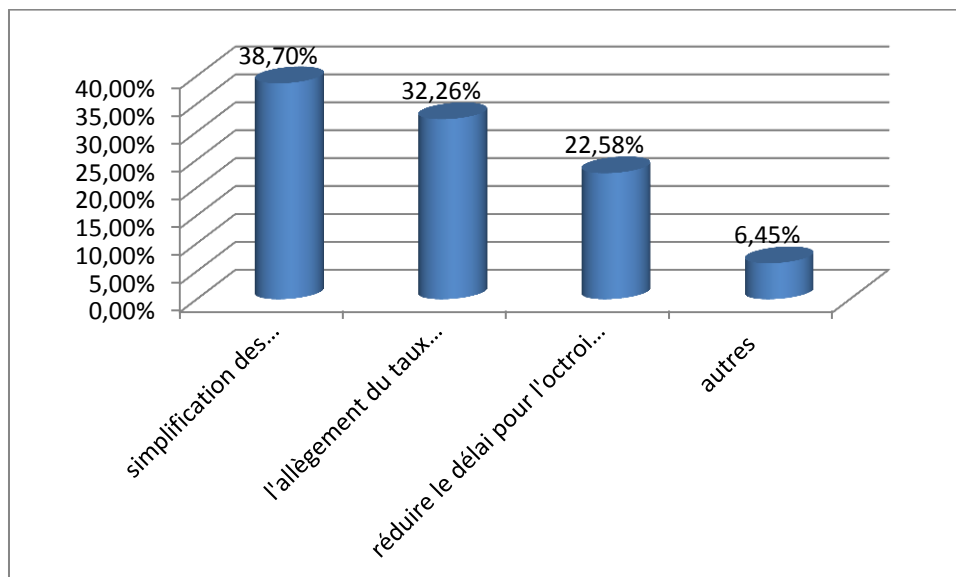
En Algérie, la nouvelle politique de développement se tourne vers la création de PME alors que ce secteur a été largement marginalisé durant la période de gestion centralisée. L'intérêt porté pour cette catégorie d'entreprises se justifie par les atouts qu'elles présentent. Cependant, les entrepreneurs sont souvent confrontés à une série de passages contraints dont l'ampleur et l'intensité peuvent conduire à l'échec de leur projet. Les contraintes, auxquelles ils font face s'avèrent de nature différente, elles peuvent néanmoins être regroupées en deux grandes catégories : les contraintes exogènes et les contraintes endogènes, ce qui nous avons montré dans cette figure c'est les contraintes exogènes qui sont liées à l'environnement naturel et administratif, on observe que 29,17% des entrepreneurs ont des difficultés dans leur relation avec l'administration et aussi l'approvisionnement de la matière première, la deuxième contrainte est l'excès de la concurrence (16,67) et cela se justifie par la concentration des entreprises appartenant au même secteur d'activité, les autres contraintes sont manque de la clientèle et autres entrepreneurs n'ont pas clarifier leur contraintes.



## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

### 3.2.6. Les dispositifs favorables espérés par les entrepreneurs

**Figure 31** : Les dispositifs espérés par les entrepreneurs.



**Source** : notre enquête de terrain 2015.

On remarque dans la figure précédente que la contrainte la plus fréquente chez les entrepreneurs enquêtés est la relation avec l'administration alors les dispositifs souhaités par ceux-ci est bien la simplification des procédures administratives et réglementaires avec un taux de 38,70%, suivi par l'allègement du taux d'imposition et des charges sociales avec 32,26%, ensuite la réduction du délai des aides financières avec 22,58 et 6,45 espèrent autre dispositif.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Tableau 21** : Structure du personnel des entreprises enquêtées.

Secteur d'activités	Exécution		Maitrise		cadre	
	homme	femme	homme	femme	Homme	femme
Industrie agroalimentaire	371	14	56	8	52	16
%	36,77	1,39	5,55	0,79	5,15	1,58
Matériaux de construction et BTP	173		47	3	10	1
%	17,14		4,66	0,30	0,99	0,10
Industrie chimique et caoutchouc	78	3	28	1	13	2
%	7,73	0,30	2,77	0,10	1,29	0,20
Commercialisation du gaz industrielle	52		5	2	3	1
%	5,15		0,50	0,20	0,30	0,10
Industrie mécanique, métallique et métallurgique	31		31		5	3
%	3,02		3,02		0,50	0,30
total	705	17	167	14	83	23
%	69,87%	1,68%	16,55%	1,39%	8,22%	2,28%

**Source** : établi par nous-même selon les résultats de l'enquête.

La structure de l'emploi de la zone TAHARACHT est très diversifiée nous comptons plus de 10 Activités représentées au niveau de cette zone. La plupart de ces activités présentent des procédés technologiques récents (10,5% des cadres) c'est le cas notamment du secteur agroalimentaire, les autres activités font appel à un personnel possédant une certaine qualification. Cette zone a permis la création de nombreux postes de travail en utilisant beaucoup de main d'œuvre directe et de niveaux de qualification différents permettant à certains chômeurs, même sans aucune formation, d'être embauchés (71,55% agents d'exécution).

La zone TAHARACHT constitue une source d'emploi. Son implantation au niveau du territoire de la wilaya a permis d'absorber une part très importante du taux de chômage qui avoisine les 20% de la population totale active, notamment dans les régions rurales <sup>(7)</sup>. En effet, cette zone a permis la revue à la baisse, non seulement, du taux de chômage mais aussi de certains prix des produits de base qui sont devenus accessibles à toutes les catégories de la société. Le nombre d'emploi créé dans la zone a doublé en 10 ans, passant de 1500 en 1998 à 3215 en 2008<sup>8</sup>. Cette évolution correspond à la création de 172 emplois par an. D'après notre

<sup>7</sup> D'après les témoignages du responsable d'ANEM d'Akbou

<sup>8</sup> Agence locale de gestion et de régularisation foncière urbaine de la commune d'Akbou A.F.A.K : fiche technique ZAC TAHARACHT situation arrêtée au 31/12/2008.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

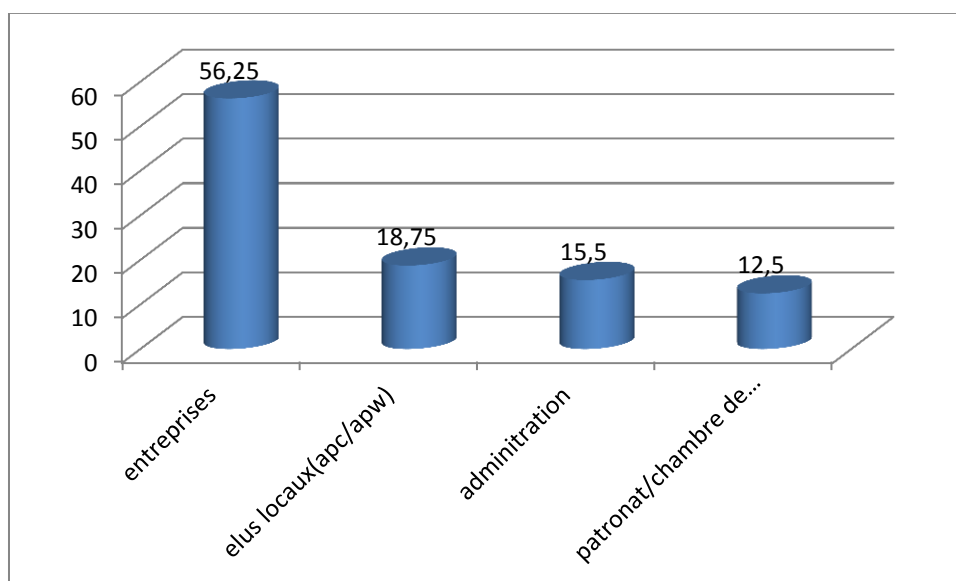
étude cette force de travail est comprise dans l'intervalle 25- 55 ans dont 70% ont moins de 40ans.

### 3.3. Participation des PME au développement économique et social

Dans cette partie on va citer la contribution de la PME au développement économique et social dans la zone TAHARACHT.

#### 3.3.1. Principaux acteurs dans le développement local

**Figure 32 :** Les Principaux acteurs du développement local.



**Source :** notre enquête de terrain.

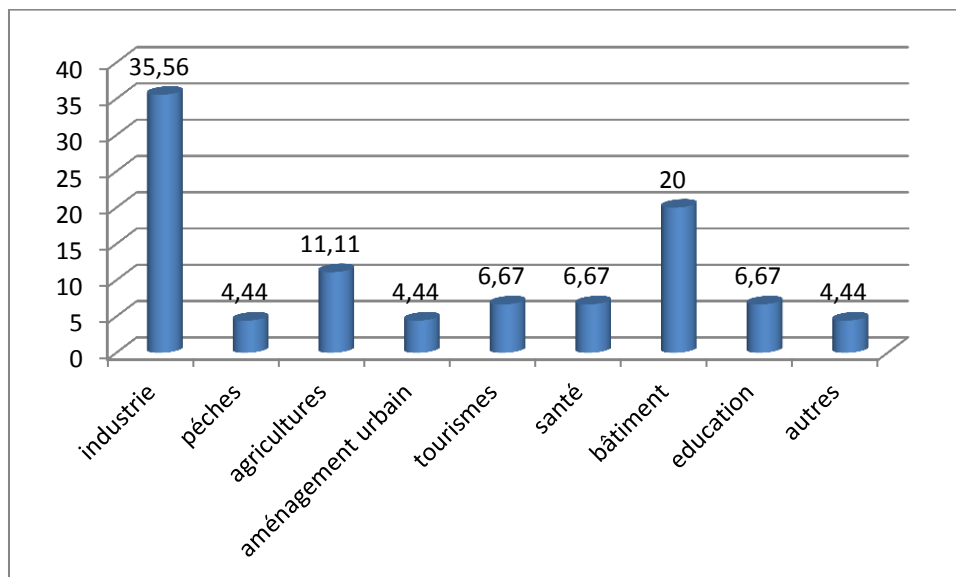
Notre enquête nous révèle que 56,25 des entrepreneurs enquêtés pensent que les principaux acteurs de DL sont les entreprises et ils ont justifié leur réponse par le rôle important qu'assure cette dernière dans l'absorption du chômage et la création d'emploi et aussi la création de la richesse contre 18,75% qui considèrent que c'est les élus locaux qui contribuent au DL et seulement 12,5% suggèrent que les principaux acteurs sont les administrations décentralisées de l'Etat et les patronat/chambres de commerces, l'industrie.

Mais d'après notre recherche on a abouti à la conclusion suivante pour réussir les projets de DL il faut l'implication de tous les acteurs économiques, parce que chaque partie complète l'autre car le DL est un projet collectif

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

### 3.3.2. Les secteurs qui ont le plus de projet de développement

**Figure 33:** Les secteurs d'activités qui ont le plus des projets de développement.



**Source :** notre enquête de terrain

Chaque acteur économique a sa propre perception sur le développement local, cette diversité dans la perception est révélatrice de l'ambiguïté de ce terme et de sa complexification. Il englobe l'ensemble des secteurs d'activités et il les met en relation dans le but de rendre le territoire plus attractif et plus compétitif.

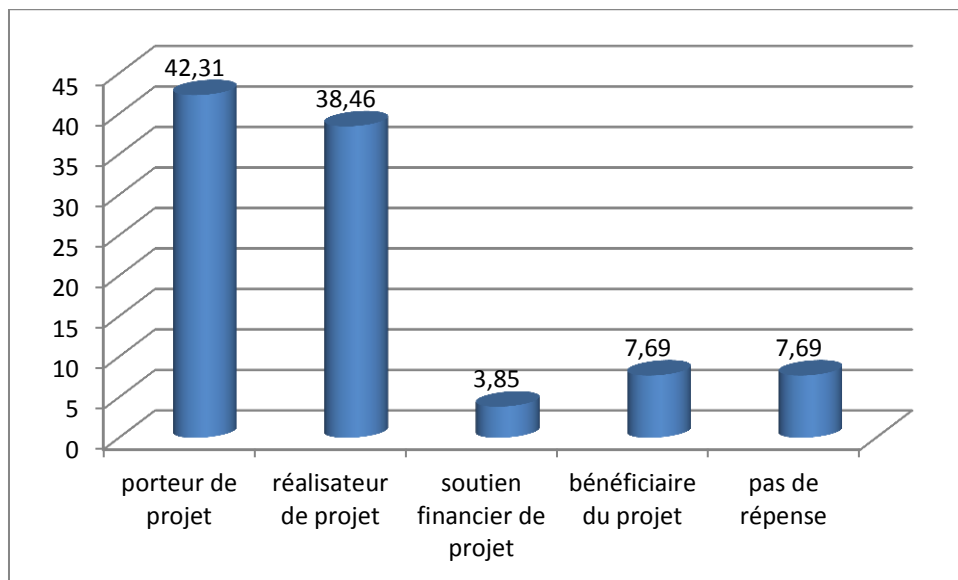
Selon les entrepreneurs de TAHARACHT, la wilaya de Bejaia possède des atouts économiques dans tous les domaines (agriculture, industrie et tourisme).

D'après notre enquête on constate que 35,56% des entrepreneurs pensent que l'industrie est le secteur le plus important pour le développement local d'une région et cela s'explique par le rôle qu'as ce dernier dans le développement des pays, en deuxième position les entrepreneurs classent le BTPH avec 20% après l'agriculture en troisième position avec 11,11% les autres secteurs ont des parts infimes dans le classement des entrepreneurs de TAHARACHT. Ce que nous a étonné dans cet analyse et la part du secteur de l'éducation qui n'a que 6,67% portant que la majorité des entrepreneurs enquêtés ont un niveau universitaire.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

### 3.3.3. Les apports des entrepreneurs au développement de la commune et leurs rôles dans cette dernière

**Figure 34 :** Le rôle des entrepreneurs dans les projets de développement local.



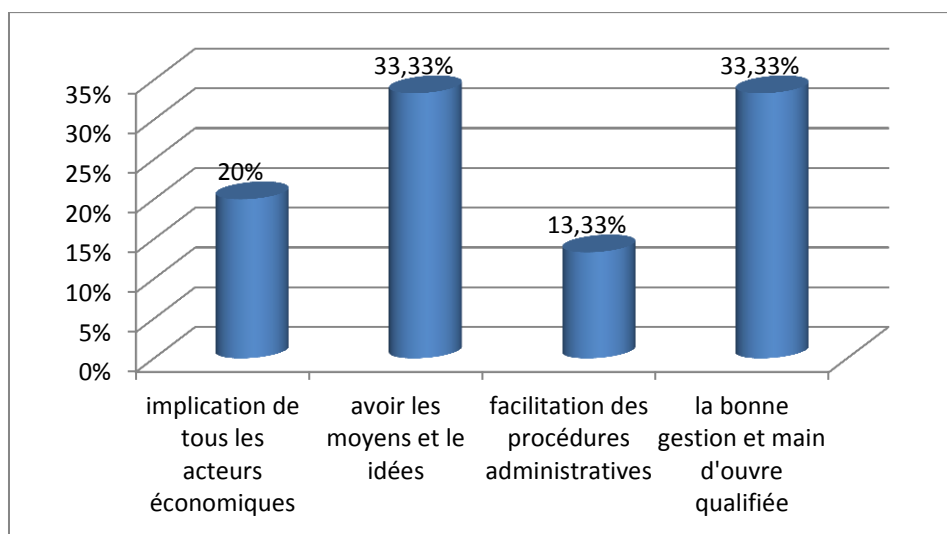
**Source :** notre enquête de terrain.

Les acteurs économiques contribuent au développement local par des manières différentes chaque un d'eux à un rôle différent de l'autre.

Notre enquête nous révèle que plus de 42% de ces entrepreneurs participent au développement de leur commune comme étant porteur de projets contre 38,46 qui se considère comme réalisateur de projet. Et plus de 7% pensent que se sont bénéficiaires de projet, 3,85 sont des soutiens financiers de projet et 7,69 ont choisi de ne pas répondre à notre question. Peut-être parce qu'ils n'ont aucun rôle dans le DL de leur commune

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Figure 35 :** Les conditions nécessaires pour réussir les projets de développement local.



**Source :** notre enquête de terrain.

D'après cette figure 33,33% des entrepreneurs enquêtés pensent que pour réussir les projets de développement local il faut avoir d'abord les moyens nécessaires et les idées créatives ensuite la bonne gestion et une main d'œuvre qualifiée, 20% sont répondu par l'obligation de l'implication de tous les acteurs économique et 13,33% pensent que c'est les procédures administrative qui empêche la réussite de ces projets

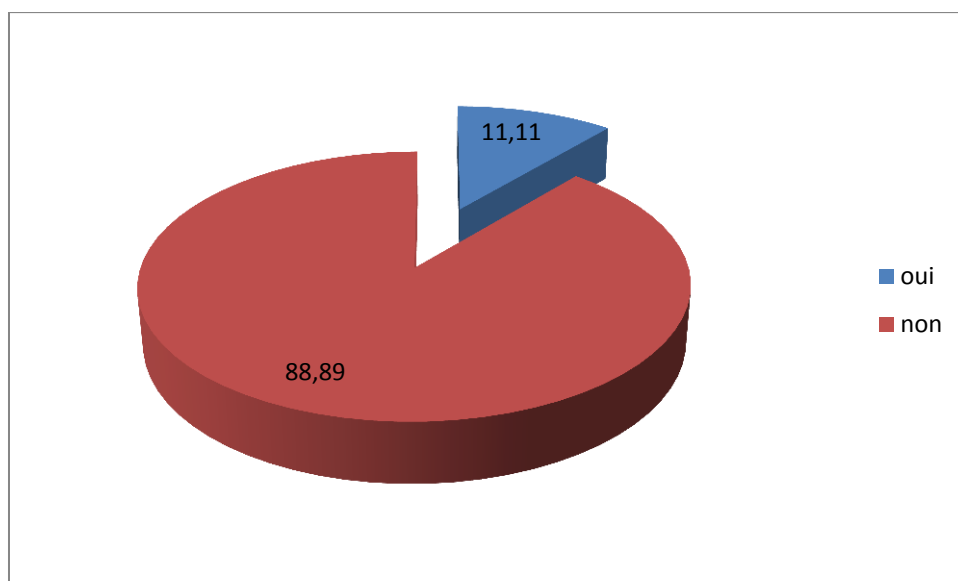
### 3.3.4. Le partenariat avec les firmes

Le recours aux capitaux étrangers, le partenariat est une pratique non encore utilisée dans les entreprises algériennes. La conception des anciens entrepreneurs de l'association ou le partenariat mènerait à une diminution de leurs pouvoirs stratégique.

La figure ci-dessous affirme ça, parmi les 18 entreprises que nous avons enquêté y'a une seul qui est en partenariat avec une autre firme les autre ne prouve aucune intention de faire l'entreprenariat (88,89%).

### Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

**Figure 36** : La contribution de la zone au développement de la commune.



**Source** : notre enquête de terrain.

Cette figure montre que 88,89 des entrepreneurs enquêtés pensent que la zone industrielle TAHARACHT a contribué à un développement local, ils ont justifiés leur réponses par le nombre d'emplois Crès dans cette zone et les richesses générées, d'autres l'on justifié par la croissance considérable qu'a connais certaines entreprises et les parts de marché que possèdent au niveau national et international, certains justifient leurs réponses par le nombre d'investisseurs quelle attire , mais 11,11% d'entre eux ont répondu par la négation, pour eux cette zone n'a pas changer beaucoup de choses et sa dû au manque de gestion et d'aménagement

Quand on a interrogé les entrepreneurs sur la signification de développement local pour eux leur réponse a été comme suit :

-28,57% des entrepreneurs enquêtées pensent que le DL c'est l'évolution de la petite commune c-à-dire c'est un développement par le bas.

-19,05% d'entre- eux pensent que le DL c'est maitrise de la technologie c-à-dire c'est un développement par les NTIC.

-en fin les autres disent que le DL c'est une création de richesse, création d'emplois et satisfaction de la demande local.

## Chapitre III) Analyse des résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU

---

### **Conclusion**

Depuis 1998, la commune d'Akbou connaît une mutation sociale, économique et environnementale qui s'explique par l'avènement de la zone Taharacht. Cette dernière compte 33 entreprises en production dont 47% spécialisées dans l'activité agroalimentaire et trois partenariats. Ces entreprises ont réussi à occuper des places importantes dans le marché national et, parfois, international par le biais de l'exportation.

Cette zone a profité, en premier, lieu aux populations de la commune de par la création d'emploi, 61,55% de la main d'œuvre est de la commune d'Akbou. Le nombre d'emploi créé a plus que doublé entre sa mise en place jusqu'à nos jours, 1715 créés entre 1998 et 2009. Cette commune est classée en deuxième position après la commune de Bejaia en termes de ressources fiscales, plus de 70% de ses recettes sont issue de cette zone.



# *Conclusion générale*

## La conclusion générale

---

La plupart des études et recherches en matière de développement économique mettent de plus en plus l'accent sur la capacité potentielle des petites et moyennes entreprises (PME) d'être un facteur de croissance économique. Ainsi, l'essor du secteur privé en Algérie ces deux dernières décennies est l'un des révélateurs du changement d'orientation et de structure de l'économie algérienne. L'entreprise privée intervient pour près de 75% dans le PIB hors hydrocarbures et à 55% de la valeur ajoutée. Le nombre des PME/PMI ne cesse de s'accroître, malgré les difficultés liées à l'environnement de l'entreprise, notamment les lourdeurs administratives et bancaires.

En chiffre, le nombre total des PME/PMI en Algérie est estimé à 600 000 entreprises en 2011. Il était estimé à environ 180 000 entreprises en 2001. Pour promouvoir ce secteur, désormais prioritaire et fortement catalyseur et créateur de valeur ajoutée, une loi d'orientation sur la promotion de la PME/PMI a été promulguée le 12 décembre 2001. Cette loi redéfinît la PME et annonce les mesures d'aide et de soutien à la promotion des PME. Dans le sillage de cette loi, il a été créé des pépinières d'entreprises et des centres de facilitation des procédures de création, d'information, d'orientation et d'accompagnement des entreprises, ainsi qu'un fonds de garantie pour la PME-PMI (FGAR) et une caisse de garantie du crédit à la PME/PMI. Par ailleurs, un ambitieux programme d'aide à la mise à niveau de 20 000 PME est lancé dans le cadre du programme 2011/2015.

C'est dans ce contexte de la PME et son rôle dans le développement qu'on a voulu inscrire cette recherche sur le rôle important de la PME dans l'amélioration de niveau de vie des habitants notamment par la création d'emploi. Il s'agit principalement d'étudier la relation entre la PME et le développement local. A cet effet, notre choix d'étude va porter sur la ZAC TAHARACHT en raison de ses caractéristiques en matière de diversité des secteurs, ainsi que pour sa notoriété au niveau local et national. Alor, au long de ce travail, nous avons essayé d'analyser la création de la PME dans la ZAC TAHARACHT à travers une enquête de terrain menée sur ce territoire, une façon de se rapprocher des acteurs concernés pour recueillir les données nécessaires pour entamer l'étude. Ce qui nous a permis d'avoir des réponses notamment des entreprises localisées dans cette zone.

Sur le plan pratique, l'ensemble des résultats s'articule autour des points suivants :

- Comme toutes les PME du monde en général et nationales en particulier, les PME au niveau de la ZAC TAHARACHT sont dans leurs grandes parties des PME familiales à statuts juridiques de SARL (44,44%) ; la prédilection des PME pour cette forme d'entreprise s'explique par les avantages qu'offre la SARL aux PME ;

## La conclusion générale

---

- Les PME de cette zone exercent dans divers secteurs d'activités dominés par l'industrie agroalimentaire avec un pourcentage de 44,44% et industrie chimique et plastique de 22,22% ;

- Les difficultés et problèmes auxquels sont souvent confrontées les PME, sont quasiment identiques à toutes les PME. Ces problèmes ou contraintes relèvent généralement de relation avec l'administration et les majorités des entrepreneurs espère de simplifier les procédures administratifs et réglementaires ;

-D'après l'échantillon étudié, la création d'emplois est passée de 252 employés en 1999 jusqu'à 1368 employés actuellement, donc cette zone absorbé un 1116 de chômeurs durant cette période.

- la commune d'AKBOU vient en deuxième position après la commune de Bejaia en termes de ressources fiscales, plus de 70% de ses recettes sont issue de cette zone.

Les résultats de ce travail montre inévitablement que la PME pourrait être un élément de développement de l'économie locale si les dirigeants adhèrent au processus de l'amélioration continue des PME afin de leur permettre de développer leurs activités, d'une part et qu'ils soient accompagnés et appuyés par les pouvoirs publics dans leur démarche, d'autre part. Ainsi, la conjugaison des efforts permettrait sûrement une meilleure prise en charge des préoccupations socio-économiques des collectivités locales au profit des acteurs du développement local.

# *La bibliographie*

## **Bibliographie**

### **Ouvrage :**

- 1) A. KAHN ; « Le monde économique », n° 18460 du 2 juin 2003.
- 2) (B) PEQUEUR ; « le développement local, mode ou modèle », édition, syros alternatives, paris 1998.
- 3) Bernard PECQUEUR et ZIMMERMANN Jean-Benoît, « Economie de proximités », Ed Hermes Lavoisier, Paris.
- 4) (B) PRAS et (A) BOUTIN ; « Les Euro-PMI », Edition Economica, paris, 1995.
- 5) (B) VACHON et (F) COALLIER « le développement local : théorie et pratique », édition gaetanmorin, 1993.
- 6) (C) Bussenault et PRETET (m) « Organisation et gestion de l'entreprise », Editions Vuibert, 1991.
- 7) (J) BOUCHET ; « dynamique spatiale des populations et des activités : crise et société (PH) AYDALOT » édition economica, 1984.
- 8) (J) LARHIOIS, « le diagnostic local des ressources », ASDIC, édition W, 1996.
- 9) (K) KOLOSY ; « réflexion pour une définition théorique du concept (local) » in horizon local, 1998.
- 10) (M) MARCHESNAY ; « La petite entreprise », Edition Vuibert Gestion ,1988.
- 11) Nadine LEVRATTO, « les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques », Préface de Marie-Florence Estimé, Editions De Boeck, Bruxelles, 2009.
- 12) (P) AYADALOT ; « économie régionale et urbaine » édition economica, paris, 1985.
- 13) (P) Julien et (A) Marchesnay ; « L'entrepreneuriat », Edition Economica, paris, 1996.
- 14) (X) GREFFE ; « la décentralisation » ; édition, la découverte, Paris, 1992.
- 15) (X) GREFFE ; « territoire en France, les enjeux économique de la décentralisation », édition, economica, 1984.

### **Articles et revues :**

- 1) Article 05, du journal officiel n°77 15/12/2001.
- 2) BOUGHERMOUH ET (O) BOUTELDJA. « Les entraves au développement local dans la wilaya de TiziOuzou », in revue du CENEAP, décembre 1992.
- 3) (C). Levy ; « Les PME : elles ont la côte en Allemagne et en Italie », Revu Mondialisation du 31 janvier 2008.
- 4) (JP) WORMS ; « la démocratisation et la territorialisation de la fonction entrepreneuriale, in revue correspondance multiple, N°276, mars 1987.

- 5) (H) VARINE, « Economie solidaire et développement local », article N°368, Mai 1996.
- 6) (G). LE BLANC ; « Un regard international sur la place des PME » dans la revue Jeune Dirigeant, Septembre 2011.
- 7) Lachmann : « Le capital-risque au coeur du financement de l'innovation des P.M.E.», Revue Problèmes économiques, n°2 658, 2000.
- 8) (P).LOUART ; « Les PME au cœur du renouveau industriel américain », Revue française de gestion, n°42,1983.
- 9) (R) CALORI, « Les PMI face à la planification stratégique », Revue française de gestion n°107-janvier/février, 1997.
- 10) SELLAMI.A.S : « Les différents statuts pour créer légalement son entreprise », In le mensuel es entrepreneurs, managers et porteurs de projet, diplôme, chômeurs : où trouver de l'argent pour créer son entreprise, Revue PME magazine, N°2, 2002.

### **Rapports :**

- 1) Rapport de la commission européenne, Direction Général Entreprises et Industrie dans « La politique européenne en faveur des PME » Bruxelles, juin 2011.
- 2) Rapport PME 2010 de l'observatoire des PME, France, 2010.

### **Theses:**

- 1) BOUMOULA, Samir. « Décentralisation et développement local : Contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publics locaux en Algérie :(Approche par l'analyse de l'économie publique locale » thèse, Université A.MIRA-BEJAIA, département sciences économiques, (juin 2011).
- 2) DAHMANI.M ; « l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne »; in cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986.
- 3) OUYAHIA.M. : « Analyse dynamique des industries agro-alimentaire »: cas du service privé de la wilaya deBejaïa, mémoire magister en espace développement et mondialisation, Université Abderrahmane Bejaïa.
- 4) TALEB-AIT SIDHOUM Houria, « ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : Essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaïa ». -249f. Thèse de doctorat : Economie : université de Tizi Ouzou : 2011.

### **Autre :**

- 1) Atelier d'échange et de formation au développement local, Dakar, 26/04 au 01/05/1999, CONCEPT, Avril 1999.
- 2) Bureau International de travail ; « Promotion des petites et moyennes entreprises », conférence International de Travail 72° session, 1986.
- 3) Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Direction du commerce, se l'artisanat, des services et des professions libérales- France 2003.
- 4) Centre de documentation Economie-Finances du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, France, 2010.
- 5) Ministère de l'Economie et des Finances, « Les PME au Maroc : Eclairages et proposition », Mars 2003.
- 6) Secrétaire d'Etat aux plans, circulaires n°c-1, décembre 1974, cité par MECREMENT, indépendance politique et libération économique Ed ENAP-OPU Alger.
- 7) Agence locale de gestion et de régularisation foncière urbaine de la commune d'Akbou

**Documents internes :**

1. Agence foncière de la wilaya de Bejaia, antenne d'Akbou,
2. Direction des mines et de l'industrie de la wilaya de Bejaia (direction de PME/PMI).

**Textes réglementaires :**

- 1) La loi 53-00 du 23 juillet 2002 portant "charte de la PME ", Maroc.

**Sites internet :**

- 1) [www.CENEAP.com](http://www.CENEAP.com).
- 2) [dz.kompass.com](http://dz.kompass.com) : site de centre National de l'Informatique & des Statistiques.
- 3) [www.pmeart.dz](http://www.pmeart.dz).

*Listes des tableaux et  
figures*



## La liste des figures

1) L'univers possibles de la PME.....	9
2) Evolution de la population des PME en Algérie entre (2008-2013).....	26
3) Mouvement des PME (2009-2010).....	27
4) Disparités des PME privées par régions (1ere semestre 2013).....	28
5) Création nette par région (1 <sup>ere</sup> semestres 2013).....	29
6) Attestation d'éligibilité par secteur d'activité.....	34
7) Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	40
8) Cercle vertueux du DL.....	47
9) Cadre stratégique du DL.....	51
10) La nouvelle organisation de la planification économique.....	80
11) Présentation des PME par secteur d'activités dominant.....	89
12) Présentation des PME privées par catégories.....	89
13) Genre des entrepreneurs en %.....	102
14) Age des entrepreneurs à la création de leurs entreprises en %.....	103
15) Origine géographique des entrepreneurs en %.....	103
16) Niveau d'instruction des entrepreneurs en %.....	104
17) Entrepreneurs ayant suivie une formation.....	105
18) La population globale des PME.....	105
19) La population des PME par catégorie juridique en %.....	106
20) L'origine géographique des employés.....	109
21) Niveau d'instruction des employés.....	110
22) Critères de choix des employés.....	110
23) Evolution de l'emploi dans ZAC TAHARACHT.....	111
24) Période de création des entreprises en %.....	111
25) Situation de l'entreprise à la création.....	112
26) Facteurs de motivation à la création de l'entreprise.....	113
27) Raison de localisation à TAHARACHT.....	113
28) Le financement initial de création des entreprises.....	114
29) Aides auprès des dispositifs de l'Etat.....	115
30) Les obstacles pour la création d'une PME.....	116

31) Les dispositifs espérés par les entrepreneurs.....	117
32) Les Principaux acteurs du développement local.....	119
33) Les secteurs d'activités qui ont le plus des projets de développement.....	120
34) Le rôle des entrepreneurs dans les projets de développement local.....	121
35) Les conditions nécessaires pour réussir les projets de développement local.....	122
36) La contribution de la zone au développement de la commune.....	123

## La liste des tableaux

1) Seuil de la définition européenne de la PME de mai 2003.....	5
2) La répartition de l'emploi dans l'union européenne par traité d'entreprises.....	17
3) La répartition des entreprises française, par secteurs d'activité, au 01 <sup>ère</sup> janvier 2006.....	18
4) Evolution des PME (2008-2013).....	25
5) Mouvement des PME (2009-2010).....	27
6) Evolution des PME privées par secteur d'activité (2008-juin 2013).....	29
7) Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs.....	30
8) Mortalité des PME privées par secteur d'activité.....	31
9) ANGEM : crédit octroyés par type de financement (cumul au 30/06/2013).....	32
10) Attestations d'éligibilité par secteur d'activité (cumul au 30/06/2013).....	35
11) Projets financés par secteur d'activité (cumul au 30/06/2013).....	37
12) Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	40
13) Représentation des PME par commune dans la wilaya de Bejaia.....	83
14) Catégorie des PME par secteur d'activité dans la wilaya de Bejaia.....	85
15) Evolution de PME et de l'emploi.....	87
16) Les entreprises de la ZAC TAHARACHT.....	89
17) Présentation de l'échantillon initial.....	98
18) Présentation de l'échantillon final.....	99
19) Age des entrepreneurs à la création de leurs entreprises en fonction de leurs situations matrimoniales.....	101
20) Répartition des PME par secteur d'activité en fonction d'effectif.....	107
21) Structure du personnel des entreprises enquêtées.....	117

# *Annexes*

**Université A. Mira de Bejaia**  
**Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales**  
**Département des sciences de gestion**  
**Master management économique des territoires et entrepreneuriat**

**Questionnaire**

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master II en management économique des territoires et entrepreneuriat et vise à recueillir les informations sur la problématique du rôle de la création des pme dans le développement local dans la commune d'AKBOU. Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir nous aider.

**NB :** Vous pouvez être assurées que l'anonymat du questionnaire sera gardé, vos réponses seront confidentielles et serviront exclusivement à des fins de recherches scientifiques.

Nous comptons sur votre collaboration pour mener à bien notre travail de recherche.

Veillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Réalisé par Adouane Roza et Slimani El Ghania

## Questionnaire

### A. Identification de l'entrepreneur et de son entreprise

1. Genre :

-Masculin

- Féminin

2. votre âge à la création .....ans

3. Situation matrimoniale :

-Marie (e)

-Célibataire

Autre, (précisez) :

4. Etes-vous originaire :

-de la commune d'AKBOU

-d'autres communes

-d'autres wilaya

-d'un pays étranger


Précisez .....

5. Niveau d'instruction de l'entrepreneur :

-Aucun

-primaire

-Moyen

-Secondaire

-Universitaire

-Formation professionnelle


Autres, (précisez).....

6. Quelle est l'année de création de votre entreprise ?.....

7. Votre formation correspond-elle à votre secteur d'activité ?

-Oui

- Non

8. Quel est votre secteur d'activité ?

- Industrie agro-alimentaire
- Industrie des matériaux de construction, céramique et verre
- Industrie mécanique, métallique et métallurgique
- Industrie électrique et électronique
- Industrie chimique ou caoutchouc


- Industrie textile et habillement
- Industrie cuire et chaussures
- Bâtiment et travaux publics


Autres (précisez).....

9. Quel est le statut juridique de votre entreprise ?

- SARL
- SPA
- SNC


-Autre.....

10. L'effectif de l'entreprise (Nombre d'employés)

- à la création :.....
- Actuellement :.....

11. votre entreprise est-elle une :

- Nouvelle création
- Extension d'une ancienne activité
- Reprise d'une entreprise familiale


12. Quels sont les facteurs qui ont motivés (encouragés) la création de votre entreprise ?

- Opportunité d'affaires
- Expérience professionnelle
- Imitation d'une réussite familiale


Autre,(précisez).....  
 .....

13. Comment avez-vous financé la création de votre entreprise?

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Epargne personnelle et familiale
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM)


Autre,(précisez).....  
 .....

14. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez actuellement ?

- Relation avec l'administration
- Excès de concurrence
- Manque de clientèle (insuffisance de la demande)


-Approvisionnement en matières premières

Autres,.....  
.....

15. Quelles sont les dispositions favorables espérées ?

-Simplification des procédures administratives et réglementaires   
-L'allègement du taux d'imposition et des charges sociales   
-Réduire le délai pour l'octroi des aides financières

Autre,(précisez).....  
.....

16. Avez-Vous déjà obtenu de l'aide par le biais des dispositifs publics ?

-Oui  lequel ?.....  
-Non  pourquoi ?.....

17. Etes-Vous en partenariat avec une ou plusieurs firmes ?

-Oui  -Non

-Si oui, ces firmes sont-elles localisées à :

-AKBOU   
-D'autre communes

-Autre (Précisez) .....

## B. Profil des employés

1. Veuillez indiquer, dans le tableau suivant, votre effectif permanent actuel :

Catégorie socio professionnelle	Effectif par sexe	
	hommes	femmes
exécution		
maitrise		
cadres		
total		



2. Quel est le nombre de vos employés d'origine géographique?

- D'AKBOU
- D'autre régions


3. Quels sont les facteurs de choix de vos employés ?

- main d'œuvre qualifiée
- savoir faire
- main d'œuvre bon marché


Autres.....

4. quel est le niveau d'instruction de vos salariés (en chiffre) ?

- Niveau supérieur
- niveau secondaire
- niveau primaire


### C. acteurs et développement local

1. Que signifie le développement local pour vous ?.....  
.....

2. pourquoi avez-vous choisi de travailler dans votre secteur actuel ?.....  
.....

3. quelles sont les raison de votre localisation dans la zone d'activités TAHARACHT ?

- Proximité du marché
- Proximité des fournisseurs
- Proximité des donneurs d'ordres
- Proximité des domiciles familiaux..
- Proximité des ports et aéroport
- Présence d'infrastructures (réseaux routiers, de communication, D'électricité, de gaz et D'eau)
- Présence d'aides et d'incitations locales à la localisation
- Disponibilité foncière
- Dynamisme des banques


- Autres raisons personnelle.....

4. Quels sont vos apports au développement de la commune ?

- Création d'emplois et réduction du chômage
- Participation dans la réalisation des projets et d'infrastructures de base
- Diversification et innovation des produits
- Renouvellement du tissu économique et du marché


Autre,(Précisez).....  
.....

5. Selon vous la zone d'activité TAHARACHT et la commune d'Akbou sont-elles Attractive pour les investissements ?

Oui  Non

6. selon vous, qui sont les principaux acteurs dans le développement local ?

Entreprises	<input type="checkbox"/>
Elus locaux (APC/ APW)	<input type="checkbox"/>
Administration décentralisées de l'Etat	<input type="checkbox"/>
Patronat/ chambre de commerces, d'industries	<input type="checkbox"/>

Autres (précisez) .....

7. Selon vous, quels sont les secteurs qui ont le plus de projets de développement ?

- L'industrie	<input type="checkbox"/>
- La pêche	<input type="checkbox"/>
- L'agriculture	<input type="checkbox"/>
- L'aménagement urbain	<input type="checkbox"/>
- Le tourisme	<input type="checkbox"/>
- La santé	<input type="checkbox"/>
- Le bâtiment	<input type="checkbox"/>
- L'éducation	<input type="checkbox"/>

Autres (citez) .....

8. selon vous, quels sont les conditions nécessaires pour réussir les projets de développement local ?.....  
.....

9. Estimez- vous que la zone d'activité TAHARACHT, depuis sa création, a contribué Au développement de son site de localisation ?

Oui  non

10. quel rôle avez-vous dans le processus de développement local ?

Porteur du projet	<input type="checkbox"/>
Réalisateur du projet	<input type="checkbox"/>
Soutien financier du projet	<input type="checkbox"/>
Bénéficiaire du projet	<input type="checkbox"/>

11. selon vous, existe-t-il une dynamique de développement local à TAHARACHT ?

Oui  non

Justifiez.....  
.....

12. Quel est votre conseil pour ce qu'il veut créer une  
entreprise ?.....  
.....  
.....

Merci pour votre temps et précieuse coopération.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BEJAIA  
AGENCE FONCIERE DE  
LA WILAYA DE BEJAIA

ANTENNE D'AKBOU

**SITUATION DES ZONES INDUSTRIELLES**  
**ET ZONE D'ACTIVITES**

**A / ZONES EXISTANTES :**

**ZONE D'ACTIVITE TAHARACHT AKBOU**

- 1/ **Appellation exacte** : ZAC Taharacht Akbou  
2/ **Localisation exacte** : Sud Est du Chef lieu de la Commune d'Akbou .  
3/ **Superficie en M<sup>2</sup>** : 248521,00 M<sup>2</sup> .  
4/ **Etat d'occupation** : Occupé en totalité

• **Capacité :**

- Nombre de lots : 50  
- Superficie des lots : 163437,00 M<sup>2</sup>

• **Lots attribués :**

- Nombre de lots : 50  
- Lots disponibles : Néant .

5/ **Opportunité :**

- **Potentialités de la Zone** : Zone à fortes potentialités

6/ **Etat de Viabilisation :**

- Voirie : 90%  
○ A.E.P : 100%  
○ A.E.U : 100%  
○ D.E.P : 90%  
○ Accès : Disponible (Existant)  
○ Energie : 100%

7/ **Déficit en viabilisation et estimation des coûts** : Néant

8/ **Autres données sur l'opportunité :**

- La Zone d'Activité Taharacht Akbou est située à proximité de la R.N N° 26 , et à proximité de la voie ferrée .



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

AGENCE FONCIERE DE LA WILAYA DE BEJAIA

ANTENNE D'AKBOU

16 Logts EPLF Tournant Ouchallal Akbou

Tél : 034.35.80.37

**FICHE TECHNIQUE**

**ZONE D'ACTIVITE TAHARACHT AKBOU**

I) IDENTIFICATION DE LA ZONE

Dénomination : Zone d'Activité Taharacht Akbou

Date de création : Zone I : en 1993

Zone II : en 1998

SUPERFICIE DE LA ZONE :

1- Superficie de la zone I : 24 ha 85 ares 21 ca

2- Superficie de la zone II : 22 ha 48 ares 95 ca

Extension (partie Communale) :

3- Superficie de la zone

Extension (partie domaniale) : 09 ha 77 ares 05 ca

SUPERFICIE TOTALE DE LA ZONE : 57 ha 11 ares 21 ca

ACTIVITE DE LA ZONE :

\* Nombre total d'unités : 46

\* Nombre d'unités opérationnelles : 32

\* Nombre d'unités en construction : 11

\* Nombre d'unités non encore opérationnelles : 03  
ou à l'arrêt

Emplois totale de la zone : 1871

TAUX DE REALISATION DES V.R.D :

\* Voirie : 90 %

\* A.E.P : 100 %

\* D.E.P : 90 %

\* A.E.U : 100 %

\* Electricité : 100 %



**ETAT PORTANT RENSEIGNEMENTS RELATIFS  
AUX ZONES D'ACTIVITES  
RELEVANT DE NOTRE ANTENNE**

N°	INTITULE DU PROJET	REFERENCE DES ARRETES DE CREATION	REFERENCE DES ACTES DE PROPRIETE
01	- ZONE D'ACTIVITE ZAC TAHARACHT AKBOU	- Délibération N° 185 du 04/09/1986 de l'APC d'Akhou , approuvée le 13/10/1986 par Monsieur le Chef de la Daïra d'Akhou	- Acte administratif N° 269 du 17/10/1993 - Publié à la conservation foncière d'Akhou le 26/10/1993, volume 04 N° 22 .
02	- ZONE D'ACTIVITE ZAC TAHARACHT EXTENSION AKBOU	- Délibération N° 148 du 28/10/1998 de l'APC d'Akhou approuvée par l'arrêté N° 450/2000 de Monsieur le Wali de la Wilaya de Béjaïa , du 30/04/2000 .	- Livret foncier N° 01 - Publié à la conservation foncière d'Akhou le 02/05/1999 . - Volume 01 case 76 section 05 ensemble de propriétés N° 71 et 72 suivant la numérotation du registre foncier de la commune d'Akhou .
03	- ZONE D'ACTIVITE HALOUANE OUZELLAGUENE	- Délibération N° 28/96 du 20/03/1996 du Conseil d'Administration de l'Ex-AFICS d'Akhou	- Acte administratif N° 13 du 28/02/2001 - Publié à la conservation foncière d'Akhou le 03/03/2001 , volume 45 , N° 50 .
04	- ZONE D'ACTIVITE SEDDOUK	- Délibération N° 16/92 du 02/05/1992 de l'APC de Seddouk .	- Suivant immatriculation du livret foncier première formalité . - Publié à la conservation Foncière d'Akhou le 15/01/2001, volume 01, N° 1551 .
05	- ZONE D'ACTIVITE SEDDOUK 2 <sup>ème</sup> TRANCHE	- Procès-Verbal de localisation du 15/03/1995 , portant extension de la Zone d'Activité de Seddouk .	- Acte administratif N° 12/2003 du 11/10/2003 - Publié à la conservation foncière d'Akhou le 13/10/2003 , volume 67 , N° 122 .



N°	Investisseurs	Nature de projet	Surface	NBR d'emploi	Observations
01	CHIKHOUNE Hakim	Semoulerie	10 000 M2	380	Installé
02	BATOUCHE Mohand	Produit à longue conservation	59 400 M2	200	//
03	BENSEBA Khelaf et Mourad	Savonnerie	6000 M2	30	//
04	SARL IBRAHIM et Mourad	Fabrication de casier et Films en PVC, fabrication de bouteille en verre et capsules métalliques	50 000 M2	60	//
05	ABDELOUHAB Madjid	Fabrication de filtre pour presse à huile et conditionnement de produits agricoles et alimentaires	5000 M2	30	Installé l'ancienne ZAC
06	MEKREZ Salim	Fabrication de ballons d'eau chaude et cuves à pression et citernes pour eau potable et citernes à roues	3000 M2	30	Retenu par le C.A
07	KHERBOUCHE AEK	Entreprise de froid	3000 M2	20	//
08	ARBOUCHE Malek	Unité industriel de fabrication de treillis soudés et fil d'attache	5000 M2	86	//
09	SNC AKOUCHE	Savonnerie et conditionnement de l'huile de table	5850 M2	60	//
10	HAMITOUCHE Laaziz	Unité de production de crèmes glacées et esquimaux	3000 M2	105	//
11	SARL BGS Soummam Ait kheddache	Production de boissons Gazeuses	2500 à 3000 M2	30	//
12	AIT YAHIA Ali	Emballage	5000 M2	75	//
13	AMRA Salim	Fabrication produit détergeant, blanchissement	1500 M2	30	//

		et connexes			
14	MOUZAI Oumar	Meunerie industrielle	2000 M2	18	//
15	SNC KHRIB	Production et conditionnement de textiles	5000 M2	20	//
16	SNC SAIGH et Frères	Fabrication d'accessoires Auto	1500 M2	32	//
17	Etablissement Hamri	Transformation de plastique et dérivés	14 000 M2	25	//
18	SARL MEDOIL	Usine de lubrifiants et graisses fabrication et conditionnement	19 000 M2	135	//
19	BOUCHENNA Mohand Said	Complexe discontinu pour le raffinage d'huile d'olive «capacité 15 T/J »	3000 M2	20	//
20	SARL VALLEE VIANDE	Abattoir avicole	15 000 M2	20	//
21	FEZZOUA Kamel	Production des pâtes alimentaires	1000 M2	25	En instance
22	BECHROUNE Boubkeur	Ebénisterie industrielle	4800 M2	50	//
23	BECHROUNE Djamel	Production films plastic	10 000 M2	80	//
24	AIT BRAHAM Mohand	Chaine de production de jus de fruits conserverie et conditionnement de jus	30 000 M2	150	//
25	SNC ALILATENE Mouhand Ouali	Unité de production de glace	2 120,00 M2	50	//
26	BENGHANEM el Hadi	Unité de minuiserie plastique	2400 M2	60	//
27	SEBHI et ZIDI	Biscuiterie	1200 M2	10	//
28	BOUKIR Maamar	biscuiterie	3000 M2	70	//
29	DANONE	Réalisation d'une station d'épuration	4000 à 7000 M2	/	//
30	SARL MORANCE	Fabrication de	10 000 M2	/	//



	SOUDURE	film plastique			
31	SNC BARCOU et BRINIS	Fabrication d'équipement et accessoires automobiles	2000 M2	30	//
32	ZEGGAGH Azziz et Frères	Fabrication de tuiles décoratives	1200 M2	20	//
33	ISKOUNANE RIAD	Génie électrique	20 000 M2	08	//
34	BENKADI ALI REZZAGUI RABAH	Boulonnerie visserie et écrouteriez	2000 M2	28	//
35	SARL CHEBBAH et FILS	Unité de production de treillis soudés	6000 M2	60	//
36	DAABOUZ Abdelkrim et Frères	-Unité de construction de charpentes.	5000 M2	50	//
		-récupération et transformation de plastique.	10 000 M2	25	//
37	MELAB Ahmed	Fabrication et conditionnement de produits alimentaires	1000 M2	20	//
38	SARL ALMAG BOUKIR Abdelkrim	Production matière grasse margarine	3000 M2	70	//
39	FERKAL Rachida	Production de savon Marseille	900 M2	15	//
40	SARL Agro céréales HADDAD Kamel	Production pâtes langue (semoule farine et dérivés)	3000	97	//
41	MEZOUARI Achour	Fabrication de l'hypochlorite de sodium	1800 M2	60	//
42	LOUCHICHE Farid	Transformation de plastique	1000 M2	15	//
43	BOUHITEM Samir	Fabrication d'emballage plastique	1000 M2	15	//
44	FELLA Mokhtar	Fromagerie	30 000 M2	70	//
45	SARL MOLINO GRANI	Extension	30 000 à 40 000 M2	/	//
46	SNC MOUZAI et Frères	Fabrication d'aliment de Bétail et de volaille	3000 M2	18	//

# *Table des matières*

# Table des matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I) Concepts de base, Généralités sur les PME</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Section 1. Quatre approches de la définition de la PME.....</b>	<b>4</b>
1.1. Taille et indépendance du capital .....	4
1.2. Le primat du nombre de salariés.....	5
1.3. Le point de vue organisationnel.....	6
1.4. L'éclairage historique.....	9
<b>Section 2. Caractéristiques et rôle des PME.....</b>	<b>11</b>
2.1. Les caractéristiques des PME.....	11
2.2. Rôle et la place des PME dans le développement économique .....	13
2.2.1. Quelques exemples des pays.....	16
<b>Section 3. La PME dans le contexte Algérien.....</b>	<b>21</b>
3.1. Genèse de développement des PME en Algérie.....	22
3.1.1. La période 1962-1982.....	22
3.1.2. La période 1982-1988.....	23
3.1.3. A partir de 1988.....	23
3.2. Définition légale de la PME .....	24
3.3. Evolution du secteur des PME en Algérie.....	25
3.3.1. Dispersion des PME par région géographique.....	27
3.3.2. Création nette des PME par région .....	28
3.3.3. Répartition des PME privées par secteurs d'activité dominants.....	29
3.3.4. Mouvement des PME privées par tranche d'effectifs.....	30
3.3.5. Mortalité des PME privées par secteur d'activité.....	31
3.4. Dispositifs d'aide à la création d'entreprise et régimes d'incitation à l'investissement.....	31
3.4.1. Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM) .....	31
3.4.1.1. Le crédit « achat de matière première » .....	32
3.4.1.2. Le crédit « acquisition de petits matériels et équipements » .....	32
3.4.2. Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) .....	33
3.4.3. La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).....	35
3.4.4. L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (L'ANDI).....	37
3.4.4.1. Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME .....	38
3.4.4.2. L'Agence Nationale de Développement de la PME.....	38
3.4.4.3. La Caisse de Garantie des crédits à l'investissement des PME.....	38
3.5. Importance et rôle des PME/PMI pour le développement économique algérien .....	39
3.5.1. La création d'emploi .....	39
3.5.2. La création de la valeur ajoutée .....	40
<b>Conclusion .....</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre II) Le développement local : fondements, théorie et stratégies</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>41</b>
<b>Section 1. Le développement local.....</b>	<b>41</b>
1.1. Apparition du concept.....	41
1.2. Définition de développement local.....	43
1.3. Les composantes et les outils de développement local.....	46
1.3.1. Les composantes du Développement Local.....	46
1.3.1.1. Le territoire.....	46

1.3.1.2. Les acteurs du Développement Local.....	46
1.3.1.3. Un croisement de logiques économiques, sociales et politique.....	47
1.3.1.4. Une articulation du local à son environnement.....	47
1.3.2. Les principaux outils du Développement Local.....	48
1.3.3. Les conditions essentielles de développement local.....	49
1.3.4. Les modes de développement local.....	50
1.3.4.1. Processus d'agglomération.....	50
1.3.4.2. Processus de spécialisation.....	51
1.3.4.3. Processus de spécification.....	51
<b>Section 2. Les stratégies, théories et enjeux de développement local.....</b>	<b>52</b>
2.1. Les stratégies de développement local et quelques exemples Internationaux.....	52
2.1.1. Les stratégies de développement local.....	52
2.1.1.1. Approche participative de services d'appui aux entreprises : Business développement services (BDS).....	52
2.1.1.2. L'approche en réseau et partenariat.....	53
2.1.1.3. Le programme leader.....	54
2.1.1.4. La démarche du budget participatif.....	55
2.1.1.5. La stratégie des bureaux du temps.....	55
2.1.1.6. Evaluation participative des avantages compétitifs (PACA).....	56
2.1.2. Données d'expériences internationales.....	57
2.1.2.1. France.....	57
2.1.2.2. Maroc.....	58
2.1.2.3. Tunisie.....	60
2.1.2.4. Inde.....	61
2.1.2.5. États- Unis d'Amérique.....	63
2.1.2.5.1. Les Incubateurs.....	63
2.1.2.5.2. Partenariat.....	64
2.1.2.6. Grande Bretagne.....	64
2.2. Les théories traditionnelles du développement local.....	64
2.2.1. La théorie des pôles de croissance.....	65
2.2.2. La théorie de la base économique.....	65
2.2.3. La théorie du développement par le bas.....	66
2.2.4. Les théories relativement récentes du développement local.....	67
2.2.4.1. La théorie du district industriel.....	67
2.2.4.2. La théorie du milieu innovateur.....	68
2.3. Les enjeux du développement local.....	69
2.3.1. La revitalisation.....	69
2.3.2. La démocratisation.....	71
2.3.3. Des enjeux mais aussi des compromis.....	72
Section 3. Le développement local dans le contexte Algérienne.....	73
3.1. Le développement local dans le contexte de planification Centralisée.....	73
3.1.1. Les programmes spéciaux et le programme D'équipement local.....	73
3.1.1.1. Les programmes spéciaux (PS).....	74
3.1.1.2. Les programmes d'équipement local.....	74
3.1.2. Les plans communaux de développement et les programmes des industries.....	75
3.1.2.1. Les plans communaux de développement (PCD).....	75
3.1.2.2. Les programmes des industries locales (PIL).....	75

3.2. Le DL dans le contexte des reformes .....	76
3.2.1. Les réformes institutionnelles et le développement local.....	76
3.2.2. Les réformes économiques et le DL.....	78
3.2.2.1. La restructuration organique des entreprises .....	78
3.2.2.2. La réforme du secteur de l'agriculture.....	78
3.2.2.3. L'autonomie des entreprises publiques.....	78
3.2.2.4. Promotion de secteur privé national.....	79
<b>Conclusion .....</b>	<b>79</b>
<b>Chapitre III) Analyse les résultats de l'enquête portant sur l'impact de la création des PME sur le développement local au niveau de la commune d'AKBOU.</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>81</b>
<b>Section 1. Présentation de la wilaya de BEJAIA, de la commune d'AKBOU et la ZAC TAHARACHT.....</b>	<b>81</b>
1.1. Présentation des PME dans la wilaya de Bejaia .....	82
1.1.1. Mouvement des PME.....	85
1.1.2. Les secteurs d'activités dominants.....	85
1.1.3. Evolution de la population des PME/PMI et l'emploi dans la wilaya de Bejaia durant la période de 31/12/2013 jusqu'au 31/12/2015.....	88
1.2. Présentation de la commune d'AKBOU.....	88
1.3. Présentation de la ZAC TAHARACHT.....	88
<b>Section 2. Présentation de l'enquête de terrain.....</b>	<b>95</b>
2.1. Objectifs et déroulement de l'enquête.....	95
2.2. Le contenu du questionnaire.....	95
2.2.1. La structure du questionnaire.....	96
2.2.2. Conditions de réalisation de l'enquête.....	98
2.3. La taille et structure de l'échantillon étudié.....	99
<b>Section 3 : Analyse des informations et résultats de l'enquête.....</b>	<b>101</b>
3.1. Identification de l'entrepreneur et de son entreprise.....	101
3.1.1. Données générales relatives aux entrepreneurs du ZAC.....	101
3.2. Caractéristiques des PME enquêtées.....	105
3.2.1. Données générales relatives aux entreprises du ZAC.....	105
3.2.2. Les facteurs liés la création et localisation des PME.....	112
3.2.3. Les raisons de votre localisation dans la zone TAHARACHTE.....	113
3.2.4. Le financement initial du projet et l'aide auprès des dispositifs publique.....	114
3.2.5. Les obstacles pour la création d'une PME.....	116
3.2.6. Les dispositifs favorables espérées par les entrepreneurs .....	117
3.3. Participation des PME au développement économique et social.....	119
3.3.1. Principaux acteurs dans le développement local.....	119
3.3.2. Les secteurs qui ont le plus de projet de développement .....	120
3.3.3. Les apports des entrepreneurs au développement de la commune et leurs rôles dans cette dernière .....	121
3.3.4. Le partenariat avec les firmes.....	122
<b>Conclusion.....</b>	<b>124</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>125</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>126</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>139</b>

## **Résumé**

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans le processus de développement économique et social d'un pays, par la flexibilité de leurs structures, leur capacité à s'adapter aux pressions multiformes de l'environnement économique, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions. Les PME sont au centre des politiques industrielles et des préoccupations politiques des Etats sociaux de préserver et de développer l'emploi.

En Algérie l'orientation en faveur des PME est apparue, dans le contexte de la transition vers l'économie de marché comme une alternative à la relance des investissements et à l'essoufflement du modèle d'industrialisation de base attesté par l'effondrement du secteur public économique

**Mots clés :** PME, développement local, acteurs, emploi

## **Abstract**

Small and medium enterprises play an important role in the process of economic and social development of a country, by the flexibility of their structure, their ability to adapt to many kinds of pressure in the economic environment, ability to provide integration economic and regional development. SME are at the center of the industrial policies and policy concerns anxious states to preserve and develop employment.

In Algeria guidance for SME has emerged in the context of the transition to the market economy as an alternative to stimulating investment and shortness of basic industrialization model certified by the collapse of economic public sector

**Keywords:** SME, local development, actors, employment